



التجاري بنك
Attijari bank

Banque Attijari de Tunisie

SA au capital de 168 750 000 de dinars
divisé en 33 750 000 actions de nominal
5 dinars entièrement libérées

Siège social : 95 Avenue de la Liberté – 1002 Tunis -Belvédère
RC : B140811997 ; Tel : 71 141 400 ; Fax : 71 782 663

DOCUMENT DE REFERENCE «Attijari bank 2010»

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le... 14 DEC 2010... sous le n° 10 - 017 /... Donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Mehdi YARMANI
Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank
Téléphone : 71 14 12 95
E mail : Mehdi.yarmani@attijaribank.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du prospectus

Attijari intermédiation

Immeuble Fekih-rue des lacs de Mazurie-1053 les Berges du lac.
Téléphone : 71 108 900 Fax : 71 860 346

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Attijari bank 95 Avenue de la Liberté -1002 Tunis Belvédère et Attijari intermédiation Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim – 1073 Tunis

Décembre 2010



PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE	5
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	8
1.1 Responsable du document de référence :	8
1.2 Attestation du responsable du document de référence :	8
1.3 Responsables du contrôle des comptes	8
1.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence	19
1.5 Responsable de l'information.....	19
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL	20
2.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque.	20
2.1.1 Dénomination et siège social :	20
2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :	20
2.1.3 Date de constitution et durée :	20
2.1.4 Objet social: (Article 3 des statuts)	20
2.1.5 Registre du commerce.....	21
2.1.6 Exercice social.....	21
2.1.7 Clauses statutaires particulières	21
2.1.8 Capital social.....	27
2.1.9 Nationalité.....	27
2.1.10 Régime fiscal.....	27
2.1.11 Matricule fiscal	27
2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	27
2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	27
2-2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque	27
2.3 Evolution du capital social	27
2.4 Répartition du capital et des droits de Vote au 30/09/2010	28
2-4-1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/09/2010	29
2-4-2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2010	29
2.4.3 Nombre d'actionnaires	29
2.5 Présentation d'Andalucarthage Actionnaire de référence	29
2-5-1 Présentation du groupe Attijariwafa bank	29
2-5-1-1 Organigramme d'Attijariwafa bank.....	30
2.5.2 Présentation de Banco Santander Central Hispano	33
2.5.3 Place occupée par la Banque Attijari de Tunisie vis à vis de l'actionnaire de référence	34
2-6 Description sommaire du Groupe Banque Attijari de Tunisie au 31/12/2009	34
2.6.1 Présentation générale du groupe.....	34
2.6.2 Relations avec les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2009.....	44
2.6.3 Relations commerciales entre Attijari bank et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009.....	46
2.7 Relations d' Attijari bank avec les autres parties liées au 31/12/2009	49
2.7.1 Information sur les engagements.....	49
2.7.2 Transferts de ressources	49
2.7.3 Les prestations de services reçues ou données	50
2-8 Dividendes	50
2-9 Marché des titres d'Attijari bank	50
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	51
3-1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie	51
3-2 Organisation de la Banque	54
3.2.1 Organigramme de la Banque Attijari de Tunisie au 30 août 2010	54
3.2.2 Gouvernance	55
3.2.3 Contrôle interne	57
3.2.4 Système d'information	60

3-2-5 Politique sociale	61
2. Perfectionnement & mise à niveau :	61
3. Nouveautés réglementaires	61
3-2-6 Effectifs et réseau de la banque	62
3.3 Activité et performances de la Banque au 31/12/2009.....	63
3.3.1 Les ressources	63
3-3-2 Les emplois.....	64
3.3.3 Les résultats d'exploitation.....	66
3.4. Activité et performances de la Banque au 30/06/2010.....	67
3.4.1 Les ressources	67
3.4.2 Les emplois	68
3.4.3 Les résultats d'exploitation.....	71
3.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques).....	74
3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur	76
3.8 Dépendance de l'émetteur	78
3.9 Litiges ou arbitrages	80
3.10 Politique d'investissement de l'émetteur.....	80
CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT	82
4.1 La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au	
31/12/2009	82
4.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2009	82
4.1.2 Portefeuille titres de la banque au 31/12/2009	85
4.2 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au	
30/06/2010	88
4.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2010	88
4.2.2 Portefeuille titres de la banque au 30/06/2009	92
4.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31 décembre 2009	
.....	95
4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre	95
4.3.3 Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers individuels arrêtées	
au 31/12/2009	122
4.3.4 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice	
2009	125
4.4 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari bank	130
4.4.1 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA	
Attijari bank 2006 »	130
4.5 Tableau des mouvements des capitaux propres	133
4.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices	134
4.7 Evolution des dividendes.....	134
4.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation	134
4.9 Evolution du résultat net.....	134
4.10 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement	135
4.11 Emprunts obligataires garantis par la Banque Attijari de Tunisie.....	135
4.12 Emprunts obligataires émis par la Banque Attijari de Tunisie	135
4.13 Emprunts obligataires souscrits par la Banque Attijari de Tunisie	135
4.14 Principaux indicateurs et ratios	135
4.15 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2009	138
4.15.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009	139
4.15.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009	139
4.15.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2009	140
4.15.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2009	141
4.15.5 Notes aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 :	142
4.15.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés	
relatifs à l'exercice 2009	163
4.16.1 Bilan arrêté au 30 juin 2010	165
4.16.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2010	165
4.16.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2010	166
4.16.4 Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2010	167
4.16.7 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels arrêtés	
au 30 juin 2010	187
4.17 Indicateurs boursiers de la valeur Attijari Bank	188
CHAPITRE 5: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES	
COMPTEs	189
5-1 Conseil d'Administration.....	189
5.1.1 Membres des organes d'administration	189

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque	189
5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction	190
5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	191
5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2009	192
5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009	192
5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	193
5.3 Commissaires aux comptes.....	193
5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital	193
CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	194
6.1 Evolution récente et orientations	194
6.1.1 Evolution récente	194
6.1.2 Stratégie de développement	194
6.2 Perspectives d'avenir	195
6.2.1 Analyse des modifications opérées et des écarts enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles 2009-2013	195
6.2.2 Les prévisions 2010-2014	200
6.3 Les états financiers prévisionnels 2010 - 2014	207
6.4 Indicateurs et Ratios prévisionnels.....	211
6.4.1 Principaux indicateurs.....	211
6.4.2 Principaux Ratios	211



PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque Attijari de Tunisie a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du 30/09/2010, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant 160 agences réparties sur tout le territoire du pays. Le réseau d'Attijari bank dispose ainsi du 1^{er} réseau privé et du 1^{er} du secteur.

S'inscrivant dans la même perspective, la Banque Attijari de Tunisie s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, l'Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

Après une période de forte croissance, la Banque Attijari de Tunisie a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, en 1996 et en 1997, le faisant passer de 30 à 100 millions de dinars. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat de son capital et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,94% en 1997 à 33,34% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital d'un holding financier Andalumaghreb qui détenait 53,54% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Lors de l'acquisition du bloc de contrôle, le holding ad hoc de participation de droit espagnol dénommé Andalumaghreb était détenu à hauteur de 68% par Attijariwafa bank et de 32% par Banco Santander Central Hispano.

A la fin de l'année 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Attijari wafa bank et de 16,3% par Banco santander. En date du 30 décembre 2008 Andalucarthage a acheté toutes les participations de Andalumaghreb dans le capital d'Attijari Bank Tunisie ainsi que les OCA souscrites dans l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA ATTIJARI BANK 2006 »

Il est à rappeler que les deux partenaires propriétaires du consortium hispano-marocain dénommé Andalucarthage sont deux acteurs de référence dans le métier de banque notamment à l'échelle régionale. Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec 1396 agences et points de vente et un Produit Net Bancaire de 13,3 milliards de dirhams en 2009 en terme consolidé, soit l'équivalent de 1,896 milliards de dinars. Banco Santander Central Hispano est la première banque d'Espagne et l'une des principales banques d'Europe et d'Amérique Latine avec 11456 succursales à

travers le monde et avec un Produit Net Bancaire de 26298 millions d'euros en 2009, soit l'équivalent de 49703 millions de dinars.

L'alliance d'Attijari Bank au consortium Attijariwafa Bank Banco Santander Central Hispano a constitué un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice a pu tirer profit de l'expertise de ces deux groupes en se développant dans tous les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales.

Sur décision du conseil d'administration de la banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'AGE du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenues le 11 décembre 2006 " Banque Attijari de Tunisie " et " Attijari Bank " par abréviation commerciale.

Le 28 décembre 2006, le capital de la banque est passé de 100MD à 150MD et ce par l'émission de 10 000 000 nouvelles actions de nominal 5 dinars. Cette augmentation de capital a été suivie d'une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD, une première de son genre sur la place de Tunis. Et Le 21 décembre 2009, le capital de la banque est passé de 150 MD à 168,750MD et ce par l'émission de 3 750 000 nouvelles actions de nominal 5 dinars.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan a permis à la banque de se positionner comme un acteur de référence sur le marché bancaire en Tunisie, de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se conformer aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

Dans ce cadre, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place une organisation axée sur une spécialisation en Business Units afin de permettre aux différentes lignes de métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs et cela notamment à travers :

- ✍ la séparation et la filialisation de certaines activités ;
- ✍ la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisation ;
- ✍ la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements) ;
- ✍ La création d'une filiale spécialisée dans les activités de conseil (accès aux appels d'offres publics) ;
- ✍ La refonte du système d'information avec la mise en place d'un système de global banking répondant aux besoins de la banque et aux exigences des nouveaux standards de la profession ;
- ✍ La mise en place des principes de bonne gouvernance : La banque a mis en place très rapidement les structures recommandées par les standards internationaux en la matière.

En 2009, la Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 147 947mD réalisant une hausse de 15,09% par rapport à 2008.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une évolution de 16,12% passant de 2 410,416 MD en 2008 à 2 798,966 MD en 2009 soit une part de marché de 8,9%. Les crédits octroyés ont totalisé un montant de 2 232,001 MD au 31/12/09 affichant aussi une évolution de 13,7% et accaparant ainsi 7,8% de parts de marché.

La Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines :

- l'intermédiation en bourse et la gestion de portefeuilles individuels avec Attijari Intermédiation

- La gestion d'actifs collectifs avec Attijari Gestion
- Le conseil et l'ingénierie Financières avec Attijari Finance Tunisie
- Le leasing avec Attijari leasing
- Le recouvrement de créances avec Attijari Recouvrement
- Le capital risque avec Attijari Sicar
- L'immobilier avec la Générale Immobilière du Sud (GIS) et Attijari Immobilière
- L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique (GTI)
- Le placement collectif en valeurs mobilières avec trois Sicav : Attijari valeurs sicav et Attijari placements sicav (Sicav mixtes) et Attijari Obligataire Sicav (Sicav obligataire)

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé du groupe Attijari Bank se sont établis au 31/12/2009 respectivement à 238,436 MD et 29,088 MD.

Par ailleurs, les créances classées, les provisions constituées, les agios réservés et le taux de couverture ont évolué comme suit depuis 2007 :

	En mD				
	2007	2008	2009	30/06/09	30/06/10
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 336 276	2 715 303	3 287 772	2 908 206	3 552 974
classe 0	1 702 845	2 171 010	2 658 909	2 307 307	2 934 435
classe 1	217 576	189 759	313 064	247 475	310 163
Créances clientèle (classe 0 et 1)	1 920 421	2 360 769	2 971 973	2 554 782	3 244 598
classe 2	27 972	43 280	24 769	24 172	18 022
classe 3	58 123	18 576	15 066	51 341	28 693
classe 4	329 760	292 678	275 964	277 911	261 660
Dont contentieux	289 449	248 055	258 975	265 178	244 485
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	415 855	354 534	315 799	353 424	308 376
Provisions	119 834	121 023	144 059	128 501	152 380
Agios réservés	67 406	59 855	58 615	59 743	53 916
Provisions & Agios réservés (c)	187 240	180 878	202 674	188 244	206 295
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	8,01%	6,66%	6,16%	6,47%	5,81%
Taux des créances classées (b) /(a)	17,80%	13,06%	9,61%	12,15%	8,68%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	45,03%	51,02%	64,18%	53,26%	66,90%

Le total des créances brutes sur la clientèle est passé de 2 715 303mD en 2008 à 3 287 772mD en 2009 soit une hausse de 21,08% et le montant des créances douteuses et litigieuses est passé de 354 534mD au 31/12/2008 à 315 799mD au 31/12/2009 soit une baisse de 10,93%.

Toutefois, le ratio des créances classées a connu une nette amélioration, il est passé de 13,06% au 31/12/2008 à 9,61% au 31/12/2009 et le taux de couverture des actifs classés est passé de 51,02% au 31/12/2008 à 64,18% au 31/12/2009 en amélioration de 13 points de pourcentage.

Au 30 juin 2010 le ratio des créances classées est passé de 12,15% au 30/06/2009 à 8,68% au 30/06/2010 et le taux de couverture des actifs classés est passé de 53,26% au 30/06/2009 à 66,90% au 30/06/2010 en amélioration de 13 points de pourcentage.

Par ailleurs les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué comme suit depuis l'année 2007 :

Désignation	2007	2008	2009	30/06/2009	30/06/2010
Ratio de solvabilité (1)	0,25%	4,61%	9,2%	6,01%	9,9%
Ratio de liquidité (2)	112%	128%	119%	119%	96%

(1) Fonds propres nets / risques encourus

(2) Actifs réalisables (y compris les propres titres de la banque) / Passifs exigibles

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence :

Monsieur Hassan BERTAL
Directeur Général de la Banque Attijari de Tunisie

1.2 Attestation du responsable du document de référence :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Directeur Général
Monsieur Hassan BERTAL



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2007 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2008 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2009 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.



Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 5 rue Sueffetula Notredame Mutuelle ville 1002 Tunis -Tunisie

Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2008 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2009 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 5 rue Sueffetula Notredame Mutuelle ville 1002 Tunis -Tunisie

Etats financiers intermédiaires au 30 /06/2009 :

Société **AMC Ernst & Young**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers intermédiaires au 30 /06/2010 :

Société **AMC Ernst & Young**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 5, Rue Sueffetula Notredame mutuelle ville 1002 Tunis.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI, et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos-le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur :

- 1) le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :
 - a) l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;
 - b) la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
 - c) l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 12 et 14 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.

- 2) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2007, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser

cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2007 à 68 801 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs, de passifs, de produits et de charges sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI, et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2008 à 35 945 KDT.

2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3, La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, une méthode de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, la banque a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 467 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le

cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI, et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le

31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2009, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi appliqué des décotes plus accélérées sur les garanties par rapport aux taux de décote usuellement retenus, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 28 062 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence que :

- Certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.
- La banque a mis en place les processus adéquats ayant permis le bon déroulement de la migration du système d'information et la reprise correcte des données. Toutefois, certaines étapes n'ont pas été suffisamment documentées.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Noureddine HAJJI et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'Attijari Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'Attijari Bank. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La consolidation des sociétés Attijari Intermédiation, Sud Recouvrement, Générale Tunisienne de l'Informatique et Générale Immobilière du Sud n'ont pas été faites sur la base d'états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) Les fonds propres réglementaires de Attijari Bank, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31 décembre 2008 à 35 945 KDT.
- 2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 3, le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en

contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, le groupe a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 760 KDT.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008. »

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Noureddine HAJJI et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'ATTIJARI BANK. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2009, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Autres principes comptables d'évaluation et de présentation, note 2.3 et note explicative n°3). Le groupe a ainsi appliqué des décotes plus accélérées sur les garanties par rapport aux taux de décote usuellement retenus, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 28 355 KDT.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2009.

Avis sur les états financiers arrêtés au 30 /06/2009

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2009, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'avis suivant :

« En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2009. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

La dotation aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisée par la banque au titre du premier semestre 2009 s'élève à 7,5 MDT correspondant à l'accroissement du risque sur certaines relations. En revanche, la banque n'a pas constaté de reprise de provision, pour un montant estimé à 13,8 MDT, résultant de recouvrements et d'améliorations de classe de risque de relations initialement couvertes par des provisions.

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Avis sur les états financiers intermédiaires au 30 /06/2010

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2009, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Noureddine HAJJI et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'avis suivant :

« En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2010. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisées par la banque s'élèvent à 8,3 MDT dont une dotation additionnelle non affectée par client à hauteur de 11,7 MDT.

Ce montant de provision additionnelle ne correspond pas ainsi à un coût de risque encouru au cours de la période. Il résulte de l'application de la politique de la banque visant à améliorer le taux de couverture des créances douteuses par des provisions.

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Monsieur Nouredine HAJJI

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 TUNIS
Tél: 70.749.111

CNF-Cabinet NEJI Fethi
Monsieur Fethi NEJI



1.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

ATTIJARI INTERMEDIATION
Monsieur Abdelaziz HAMMAMI



1.5 Responsable de l'information

Monsieur Mehdi YARMANI
Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank
Téléphone : 71 14 12 95
E mail : yarmani.mehdi@attijaribank.com.tn



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque.

2.1.1 Dénomination et siège social :

Dénomination Sociale	Banque Attijari de Tunisie
Siège social	95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis – Belvédère
Téléphone	+216 71 141 400
Télécopie	+216 71 782 663
E-mail	courrier@attijaribank.com.tn
Site Internet	www.attijaribank.com.tn

2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique	société anonyme.
Législation Particulière applicable	La société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006.

2.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution	08 Juillet 1968
Durée	99 ans

2.1.4 Objet social: (Article 3 des statuts)

La société a pour objet le commerce de banque, notamment :

- ✍ Recevoir des dépôts de fonds sans limitation de durée de toute personne physique ou morale, publique, semi publique ou privée ;
- ✍ Faire pour elle-même ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'escompte, de recouvrement d'effets de commerce, ou de réescompte de toutes valeurs, d'avance sur titres, d'ouverture de crédits, de financement de marchés administratifs et généralement toutes opérations de banque et de crédit, de change, de bourse, de commission, de souscription; émettre et entreprendre toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;
- ✍ Faire du crédit à moyen ou long terme ,uniquement à concurrence des disponibilités qu'elle se serait procurée à moyen ou long terme tels que dépôts, emprunts ordinaires ou obligataires ou toutes autres ressources spéciales ;
- ✍ Prendre toutes participations dans des entreprises industrielles, agricoles, financières, touristiques, commerciales et de services dont l'objet concourt directement ou indirectement à l'objet social et notamment au développement du sud et ce, conformément à la législation en vigueur.

2.1.5 Registre du commerce

B 140811997

2.1.6 Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

2.1.7 Clauses statutaires particulières

Répartition des bénéfices-Dividendes : (Article 50 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction:

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

1. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
2. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.
3. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

Dispositions communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires
Assemblées Ordinaires et Extraordinaires : (Article 35 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même absents, décédés ou incapables.

Convocation des Assemblées : (Article 36 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, au jour, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé au tribunal sur demande de tout intéressé, en cas d'urgence, ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins 03 % du capital social, soit par le liquidateur, soit par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Si le quorum n'est pas réuni, une seconde Assemblée sera convoquée dans un délai de quinze jours. Elle se tiendra quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Les convocations à ces diverses assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe.

Les actionnaires qui ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auraient fait connaître.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin après tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Quinze (15) jours au moins avant chaque assemblée générale des actionnaires, la liste des actionnaires de la société doit être mise à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Droit de siège à une Assemblée : (Article 37 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)

Peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de dix (10) actions au minimum libérées des versements exigibles.

Les autres titulaires d'actions inférieures à dix peuvent, pour être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée Générale s'il n'est pas muni d'un mandat spécial.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un mandat spécial, les mineurs ou interdits par leur tuteur légal, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-dessus, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et date de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est précisé à l'article 37 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Droit de l'action : (Article 15 des statuts)

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente

Elle donne droit, en outre, à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 49

Condition à remplir pour siéger ou se faire représenter : (Article 38 des statuts)

Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Règlement des Assemblées Générales : (Article 39 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration ou par un actionnaire désigné par les actionnaires présents.

Au cas où l'assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au conseil d'administration (commissaires aux comptes, liquidateur) c'est la personne ayant procédé à la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'assemblée générale est assisté de deux scrutateurs ayant la qualité d'actionnaires ou de représentants d'actionnaires, et d'un secrétaire, désigné par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.

L'Assemblée Générale désigne le Secrétaire de la séance qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau.

Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Ordre du jour de l'Assemblée : (Article 40 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée Générale.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation conformément à la loi.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires si elle ne figure pas à son ordre du jour. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires en vertu de l'envoi à la société d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Droit de vote à l'Assemblée Générale : (Article 41 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation.

Les votes ont lieu à main levée par appel nominatif. Toutefois le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital selon les indications de la feuille de présence.

En outre, tout actionnaire peut voter par correspondance. Les modalités et les conditions du vote par correspondance sont fixées conformément aux dispositions de l'article 278 du Code des Sociétés Commerciales.

Le droit de vote appartient également aux personnes munies d'un mandat spécial.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale : (Article 42 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres du bureau.

Le refus de l'un d'eux doit être mentionné. Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le président du Conseil, soit l'administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président soit par tout autre administrateur.

Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un des liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

Les documents présentés aux assemblées générales tenues au cours des trois derniers exercices ainsi que les procès verbaux des dites assemblées sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société.

Ils peuvent être consultés pendant les horaires habituels de travail de la société.

Quorum et majorité (Article 43 des statuts).

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites, alors, par l'article 36 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes et représentées.

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire : (Article 44 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. Elle entend également les rapports des commissaires aux comptes sur le mandat qu'elle leur a conférés ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par toutes lois en vigueur.

Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire, en particulier :

- ? Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes. La délibération contenant approbation des états financiers est nulle si elle n'a pas été précédée de la lecture du rapport des commissaires aux comptes.
- ? Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration.

- ? Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les administrateurs ou les commissaires et ratifie, s'il y a lieu, les nominations provisoires d'administrateurs faites par le Conseil.
- ? Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, ainsi que celle des commissaires.
- ? Elle décide l'amortissement ou le rachat des actions pour la régulation des cours de bourse conformément à la loi.
- ? Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante.
- ? Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.

Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (Article 45 des statuts).

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Quorum et majorité : (Article 46 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

Les Assemblées Générales, autre que les Assemblées Ordinaires, ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée sera convoquée à nouveau et ne délibérera valablement que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers du capital social.

Dans toutes ces Assemblées Générales le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers, soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Dans toutes les Assemblées Générales Extraordinaires qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur une convocation subséquente, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pouvoir de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (Article 47 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins trois pour cent (03 %) du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications que ce soit, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société.

Elle peut décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- ? L'augmentation ou la réduction du capital social ;
- ? Sa division en action d'un taux autre que celui de cinq dinars ;
- ? La prorogation ou la réduction de la durée de la société ;
- ? Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer.

Toutefois, par dérogation aux disposition ci-dessus, en cas d'augmentation en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui représentent, dans la mesure où ces

modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées, par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement, et s'il y a lieu dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification, les apports en nature ou des avantages particuliers .

Condition de validité des titres : (Article 12 des statuts)

La propriété des actions résulte de leur inscription aux comptes des actionnaires tenus à cet effet soit par la société à son siège social soit par un intermédiaire agréé à cet effet selon la législation en vigueur.

Ces comptes indiquent le nom et le domicile de chaque actionnaire ainsi que le nom et domicile de l'usufruitier avec indication du nombre des titres détenus.

Les valeurs mobilières sont matérialisées du seul fait de leur inscription en compte.

La société ou l'intermédiaire agréé délivre une attestation comportant le nombre des valeurs mobilières détenues par l'intéressé.

Tout propriétaire peut consulter les comptes sus indiqués.

Mutation des actions nominatives : (Article 13 des statuts).

Les actions sont librement négociables dans les conditions et selon les procédures légales en vigueur.

La mutation des actions ne peut s'opérer que par une déclaration de transfert signée du cédant ou par son mandataire, et inscrite sur un registre spécial de la société.

Les actions sur lesquelles les versements échus ont été effectués, sont seules admises au transfert.

La société n'est pas responsable de la validité du transfert. Elle ne reconnaît d'autres transferts d'actions que ceux inscrits sur ses registres.

Les frais résultant de la cession sont à la charge du cessionnaire.

Il n'y a lieu, de la part de la société, à aucune garantie de l'identité ou de la capacité des parties.

2.1.8 Capital social	168 750 000 dinars tunisiens divisé en 33 750 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées
2.1.9 Nationalité	Tunisienne
2.1.10 Régime fiscal	Droit commun
2.1.11 Matricule fiscal	000121JAM000
3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	Siège social : 95, avenue de la liberté -1002 Tunis-Belvédère.
2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	Mr Mehdi YARMANI Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank Téléphone : 71 14 12 95 E mail : yarmani. mehdi @attijaribank.com.tn

2-2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque

Le capital social actuel de la Banque Attijari de Tunisie se présente comme suit :

Capital Social	168 750 000 Dinars
Nombre d'actions	33 750 000
Nominal	5 Dinars
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} Janvier 2010

2.3 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital de la Banque Attijari de Tunisie depuis sa création :

Date de l'AGE	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions
08/07/1968	Capital initial			250 000	50 000
24/08/1968	Augmentation de capital par apport en nature	180 000	36 000	430 000	86 000
24/08/1968	Augmentation de capital en numéraire	70 000	14 000	500 000	100 000
12/04/1969	Augmentation de capital par absorption de la Banque du Peuples	500 000	100 000	1 000 000	200 000
12/04/1969	Augmentation de capital en numéraire	500 000	100 000	1 500 000	300 000
11/07/1971	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	200 000	2 500 000	500 000

Date de l'AGE	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions
05/12/1975	Augmentation de capital en numéraire	1 500 000	300 000	4 000 000	800 000
16/05/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	400 000	6 000 000	1 200 000
15/11/1982	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 000 000	200 000	7 000 000	1 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	600 000	10 000 000	2 000 000
06/06/1987	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital en numéraire (1ere tranche)	10 000 000	2 000 000	25 000 000	5 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 500 000	300 000	26 500 000	5 300 000
	Augmentation de capital en numéraire (2eme tranche)	3 500 000	700 000	30 000 000	6 000 000
16/12/1994	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 000 000	400 000	32 000 000	6 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	18 000 000	3 600 000	50 000 000	10 000 000
28/06/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	53 000 000	10 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	75 000 000	15 000 000
07/06/1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	78 000 000	15 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	100 000 000	20 000 000
28/12/2006	Augmentation de capital en numéraire	50 000 000	10 000 000	150 000 000	30 000 000
21/12/2009	Augmentation de capital en numéraire	18 750 000	3 750 000	168 750 000	33 750 000

2.4 Répartition du capital et des droits de Vote au 30/09/2010

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Actionnaires TUNISIENS	5 763	15 304 281	76 521 405	45,35%
Personnes morales	187	8 828 616	44 143 080	26,16%
Ayant 3% et plus	1	1 579 303	7 896 515	4,68%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	15	6 071 772	30 358 860	17,99%
Ayant au maximum 0,5%	171	1 177 541	5 887 705	3,49%
Personnes physiques	5 576	6 475 665	32 378 325	19,19%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	1 194 191	5 970 955	3,54%
Ayant au maximum 0,5%	5 573	5 281 474	26 407 370	15,65%
Actionnaires Etrangers	7	18 418 965	92 094 825	54,57%
Personnes morales	1	18 416 304	92 081 520	54,57%
Ayant 3% et plus	1	18 416 304	92 081 520	54,57%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
Personnes physiques	6	2 661	13 305	0,01%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au maximum 0,5%	6	2 661	13 305	0,01%
Total	5 770	33 723 246	168 616 230	99,92%
Reste à attribuer		13 748	68 740	0,04%
Compte en attente de régularisation		13 006	65 030	0,04%
TOTAL	5 770	33 750 000	168 750 000	100,00%

2-4-1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/09/2010

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
ANDALUCARTHAGE HOLDING SA	18 416 304	92 081 520	54,57%
INDUSTRIES CHIMIQUES DE FLUOR (ICF)	1 579 303	7 896 515	4,68%
	19 995 607	99 978 035	59,25%

2-4-2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2010

Désignation	Qualité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Membres des organes d'administration				
Moncef CHAFFAR	Président du conseil	1 140	5 700	0,00%
Mohamed KETTANI	Administrateur			
EI Moatassim BELGHAZI	Administrateur			
Hassan BERTAL	Directeur Général			
Boubker JAI	Administrateur			
José Reig ECHEVESTE	Administrateur			
Javier Hidalgo BLASQUEZ	Administrateur			
M'hammed DRISS	Administrateur	1 309	6 545	0,00%
Mzoughi MZABI	Administrateur	275 544	1 377 720	0,82%
Mohamed Fahd Sakher EL MATERI	Administrateur			
TOTAL		277 993	1 389 965	0,82%

2.4.3 Nombre d'actionnaires

Le capital d'Attijari bank est réparti entre 5770 actionnaires au 30/09/2010 dont :

- ✍ 188 Actionnaires personnes morales ;
- ✍ 5 582 Actionnaires personnes physiques.

2.5 Présentation d'Andalucarthage Actionnaire de référence

Andalucarthage est un holding ad hoc détenant 54,57% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Le groupe Attijariwafa bank a procédé à la création du holding Andalucarthage en 2008 et qui a acheté de l'ancien holding Andalumaghreb sa participation dans Attijari bank Tunisie. Il est installé à Tanger au MAROC. Son capital s'élève à 126 millions d'euros et est détenu à hauteur de 83,7% par Attijariwafa bank et 16,3% par Banco Santander Central Hispano.

2-5-1 Présentation du groupe Attijariwafa bank

Premier groupe bancaire et financier du Maghreb et huitième au niveau africain, Attijariwafa bank bénéficie d'une assise financière solide, d'un capital de savoir-faire diversifié et d'outils d'expertise modernes, qui le positionnent aujourd'hui en acteur clé du développement économique marocain.

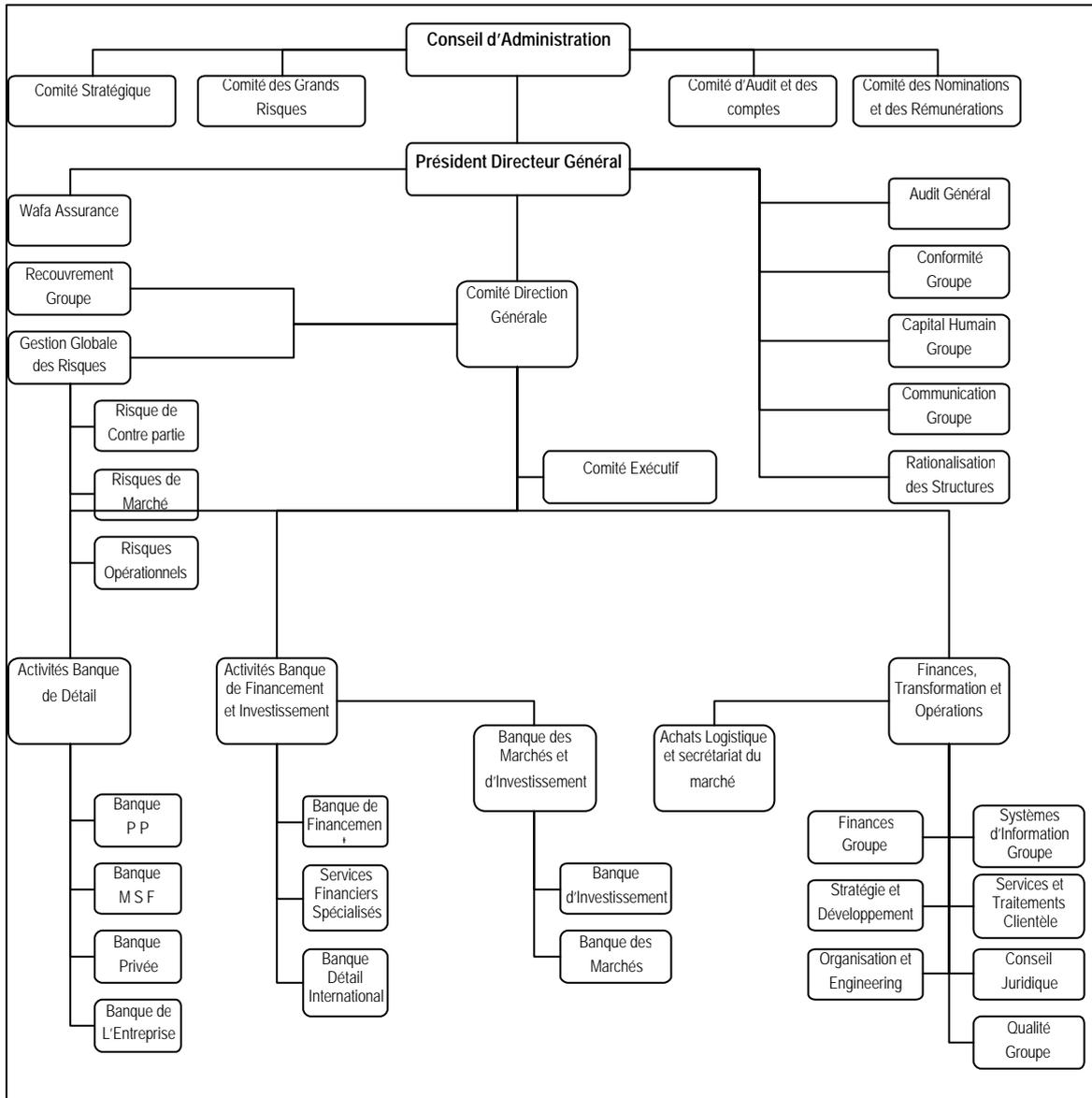
Une mission qu'Attijariwafa bank relève avec dynamisme et volontarisme, en se fixant un double objectif : situer ses performances aux meilleurs standards internationaux et s'inscrire dans une perspective de rayonnement dans l'espace euroméditerranéen et de compétition internationale.

Le groupe Attijari wafa bank a remporté le trophée de la banque africaine de l'année 2008 décerné en marge des Assemblées Générales de la banque mondiale et FMI par Africain banker magazine

Attijariwafa bank en chiffres au 31/12/2009

- ✎ Total réseau : 1806 agences ;
- ✎ Nombre de clients : 4,2 millions ;
- ✎ Effectif total : 12400 collaborateurs ;

2-5-1-1 Organigramme d'Attijariwafa bank



2.5.1.2 Activités du groupe Attijariwafa bank

Les domaines d'action du groupe Attijariwafa bank sont organisés autour de 2 pôles opérationnels :

? **Pôle « Banque de Détail » :**

La Banque des Particuliers et des Professionnels s'impose comme le leader sur l'ensemble des segments du marché, que ce soit au niveau de la collecte des ressources, de l'octroi des crédits ou de la distribution des produits de la bancassurance.

La Banque de l'Entreprise offre à travers une entité dédiée au « Financement de l'investissement PME » une panoplie de produits et services adaptés aux opérateurs.

La Banque des Marocains sans Frontières ne cesse de gagner de nouvelles parts de marché grâce à la cohérence de sa stratégie commerciale et ses actions de proximité en faveur de la clientèle cible.

? Pôle « Banque de Financement, des Marchés & d'Investissement et Filiales Financières » :

La Banque de Financement se positionne comme l'interlocuteur privilégié de la grande entreprise en matière de financement de projets.

La Banque de Détail à l'International est structurée autour d'un réseau de banques locales basées dans les pays du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne, notamment Attijari bank Tunisie et Attijari bank Sénégal.

La Banque des Marchés et d'Investissement favorise les synergies entre les différentes lignes de métiers.

Les sociétés du groupe figurant dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank au 31/12/2009 se présentent comme suit

En milliers

Dénomination	Capital social	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Attijariwafa bank (y compris succursales à l'étranger)	1 929 960 m Dirhams	-	-	Mère
Attijariwafa Europe	33 907 m EUR	100 %	100 %	Intégration globale
Crédit du Sénégal	5.000 000 m FCFA	95 %	95 %	Intégration globale
Attijari bank Tunisie	168 750 m TND	54,57 %	45,66 %	Intégration globale
Attijari International Bank	3 000 m USD	50 %	50 %	Intégration globale
Wafa Salaf	113 180 m Dirhams	50,94 %	50,94 %	Intégration globale
Wafa Bail	150 000 m Dirhams	97,83 %	97,83 %	Intégration globale
Wafa Immobilier	50 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa LLD	20 000k Dirhams	98,46%	100%	Intégration globale
Attijari Factoring Maroc	30 000 m Dirhams	75%	75 %	Intégration globale
Wafa Cash	35 050 m Dirhams	99,13 %	99,13 %	Intégration globale
Attijari Finances Corp	10 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Gestion	4 900 m Dirhams	66 %	66 %	Intégration globale
Attijari Intermédiation	5 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Attijariwafa Finanziaria SPA	600 m EUR	100 %	100 %	Intégration globale
BCM Corporation	200 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale

Wafa Corp	113 832 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
OGM	885 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
ANDALUCARTHAGE	126 390 m EUR	83,7 %	83,7 %	Intégration globale
Wafa Assurance	350 000 m Dirhams	79,23 %	79,23 %	Mise en équivalence
KASOVI	50kUSD	50 %	50 %	Intégration globale
SAF	3320 k EUR	99,82 %	49,98 %	Intégration globale
FILAF	15 000 K FCFA	100 %	50 %	Intégration globale
Moussafir Hotels	193 000K Dirhams	33,34 %	33,34 %	Mise en équivalence
Attijari SICAR	26 456 mD	67,23 %	30,70 %	Intégration globale
PANORAMA	110 000K Dirhams	79,23 %	79,23 %	Intégration globale
Union Bancaire des Banques	7 400 000 K FCFA	58,71%	58,71%	Intégration globale
Crédit du CANOO	5010 610 K FC FA	91%	91%	Intégration globale
Société Ivoirienne de Banque	10 000 000 K FCFA	51%	51%	Intégration globale
CAFIN	1 122000 K FCFA	100%	100%	Intégration globale
FCP Sécurité		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Optimisation		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Stratégie		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Expansion		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Fructi Valeurs		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	11 450 000K FCFA	82,77 %	51,61 %	Intégration globale
Banque Internationale pour le Malie	5 002 870 K FCFA	51 %	51 %	Intégration globale

2.5.1.3 Principaux agrégats financiers du groupe Attijariwafa bank

Les principaux agrégats d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Indicateurs en milliards de dirhams	2009	2008
Activité		
Dépôts clientèle	194,7	176,6
Créances sur la clientèle	178,9	153,4
Assise financière		
Total bilan	290,4	258,9
Capital social	1,93	1,93
Fonds propres part groupe avant répartition	18,7	18,7
Résultats		
Produit net bancaire	13,3	11,0
Charges générales d'exploitation	4,7	4,4
Résultat brut d'exploitation	7,9	6,1
Résultat net part groupe	3,7	2,8
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE)	22,7%	20,8%
Rendement des actifs (ROA)	1,6%	1,4%
Coefficient d'exploitation	44,5%	41,5%
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre (en dirhams)	270	258
BPA (en dirhams)	20,33	16,16
PER	13,2x	15,9x
Dividende yield	2,2%	1,9%

2.5.2 Présentation de Banco Santander Central Hispano

Grâce à la fusion de la BCH (Banco Central Hispano) et de la Santander, puis l'acquisition de la banque anglaise Abbey en 2004, Santander est devenu aujourd'hui le quatrième groupe bancaire européen et neuvième mondial.

Si le cœur du métier du groupe reste la banque de détail avec plus de dix milles agences, Santander n'en néglige pas moins les activités de banque commerciale et d'investissements, de banque privée, de crédit à la consommation, de gestion d'actifs et d'assurances.

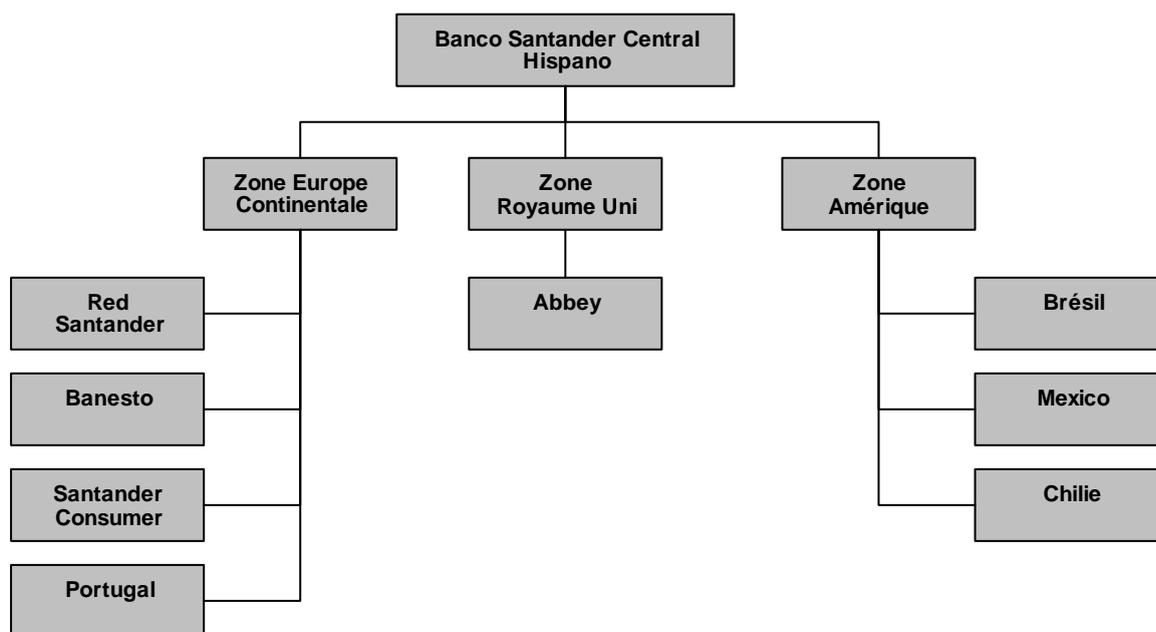
Présent en Espagne sous les enseignes Santander Central Hispano et Banesto, au Portugal avec Santander Totta, au Royaume Uni avec Abbey, le groupe est également présent dans d'autres pays européens avec Santander consumer spécialisée dans le crédit à la consommation.

En dehors du continent européen Santander est très présent en Amérique Latine où le groupe est le leader dans la banque de détail avec les enseignes : Santander Banespa au Brésil, Santander Serfin au Mexique et Santander Santiago au Chili entre autres. Un positionnement qui se concrétise par 92 millions de clients.

2.5.2.1 Banco Santander Central Hispano en chiffres au 31/12/2009

Nombre d'actionnaires	3 062 633
Nombre de collaborateurs	169 460
Europe continentale	près de 42 892 collaborateurs
Royaume uni	près de 22 949 collaborateurs
Amérique latine	près de 89 805 collaborateurs
Gestion financière et des participations	1 820 collaborateurs
Nombre d'agences	13 660
Europe continentale	Près de 5 772 agences
Royaume uni	près de 1 322 agences
Amérique latine	près de 6 204 agences

2.5.2.2 Organigramme par zone de Banco Santander Central Hispano



2.5.2.3 Principaux agrégats financiers de Banco Santander Central Hispano

Les principaux agrégats consolidés de Banco Santander se présentent comme suit :

Indicateurs en Millions d'euro	2009	2008
Activité		
Ressources clientèle gérées	900 057	826 567
Créances sur la clientèle	682 551	626 888
Assise financière		
Total bilan	1 110 529	1 049 632
Capital social	4 114	3 997
Prime d'émission	29 305	28 104
Fonds propres part groupe avant répartition	70 006	63 768
Résultats		
Produit net bancaire	39 381	33 489
Charges générales d'exploitation	-16 421	-14 949
Résultat brut d'exploitation	22 960	18 540
Résultat net part groupe	8 943	8 876
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE)	13,90%	17,07%
Rendement des actifs (ROA)	0,86%	1,00%
Coefficient d'exploitation	37,6%	41,86%
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre (en euro)		
BPA (en euro)	1,0454	1,2207
DPA (en euro)	0,6000	0,6508
PER	11,05	5,53

2.5.3 Place occupée par la Banque Attijari de Tunisie vis à vis de l'actionnaire de référence

La Banque Attijari de Tunisie constitue pour le groupe des banques actionnaires un partenaire qui vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements notamment entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne, tout en ambitionnant de positionner la banque en structure de référence sur son marché et d'atteindre l'objectif d'être la deuxième banque privée à l'horizon 2010.

Par ailleurs, la Banque Attijari de Tunisie a été intégrée depuis 2005 dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank ce qui a eu pour conséquence de la hisser vers les standards internationaux de la profession bancaire et notamment en matière de gestion des risques suivant les règles prudentielles prévues par le comité de Bâle II et l'adoption des normes comptables IFRS en matière de traitement et de publication des informations financières.

2-6 Description sommaire du Groupe Banque Attijari de Tunisie au 31/12/2009

2.6.1 Présentation générale du groupe

2.6.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2009

Attijari bank est à la tête d'un groupe composé essentiellement de seize sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activités:

Dénomination Sociale	Capital Social au 31/12/09 en mDT	Participation Attijari bank en nombre d'actions	Taux de participation directe d'Attijari bank	Provisions constituées en mDT
Attijari bank	168 750			
Attijari Intermédiation	5 000	49 992	99,98%	2 316,249
Attijari Recouvrement (5) (Ex sud recouvrement)	1 000	99 930	99,91%	-
Attijari Sicar	26 456	201 700	67,23%	1 503,179
Générale Tunisienne d'Informatique – GTI -	400	11 999	30,00%	-
Attijari Valeur SICAV	15 158	1900	83,60%	-
Attijari Placement SICAV	22 215	1 90	99,90%	-
Attijari Leasing	21 250	1 317 856	62,02%	-
Générale Immobilière du Sud –GIS-	3 000	8 970	29,90%	-
Attijari obligataire Sicav	122 028	299	0,02%	-
Attijari Gestion	500	5 000	99,88%	-
Attijari Immobilière (4)	150	15 000	99,95%	-
Attijari Finance (ex Attijari Conseil) (2)	1000	2 500	24,93%	-
Ste Touristique & Immobilière de Médenine (1)	150	14 700	49,00%	73, 500
AMEL SICAF (1)	1 325	4 750	35,85%	475
STAR IMMOBILIERE (3)	500	10 000	20,00%	100
BATAM IMMOBILIERE (4)	150	3 270	21,80%	32, 700

(1) Sociétés en cours de liquidation

(2) société qui a augmenté son capital en juillet 2009 à 1 million de dinars et a changé sa dénomination sociale en Attijari Finance

(3) Société en difficulté financière

(4) société nouvellement créée

(5) société qui a changé sa dénomination sociale en Attijari Recouvrement

Ci après une description sommaire, au 31/12/2009, des sociétés du groupe Attijari bank et de la société mère du groupe :

Attijari bank : créée en juillet 1968, Attijari bank est une société anonyme intervenant dans le secteur bancaire au capital actuel de 168 750 000 dinars divisé en 33 750 000 actions de nominal 5 dinars dont 54,57% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit marocain, dénommé ANDALUCARTHAGE.

L'objet social d'Attijari bank est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'Attijari bank à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

Attijari Intermédiation

Objet	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles.
Date de création	14 Novembre 1995
Capital social	5 000 000 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,98 % du capital social

Attijari Intermédiation figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Sicar

Objet	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Date de création	30 Juin 1997
Capital social	26 455 500 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	67,23 % du capital social

Les titres de participation détenus par Attijari Sicar dans le cadre de conventions de rétrocession ainsi que les comptes courants actionnaires et les créances imputées sur les fonds propres totalisent un montant de 18 173 095 dinars au 31/12/2009.

Attijari Sicar figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Recouvrement

Objet	Recouvrement des créances bancaires pour son propre compte ou celui de tiers.
Date de création	Mars 2001
Capital social	1 000 000 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,91 % du capital social.

Sud Recouvrement a changé sa dénomination le 28 avril 2010 en « Attijari recouvrement »

Au 31/12/2009 le total brut des créances acquises par la société « Sud Recouvrement » s'élève à 353 millions de dinars, ces créances ont été acquises pour un prix total de 3 millions de dinars.

Attijari Recouvrement figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Leasing

Objet	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage
Date de création	13 Décembre 1994.
Capital social au 31/12/2009	21 250 000 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	62,02% du capital social

Au 31/12/2009 le capital social d'Attijari Leasing est détenu à hauteur de 62,02% par Attijari bank, les principaux autres actionnaires sont : la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques – STEC – 11,19%, la Société d'Automobile et de Matériel – SAM – 3,17% et le groupe - Habib Kamoun – 5,60%.

Attijari Leasing figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidée en 2009 par la méthode de l'intégration globale.

Générale Immobilière du Sud : GIS

Objet	La promotion immobilière notamment l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous les immeubles bâtis.
Date de création	Décembre 1998.
Capital social	3 000 000 Dinars.
Participation directe d'Attijari bank	29,90 % du capital social.

Le capital de la Générale Immobilière du Sud est détenu à hauteur de 29,9% par Attijari bank, 14,9% par Attijari Leasing, 23% par la Société Tunisienne d'Engrais Chimique – STEC – et 16,65% par la société – SAM - .

La Générale Immobilière du Sud figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Générale Tunisienne d'Informatique : GTI

Objet	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en terme de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Date de création	Décembre 1982.
Capital social	400 000 Dinars.
Participation directe d'Attijari bank	30 % du capital social.

La générale Tunisienne d'Informatique – GTI – a été créée en partenariat avec d'autres sociétés du groupe, son capital social est détenu à hauteur de 30% par Attijari bank, 20% par ATTIJARI INTERMEDIATION, 16,25% par ATTIJARI SICAR et 16,25% par BFI.

La Générale Tunisienne d'Informatique GTI figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank depuis 2003, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Placements SICAV

Objet	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Date de création	21 Décembre 1993
Capital social au 31/12/2009	22 214 687 dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,90% du capital social

Attijari Placement SICAV figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidé par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Valeurs SICAV

Objet	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Date de création	21 Décembre 1993
Capital social au 31/12/2009	15 158 113 dinars
Participation directe d'Attijari bank	83,60% du capital social

Attijari Valeurs SICAV figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Obligataire SICAV

Objet	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Date de création	26 avril 2000
Capital social au 31/12/2008	122 027 591 dinars
Participation directe d'Attijari bank	0,02% du capital social

Attijari Obligataire SICAV figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Attijari Gestion

Objet	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Date de création	Juillet 2008
Capital social au 31/12/2009	500 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,88% du capital social

Attijari Gestion figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank en 2009, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Immobilière

Objet	La Société a pour objet la promotion immobilière, notamment, l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non.
Date de création	2008
Capital social	150 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,95% du capital social

Attijari Immobilière figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank en 2009, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Finance

Objet	La Société a pour objet le conseil et l'ingénierie financière
Date de création	Juillet 2008
Capital social au 31/12/2009	1 000 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	24,93% du capital social

Attijari Finance (Ex Attijari Conseil) a procédé en juillet 2009 à la modification de sa dénomination sociale à Attijari Finance et à l'augmentation de son capital de 750 mille dinars réservée totalement à Attijari Finance Corp, une société de droit marocain filiale d'Attijari Wafa Bank.

Attijari Finance figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank en 2009, elle est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

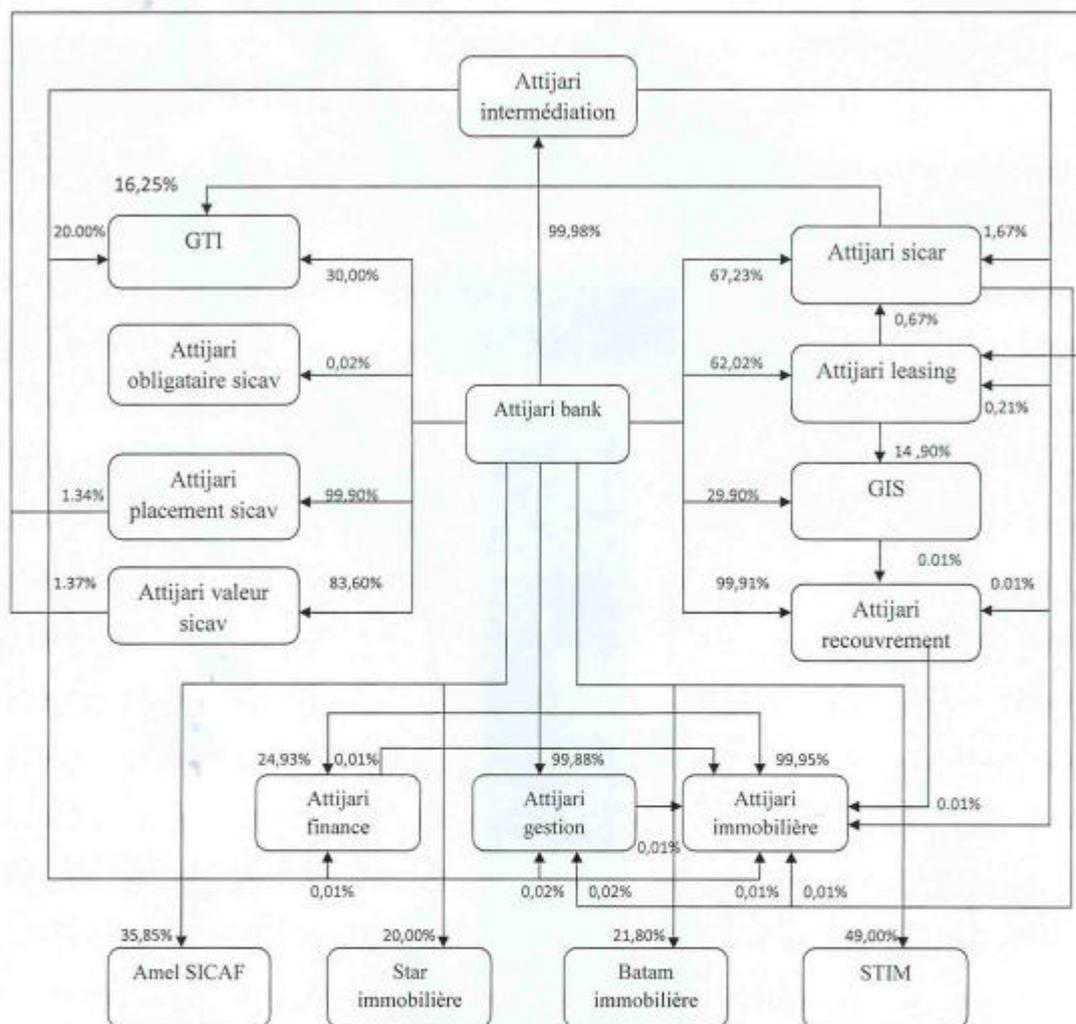
AMEL SICAF : Son capital social actuel est de 1 325 000 dinars, détenu à concurrence de 35,85% par Attijari bank. Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et l'exercice de toutes opérations compatibles avec son objet. Cette société est en cours de liquidation. Elle n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation en 2009 en raison de l'absence d'informations financières.

STAR IMMOBILIERE : Son capital social actuel est de 500 000 dinars, détenu à concurrence de 20% par Attijari bank. La Société a pour objet la promotion immobilière, notamment, l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non. La société connaît des difficultés financières. Elle n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation en 2009 en raison de l'absence d'informations financières

BATAM IMMOBILIERE : Cette société a été créée en 2003. Son capital social actuel est de 150 000 dinars détenu à concurrence de 21,8% par Attijari bank. Cette société n'a pas établi d'états financiers depuis 2005. Elle n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation en 2009 en raison de l'absence d'informations financières.

STE TOURISTIQUE & IMMOBILIERE DE MEDENINE « STIM » Cette société au capital social actuel de 150 000 dinars, détenu à concurrence de 49% par Attijari bank est en cours de liquidation. Elle n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation en 2009 en raison de l'absence d'informations financières

2.5.1.2 Schéma de participation financière du groupe au 31/12/2009



2.5.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2009

	Attijari bank	Attijari Intermédiation	Attijari Recouvrement*	Attijari Sicar	Attijari Leasing	Attijari Immobilière	Attijari Finance	Attijari Gestion	Attijari Obligataire Sicav	Attijari Placement Sicav	Attijari Valeur Sicav	Général Tunisienne d'Informatique	Général Immobilière de Sud	Amel Sicaf	Star immobilière	Sté Touristique et Immobilière de Medenine	Batam
Attijari bank		99,98%	99,91%	67,23%	62,02%	99,95%	24,93%	99,88%	0,02%	99,90%	83,60%	30,00%	29,90%	35,85%	20%	49%	21,80%
Attijari Intermédiation				1,67%	0,21%		0,01%	0,02%	0,01%			20,00%					
Attijari Recouvrement*																	
Attijari Sicar												16,25%					
Attijari Leasing				0,67%									14,90%				
Attijari Immobilière																	
Attijari Finance																	
Attijari Gestion		0,02%															
Attijari Obligataire Sicav																	
Attijari Placement Sicav	0,56%				1,42%												
Attijari Valeur Sicav	0,37%				1,73%												
Général Tunisienne d'Informatique																	
Général Immobilière de Sud																	
Amel Sicaf																	
Star immobilière																	
Sté Touristique et Immobilière de Medenine																	
Batam																	

Attijari Bank s'engage à supprimer les participations réciproques entre les sociétés du groupe Attijari afin de se conformer aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales

2.5.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2009

En milliers de dinars

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués en 2009 au titre de l'exercice 2008	Dividendes distribués en 2010 au titre de l'exercice 2009
Attijari bank	240 801	234 396	46 974	46 818	3 236 299	-84 064		
Attijari intermédiation	7 019	842	-81	738	19 291	-113		
Attijari Recouvrement	1 674	3 531	3 342	939	4 734	-187		641
Attijari Sicar	27 792	4 709	1 322	1 315	11 538	0	0	1 191
Attijari Leasing	14 858	11 307	8 836	3 184	133 277	-5 024		
Attijari Immobilière	3 078	3 411	3 296	3 473	194 463	-461		
Attijari Finance	913	118	-83	-87	203	-4		
Attijari Gestion	522	323	23	38	318	-3		
Attijari Obligataire Sicav	127 510 (1)	5 729	5 108	4 963	1 767	-134(2)	5 158	5 482
Attijari Placement Sicav	22 531(1)	563	316	5 663	152	-200 (2)	319	316
Attijari Valeur Sicav	15 348 (1)	351	183	3 846	256	-134 (2)	168	190
Général Tunisienne d'Informatique	583	2 476	42	12	784	-27		
Général Immobilière de Sud	6 552	3 411	3 296	3 473	194	-0,5	200	490
Amel Sicaf**								
Star immobilière **								
Sté Touristique et Immobilière de Medenine **								
Batam Immobilière***								

* Total des passifs

** Société en cours de liquidation

*** Société en difficultés financières

(1) Actif net

(2) Charges de gestion des placements

2.5.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2009

En milliers de dinars

	Attijari bank	Attijari intermédiation	Attijari Recouvrement*	Attijari Sicar	Attijari Leasing	Attijari Immobilière	Attijari Finance	Attijari Gestion	Attijari Obligataire Sicav	Attijari Placement Sicav	Attijari Valeur Sicav	Général Tunisienne d'Informatique	Général Immobilière de Sud	Amel Sicaf	Star Immobilière	Sté Touristique et Immobilière de Medenine	Batam	Maturité
Crédits bancaires	166718*		2 621		47 509	13 200						59	0					à + d'un an
					33 658							187	0					à - d'un an
Crédits extérieurs																		
Emprunt obligataires	80 364				2 000													à + d'un an
					7 000													à - d'un an
Fonds gérés				9 079														
Emprunts et ressources spéciales	113 234			2 078														à + d'un an
																		à - d'un an
Découvert																		
Billet de trésorerie					12 950													
Leasing																		
Titres participatifs		3 500																
Total	360 316	3 500	2 621	11 157	103 117	13 200	0	0	0	0	0	246	0	0	0	0	0	494 157

*Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

2.5.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe Attijari Bank

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les sociétés du groupe Attijari recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du groupe dans les conditions du marché.

2.6.2 Relations avec les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2009

2.6.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits Reçus

Le total des dépôts à vue des sociétés du groupe auprès d'Attijari bank s'élèvent à 20 403 mD et les dépôts à terme s'élèvent à 18 080mDT .

Dénomination sociale	En dinars	
	Dépôt à vue	Dépôt à terme
Attijari Intermédiation	165 903	
Attijari recouvrement	1 558 192	2 070 000
Attijari Sicar	184 070	
GTI	90 633	
GIS	79 678	
Attijari Leasing	2 357 402	10 800
Attijari Obligataire Sicav	11 402 700	16 000 000
Attijari Placements Sicav	425 594	
Attijari Valeurs Sicav	537 321	
Attijari Gestion	45 346	
Attijari Immobilière	2 726 616	
Attijari Finance	829 977	-
TOTAL	20 403 432	18 080 800

Prêts octroyés

Le total des prêts accordés aux sociétés du groupe d'Attijari bank s'élève à 26 354 mD

Dénomination sociale	Concours accordés	Débit		Crédit à CMT		Crédit à LT		Compte courant associier
		Encours	Marge	Encours	Marge	Encours	Marge	
Attijari Intermédiation								
Attijari Recouvrement	3 746			3 195				
Attijari Sicar								
GTI				270				
GIS								
Attijari Leasing				13 423		5 980		
Attijari Obligataire Sicav								
Attijari Placements Sicav								
Attijari Valeurs Sicav								
Attijari Gestion								
Attijari Immobilière								
Attijari Finance								
TOTAL	3 746			16 618		5 980		

2.6.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe
Néant

2.6.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus

Néant

Donnés

- Néant

2.6.2.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Attijari bank et distribués par les sociétés du groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009

	Nombre d'actions détenues par Attijari bank *	Dividendes encaissés par Attijari bank (mD)	Jetons de présence perçus par Attijari bank (mD)
ATTIJARI INTERMEDIATION	49 992	-	-
ATTIJARI RECOUVREMENT	99 910	640 556	-
ATTIJARI SICAR	177 863	804 353	8 000
GTI	11 999	-	-
GIS	8 970	146 510	2 000
ATTIJARI LEASING	1 317 856	-	-
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	299	1 330	-
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	16 607	315 765	-
ATTIJARI VALEUR SICAV	94 112	158 578	-
ATTIJARI GESTION	4 994	-	-
ATTIJARI IMMOBILIERE	14 993	-	-
ATTIJARI FINANCE	2 493	-	-
TOTAL		2 067 092	10 000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

2.6.2.5 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Attijari bank et distribués par les sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008

	Nombre d'actions détenues par Attijari bank *	Dividendes encaissés par Attijari bank (mD)	Jetons de présence perçus par Attijari bank (mD)
ATTIJARI INTERMEDIATION	49 992	-	-
ATTIJARI RECOUVREMENT	99 910	-	-
ATTIJARI SICAR	177 863	-	8 000
GTI	11 999	-	2 000
GIS	8 970	59 800	2 000
ATTIJARI LEASING	1 317 856	-	14 000
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	299	1 414	-
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	16 607	318 904	-
ATTIJARI VALEUR SICAV	94 112	140 791	-
ATTIJARI GESTION	4 994	-	-
ATTIJARI IMMOBILIERE	14 993	-	-
ATTIJARI FINANCE	2 493	-	-
TOTAL		520 909	26 000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

2.6.2.6 Les dividendes et autres rémunérations distribués par Attijari bank aux sociétés du groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009

Néant

2.6.2.7 Les dividendes et autres rémunérations distribués par Attijari bank aux sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008

Néant

2.6.2.8 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

Les garanties et sûretés réelles

Données

Néant

Reçues

Néant

Les cautions**Données**

Néant

Reçues

Néant

2.6.3 Relations commerciales entre Attijari bank et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009**2.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisées avec les autres sociétés du groupe****A/ Chiffre d'affaires encaissé par Attijari bank :**

Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre Attijari bank et Attijari intermédiation prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce, à hauteur de 3 500 mDT. Ces titres participatifs porteront à Attijari bank une rémunération fixe et variable :

Rémunération fixe : 1% l'an. Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres d'Attijari Intermédiation selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse.

Rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 mDT.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 35mDT.

La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI INTERMEDIATION auprès d' Attijari Bank est de 38 mDT.

Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par Attijari Bank pour ATTIJARI INTERMEDIATION , courant l'exercice 2009, s'élèvent à 1mDT.

La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI PLACEMENT SICAV auprès d' Attijari Bank est de 4 mDT.

La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI VALEUR SICAV auprès d' Attijari Bank est de 4 mDT.

La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV auprès d' Attijari Bank est de 30 mDT.

La rémunération du compte courant ouvert par GTI auprès d'Attijari Bank est de 1 mDT.

Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par Attijari Bank pour GTI , courant l'exercice 2009, s'élèvent à 3 mDT.

Les charges financières facturées par Attijari Bank à ATTIJARI RECOUVREMENT au titre du crédit contracté s'élèvent à 187 mDT courant l'exercice 2009.



Les charges financières facturées par Attijari Bank à La Générale Tunisienne d'Informatique au titre du crédit contracté s'élèvent à 24 mDT courant l'exercice 2009.

Les charges financières facturées par Attijari Bank à Attijari Leasing au titre du crédit contracté s'élèvent à 743 mDT courant l'exercice 2009.

B/ Chiffre d'affaires encaissé par les autres sociétés du groupe

GTI : En vertu d'une convention cadre conclue entre Attijari bank et sa filiale GTI pour la conception et la mise en place de l'application « DELTA » ainsi que les prestations d'assistance informatique, un montant de 2 537 mDT a été facturé au titre de l'exercice 2009.

Attijari intermédiation:

Dans le cadre de l'élaboration du prospectus et la réalisation de l'opération d'augmentation de capital pour le compte d'Attijari bank et en vertu d'un protocole d'accord signé entre cette dernière et Attijari intermédiation, le montant total des commissions facturées par Attijari intermédiation au titre de l'exercice 2009 s'est élevé à 50 mille dinars.

Les commissions perçues par ATTIJARI INTERMEDIATION, relatives aux transactions boursières initiées par Attijari Bank s'élèvent à 20 mDT.

Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari Bank et détenues par ATTIJARI INTERMEDIATION, perçus par cette dernière s'élèvent à 16mDT.

Les commissions perçues sur la cession des valeurs mobilières s'élèvent à 178 mDT au titre de l'exercice 2009

Attijari Recouvrement (Ex Sud Recouvrement):

Dans le cadre de la rétrocession d'une partie des créances, pour le compte d'Attijari bank Attijari recouvrement a perçu au titre de l'exercice 2009 une commission qui s'est élevé à 41mDT

Attijari Placement Sicav

Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari Bank et détenues par Attijari Placement Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 32 mDT.

Les produits perçus par Attijari Placement Sicav, au titre du compte à terme s'élèvent à 45 mDT.

Attijari Valeur Sicav

Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari Bank et détenues par Attijari Valeur Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 26 mDT.

Les produits perçus par Attijari Valeur Sicav, au titre du compte à terme s'élèvent à 22 mDT.

Attijari Obligataire Sicav

Les produits perçus par Attijari Obligataire Sicav, au titre du compte à terme s'élèvent à 1 179 mDT.

GIS

Les produits des placements effectués par la GIS auprès d'Attijari bank, au titre de l'exercice 2009, s'élèvent à 155MDT.

ATTIJARI SICAR

Les intérêts perçus par Attijari Sicar sur les comptes courants ouverts dans les livres d'Attijari Bank s'élèvent à 7 mDt au titre de l'exercice 2009.

2.6.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actif inter sociétés du groupe

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Reçues

Néant

Données

Attijari bank a conclu avec Attijari Leasing une convention portant sur des services d'assistance et de collaboration dans le domaine commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. En contre partie de ces services, la banque a comptabilisé au titre de l'exercice 2009 un produit pour un montant de 118mDT.

Attijari bank assure la fonction de dépositaire pour le compte des trois Sicav adossées à elle : Attijari Valeurs Sicav, Attijari Placements Sicav et Attijari Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2009 s'élève à 379mDT.

Attijari bank affecte au profit de Sud Recouvrement son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 205mDT.

Attijari bank affecte au profit de Attijari Sicar son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 118 mDT.

Attijari bank affecte au profit de Attijari Leasing son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 194mDT.

Attijari bank affecte au profit de Général Immobilière De Sud son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 35Mdt



Attijari bank affecte au profit d'Attijari Finance son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 104Mdt

Attijari bank affecte au profit de Attijari Gestion son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 134mDT

2.6.3.4 Les contrats de gestion

Néant

2.6.3-5 Les contrats de location

En vertu d'un contrat de location signé le 15/09/2008, Attijari bank a loué auprès de la société Sud Recouvrement un appartement sis à montplaisir. Le montant payé par la banque au titre de l'exercice 2009 est de 30 mDT.

En vertu d'un contrat de location signé le 02/06/2008, Attijari bank a loué auprès de la société Générale Tunisienne Informatique-GTI un appartement sis à montplaisir. Le montant du loyer perçu par la société Générale Tunisienne Informatique-GTI relatif à l'exercice 2009 est de 31 mDT.

2.6.3.6 Fonds gérés

En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque, Attijari sicar assure pour le compte d'Attijari Bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle.

Au titre de sa gestion des fonds, Attijari sicar perçoit une rémunération annuelle de 1% de la valeur des fonds gérés pour le compte de la banque. La charge comptabilisée en 2009 au titre de cette prestation s'élève à 53 mDT.

2.7 Relations d' Attijari bank avec les autres parties liées au 31/12/2009

2.7.1 Information sur les engagements

Les concours accordés par Attijari Bank aux membres du conseil d'administration et de direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés au 31/12/2009 dans le tableau suivant :

En dinars						
Membres du Conseil d'administration et de direction	Créances Bilan	Participations	Engagements par signature	Total Engagements	Agios Réservés	Provisions constituées
Groupe DRISS	10 138 810	104 000	-	10 155 108	0	104 0000
Groupe MZABI	20 337 358	0	26 336 307	46 711 994	0	0
Princesse holding	18	0	37 769 188	37 769 206	0	0
Total	30 476 186	0	64 105 495	94 636 308	0	0

2.7.2 Transferts de ressources

Attijari bank détient une participation directe de 104 mDT dans le capital de la société AQUA CULTURE TUNISIENNE appartenant au groupe DRISS. Cette participation est totalement provisionnée.

2.7.3 Les prestations de services reçues ou données

Reçues :

1. Une convention a été signée entre Attijari Bank et Attijariwafa Bank portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par Attijariwafa Bank au profit d'Attijari Bank. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :
 - La stratégie, le marketing et la communication ;
 - Le système d'information ;
 - Le juridique, la comptabilité et les ressources humaines ;
 - Les logistiques et les achats ;
 - La gestion des risques de contrepartie, opérationnel et de marché ;
 - Les procédures et l'organisation ;
 - La qualité.

La rémunération d'Attijariwafa Bank est fixée comme suit :

- Une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par Attijariwafa Bank selon les normes du groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports
- Une refacturation à l'identique des frais divers encourus par Attijariwafa Bank
- Une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties
- Une prise en charge par Attijari Bank des frais occasionnés par la participation des mandataires d'Attijariwafa Bank.

Ces services de transfert de savoir faire ainsi que d'assistance technique et de conseil fournis par Attijari wafa bank au profit d'Attijari bank s'élèvent à 450KDT.

Données :

Néant

2-8 Dividendes

La Banque Attijari de Tunisie n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices 2007, 2008 et 2009.

2-9 Marché des titres d'Attijari bank

Les actions de la Banque Attijari de Tunisie sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un emprunt obligataire convertible en actions émis par Attijari bank en décembre 2006 coté sur le marché obligataire de la cote de la bourse. Il s'agit de l'OCA Attijari bank 2006 (Montant global : 80mD, taux d'intérêt : 4,82%, durée : 5 ans).

Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés de titres étrangers.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3-1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque Attijari de Tunisie a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du 30/09/2010, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant 160 agences réparties sur tout le territoire du pays. Le réseau d'Attijari bank dispose ainsi du 1^{er} réseau privé et du 1^{er} du secteur.

S'inscrivant dans la même perspective, l'ex Banque du Sud, actuellement la Banque Attijari de Tunisie s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, l'Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

Après une période de forte croissance, la Banque Attijari de Tunisie-Ex Banque du Sud- a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, en 1996 et en 1997, le faisant passer de 30 à 100 millions de dinars. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat de son capital et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,94% en 1997 à 33,34% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital d'un holding financier Andalumaghreb qui détenait 53,54% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Lors de l'acquisition du bloc de contrôle, le holding ad hoc de participation de droit espagnol dénommé Andalumaghreb était détenu à hauteur de 68% par Attijariwafa bank et de 32% par Banco Santander Central Hispano.

A la fin de l'année 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Atijari wafa bank et de 16,3% par Banco santander. En date du 30 décembre 2008, Andalucarthage a acheté toutes les participations de Andalumaghreb dans le capital d'Attijari Bank Tunisie ainsi que les OCA souscrites dans l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA ATTIJARI BANK 2006 ».

Il est à rappeler que les deux partenaires propriétaires du consortium hispano-marocain dénommé Andalucarthage sont deux acteurs de référence dans le métier de banque notamment à l'échelle régionale. Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec 1396 agences et points de vente et un Produit Net Bancaire de 13,3 milliards de dirhams en 2009 en terme consolidé, soit l'équivalent de 1,896 milliards de dinars. Banco Santander Central Hispano est la première banque d'Espagne et l'une des principales banques d'Europe et d'Amérique Latine avec 11 456 succursales à travers le monde et avec un Produit Net Bancaire de 26 298 millions d'euros en 2008, soit l'équivalent de 49 703 millions de dinars.

L'alliance d'Attijari Bank au consortium Attijariwafa Bank Banco Santander Central Hispano a constitué un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice a pu tirer profit de l'expertise de ces deux groupes en se développant dans tous les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales.

Sur décision du conseil d'administration de la banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'AGE du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenues le 11 décembre 2006 " Banque Attijari de Tunisie " et " Attijari Bank " par abréviation commerciale.

Le 28 décembre 2006, le capital de la banque est passé de 100MD à 150MD et ce par l'émission de 10 000 000 nouvelles actions de nominal 5 dinars. Cette augmentation de capital a été suivie d'une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD, une première de son genre sur la place de Tunis. Et Le 21 décembre 2009, le capital de la banque est passé de 150 MD à 168,750MD et ce par l'émission de 3 750 000 nouvelles actions de nominal 5 dinars.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan a permis à la banque de se positionner comme un acteur de référence sur le marché bancaire en Tunisie , de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se conformer aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

Dans ce cadre, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place une organisation axée sur une spécialisation en Business Units afin de permettre aux différentes lignes de métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs et cela notamment à travers :

- ✍ la séparation et la filialisation de certaines activités ;
- ✍ la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisation
- ✍ la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements) ;
- ✍ La création d'une filiale spécialisée dans les activités de conseil (accès aux appels d'offres publics).
- ✍ La refonte du système d'information avec la mise en place d'un système de global banking répondant aux besoins de la banque et aux exigences des nouveaux standards de la profession.
- ✍ La mise en place des principes de bonne gouvernance : La banque a mis en place très rapidement les structures recommandées par les standards internationaux en la matière.

En 2009, la Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 147 947mD réalisant une hausse de 15,09% par rapport à 2008.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une évolution de 16,12% passant de 2 410,416 MD en 2008 à 2 798,966 MD en 2009 soit une part de marché de 8,9%. Les crédits octroyés ont totalisé un montant de 2 232,001 MD au 31/12/09 affichant aussi une évolution de 13,7% et accaparant ainsi 7,8% de parts de marché.

La Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines :

- l'intermédiation en bourse et la gestion de portefeuilles individuels avec Attijari Intermédiation
- La gestion d'actifs collectifs avec Attijari Gestion
- Le conseil et l'ingénierie Financières avec Attijari Conseil
- Le leasing avec Attijari leasing
- Le recouvrement de créances avec Sud Recouvrement
- Le capital risque avec Attijari Sicar
- L'immobilier avec la Générale Immobilière du Sud (GIS) et Attijari Immobilière

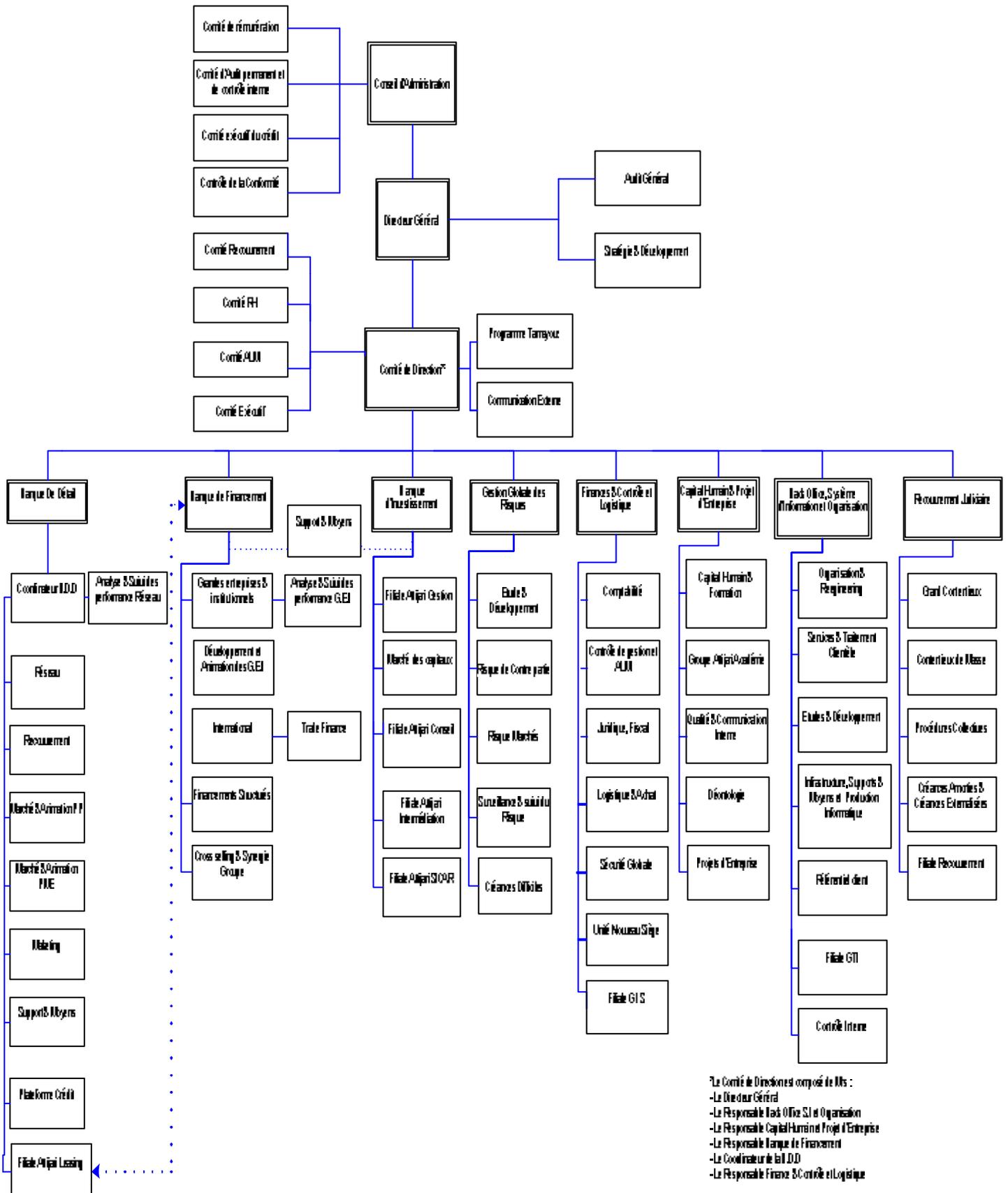


- L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique (GTI)
- Le placement collectif en valeurs mobilières avec trois Sicav : Attijari valeurs sicav et Attijari placements sicav (Sicav mixtes) et Attijari Obligataire Sicav (Sicav obligataire)

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé du groupe Attijari Bank se sont établis au 31/12/2009 respectivement à 238,436 MD et 29,088 MD.

3-2 Organisation de la Banque

3.2.1 Organigramme de la Banque Attijari de Tunisie au 30 août 2010



3.2.2 Gouvernance

Conformément aux standards internationaux, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place les structures nécessaires à même d'ériger les principes de bonne gouvernance et de déontologie en tant que principes managériaux dans la ligne de conduite de la banque.

✍ **Le conseil d'administration :**

Le conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Banque. Il est chargé de superviser la gestion de la Banque, d'assurer son efficacité et sa rentabilité. Dans l'esprit de bonne gouvernance, le conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur définissant les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions selon les dispositions législatives en vigueur, ainsi qu'une charte de l'administrateur regroupant l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur. Le conseil d'administration est assisté par les trois comités suivants :

✍ **Le Comité d'audit permanent et de contrôle interne :**

Le comité d'audit permanent est composé des administrateurs suivants n'ayant pas de fonction de gestion : Le président du conseil d'administration Mr Moncef CHAFFAR, Mr M'zoughi MZABI et de Mr José Reig ECHEVESTE. Le comité est chargé notamment de :

- veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- l'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures de l'établissement de crédit et autres organes chargés des missions de contrôle et l'adoption des mesures correctrices ;
- vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle ;
- réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de la banque avant sa transmission au conseil d'administration pour approbation ;
- examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Proposer la nomination des commissaires aux comptes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles.

Un règlement du comité permanent d'audit a été approuvé par le conseil d'administration du 06 mars 2006.

La rémunération des membres du comité est de 3 000 dinars / an par membre .

✍ **Le Comité de rémunération**

Le comité de rémunération est consulté pour tous les points relatifs à la rémunération des administrateurs et des membres de la direction générale. Les membres du comité ne perçoivent aucune rémunération.

✍ **Le Comité exécutif de crédit**

Le comité exécutif de crédit définit les orientations stratégiques de la banque (politique générale de crédit) se traduisant d'une part par le choix des financements à distribuer selon les régions et les secteurs d'activité et d'autre part par la fixation des seuils maximums de

concentration en faveur d'un seul bénéficiaire, les critères d'évaluation des risques clients et les conditions de délégations de pouvoirs en matière d'octroi de crédit.

☞ La Direction Générale

La direction générale a pour mission principale la réalisation de la stratégie et du plan de développement arrêté par le conseil d'administration, mais aussi la mise en place et la réalisation du processus adéquat, lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Pour l'accomplissement de sa mission, la direction générale est assistée par les comités suivants

	compétences	Présidé par
Comité de direction	<ul style="list-style-type: none"> ☞ définir les orientations stratégiques de la banque (politique générale, engagements, recouvrement, ressources humaines, etc....) ; ☞ analyser les résultats et performances périodiques de la banque ; ☞ définir les objectifs d'activité à atteindre. 	Mr le Directeur Général

	compétences	Présidé par
Comité Recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> ☞ définir la politique de la banque et fixer les objectifs en matière de recouvrement ; ☞ évaluer les actions entreprises et les performances réalisées par les structures de la banque en matière de recouvrement ; ☞ prendre les décisions qui s'imposent pour améliorer le recouvrement en coordonnant avec toutes les unités du Réseau ; ☞ suivre en permanence l'évolution des impayés, l'apurement des arrangements conclus et le dénouement des dossiers transmis au contentieux. 	Mr le Directeur Général

	compétences	Présidé par
Comité Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Tenir informés les responsables de la banque des besoins en personnel et faire valider les nouvelles décisions de recrutements et de rémunérations, ☞ Examiner les décisions de titularisation et les désignations aux postes fonctionnels, ☞ Analyser, arrêter les besoins en formation du Personnel de la banque et valider des projets sociaux, 	Mr le Directeur Général

	<ul style="list-style-type: none"> ✍ examiner les demandes de crédits exceptionnels ne cadrant pas avec la réglementation en vigueur ✍ examiner et apprécier le plan annuel des départs à la retraite anticipée, ✍ apprécier les plans de couverture légale et réglementaire du personnel et examiner les nouvelles formules de bancassurance. 	
--	---	--

	compétences	Présidé par
Comité ALM (gestion Actif / Passif)	<ul style="list-style-type: none"> ✍ analyser l'évolution des Actifs/Passifs de la banque ✍ définir la stratégie de gestion de la trésorerie ✍ définir la politique des taux de la banque aux nouveaux produits et services à lancer. 	Mr le Directeur Général

Afin d'élargir le cadre de concentration, d'échange et d'impliquer davantage les responsables de la banque dans le processus décisionnel relatif aux différentes questions touchant à la gestion de la banque, il a été institué, en mai 2008, un comité Exécutif composé des responsables des différentes structures de la banque.

	compétences	Présidé par
Comité Exécutif	<ul style="list-style-type: none"> ✍ veille à la mise en œuvre des plans d'action annuels et des budgets qui en découlent ✍ suit l'évolution de l'activité de la banque (à travers sa production, ses effectifs, ses ratios, ses parts de marché, la qualité des risques de contre partie et des risques opérationnels) ; ✍ suit la réalisation des objectifs et décide le cas échéant des actions à mettre en œuvre ; ✍ s'informe du lancement et suit l'état d'avancement des différentes entités de la banque ; ✍ veille à la gestion cohérente de la politique de communication, aussi bien externe qu'interne. 	Mr le Directeur Général

Dans le cadre du suivi et de l'implémentation du nouveau système d'information de la banque et la valorisation de la communication, il a été institué en Juillet 2009 deux entités rattachées au comité de direction. La première entité dénommée Programme TAMAYOUZ et la deuxième entité est dédiée à la communication externe.

3.2.3 Contrôle interne

Conformément à la norme comptable sectorielle Tunisienne NCT 22 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les établissements bancaires et aux règlements en vigueur édictés par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux établissements de crédits n°2006-19 du 28 novembre 2006 relative à la mise en place d'un

système de contrôle interne et l'institution d'un comité permanent d'audit, le système de contrôle interne au sein de la Banque Attijari de Tunisie comprend quatre niveaux de contrôle avec une nette séparation entre contrôles périodiques et les contrôles permanents et l'institution de reporting des anomalies liées à l'activité en question entre les différents niveaux de contrôle ainsi qu'un suivi rigoureux de leur régularisation :

Les niveaux de contrôle en place consistent en :

- ? un contrôle de premier niveau assuré par les systèmes d'information et les procédures mises en place ;
- ? Un contrôle de second niveau assuré par les contrôleurs opérationnels permanents pour toutes les opérations initiées au niveau des agences et des centres d'affaires ;
- ? un contrôle de troisième niveau assuré par les Services centraux chargés de la supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion.
- ? un contrôle de quatrième niveau assuré par les différentes structures de contrôle périodique rattachées directement à la Direction Générale et au conseil d'administration.

En outre, la Banque s'est dotée d'un système d'information couvrant toutes ses activités à tous les niveaux de l'organisation et ce, à l'appui de procédures et de règles de gestion préétablies.

La fonction contrôle de la conformité est assurée par une structure indépendante rattachée au conseil d'administration de la Banque.

La structure de contrôle de la conformité comprend un responsable désigné par le conseil d'administration et des collaborateurs.

Le responsable de la structure contrôle de la conformité et ses collaborateurs :

- ? Disposent de capacités individuelles d'intégrité et de discrétion
- ? Disposent des compétences professionnelles nécessaires pour l'exercice de leur fonction dont notamment la maîtrise des lois et règlements en vigueur, la maîtrise des règles professionnelles et d'éthique et la maîtrise des exigences en matière d'organisation et de contrôle interne
- ? sont motivés pour accomplir au mieux la fonction qui leur incombe

A côté des structures qui assurent des contrôles permanents et périodiques, la supervision des activités de contrôle interne est assurée par des comités spécialisés à savoir :

- ? Le comité exécutif
- ? Le comité Permanent d'audit

De façon plus détaillée, le système de contrôle interne se présente comme suit :

3.2.3.1 Procédures et organisation

Définition des règles de procédure et de gestion

L'élaboration des règles de procédures et de gestion et leur mise à jour est du ressort de la Direction de l'Organisation qui relève de l'autorité du responsable du pôle technologie et opération et qui a pour mission la définition dans des cadres appropriés des instructions de services en veillant à leur actualisation conformément aux besoins de l'activité, aux exigences réglementaires et aux normes de contrôle interne.

- ? La documentation s'y rapportant est mise à la disposition des utilisateurs et services concernés au moyen de notes spécifiques en explicitant la teneur et les diligences à observer.
- ? Dans des domaines particuliers, la diffusion de la note d'instruction s'accompagne d'une action de communication et de sensibilisation pour en faciliter l'application et en assurer une perception adéquate.

L'organisation

Dans le domaine de l'organisation, les mesures de contrôle interne consistent principalement à séparer les fonctions de traitement et de validation de celles de contrôle et à dissocier entre les tâches incompatibles et non cumulables.

La répartition des tâches et des responsabilités fait l'objet de délégation de pouvoirs axée sur le partage des responsabilités, la réhabilitation des contrôles de second niveau et la collégialité de la décision dans le domaine du risque.

3.2.3.2 La maîtrise des risques :

En vertu des attributions conférées à la Direction Centrale de la Gestion Globale des Risques, le rôle de cette unité est de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement, des utilisations et des mises en place par rapport aux besoins, aux capacités, à la situation financière et économique ainsi qu'aux règles définies par la Banque Centrale.

Le suivi des engagements et des actifs classés est assuré avec minutie par la division contrôle et surveillance des engagements qui procède à la collecte des informations utiles, apprécie leur intégrité et évalue le Portefeuille en fonction des normes de gestion prudentielle édictées par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telles que modifiées par les textes subséquents, relative à la couverture des risques et des engagements, et en rend compte au Comité de Recouvrement.

3.2.3.3 L'analyse des écarts et suivi des objectifs budgétaires

Cette mission relève de la Direction du Contrôle de Gestion qui centralise les informations relatives à l'activité de chaque unité de gestion, rapproche les réalisations par rapport aux objectifs fixés et en assure le reporting à la Direction Générale au moyen de rapports mensuels reproduisant l'évolution de l'activité et les performances enregistrées. Ces comptes rendus font l'objet de suivis minutieux de la part des structures en charge de la supervision et du contrôle.

3.2.3.4 Evaluation du système de contrôle interne et des activités d'audit

Elle est assurée par les Directions de l'Audit interne et du contrôle qui relèvent de la Direction Centrale du Contrôle Général.

Les missions d'Audit interne portant d'une part sur le siège et les filiales et d'autre part sur le réseau sont programmées sur la base d'un Plan annuel d'intervention approuvé par la Direction Générale et soumis au comité d'Audit permanent et de contrôle interne pour avis.

Les rapports de missions qui en découlent sont soumis sous format détaillée à la Direction Générale et sous format synthétique au comité d'Audit permanent et du contrôle interne.

Le Comité d'Audit permanent et de contrôle interne, rattaché au conseil d'administration, assure la supervision et le suivi des activités de contrôle interne et les recommandations qui en découlent.

La refonte du système de contrôle interne est amorcée en 2008. Plusieurs actions ont été réalisées durant l'exercice par l'audit général afin de consolider les acquis et de perfectionner le dispositif en cours de finalisation. Dès lors, un projet de définition des normes et méthodes du contrôle, a été concrétisé en 2009.

Il a été ainsi établi un manuel d'audit définissant les outils et méthodes qui reposent sur les principes professionnels généralement admis et qui tend vers un travail de qualité et constructif entre l'auditeur et l'audité pour l'amélioration des procédures et la proposition de correctifs. Ce projet a pour objectifs de mettre au point, d'une part une charte définissant le rôle, les objectifs, les contraintes et les principes de la fonction et d'autre part, un manuel qui puisse servir de fil conducteur aux travaux conduits par les auditeurs, quelle que soit leur expérience et / ou leur connaissance des méthodes de l'audit.

Outre la mise en place d'un manuel d'Audit, il a été élaboré une cartographie des risques par entités et processus pour une identification précise des zones de risques et la proposition des solutions adéquates. Par ailleurs, une base de données a été mise en place. Cette base regroupe l'ensemble des missions d'audit par année et un archivage électronique de divers documents y afférents (le manuel d'audit, les rapports de missions effectuées en 2007, 2008 et 2009, les Normes d'audit...) afin de les rendre accessibles aux auditeurs d'une manière autonome et sécurisée.

3.2.4 Système d'information

Dans le cadre de son Programme de Transformation, Attijari Bank a lancé la refonte de son Système d'Information afin :

- d'optimiser les processus fonctionnels en les centrant sur :
 - o La gestion de la relation client,
 - o L'amélioration de la qualité de services avec une meilleure célérité de traitement,
 - o L'optimisation des processus fonctionnels,
 - o La satisfaction des impératifs de Reporting IFRS,
- de rationaliser les coûts informatiques en optimisant les coûts de traitement.

Le nouveau Système d'Information est centré sur l'intégration de la solution progicielle de type Global Banking, éditée par Delta Informatique.

Les années 2008 et 2009 ont constitué, sans aucun doute, un tournant stratégique dans la mise à niveau du système d'information d'Attijari bank ou toute la banque a été mobilisée, à tous les niveaux de la hiérarchie, pour atteindre les objectifs du programme TAMAYOUZ initié en Septembre 2007. Cette mobilisation appuyée par une organisation et un suivi rigoureux des différentes étapes du projet ont permis de mettre en œuvre les composantes du nouveau système selon le planning fixé.

La mise en place du Global Bancaire Delta a permis entre autres de :

- ✍ Situer le client au cœur du nouveau SI : Toutes les activités et procédures sont désormais fédérées autour du client qui est devenu au centre des préoccupations des gestionnaires et des commerciaux pour lui offrir la meilleure qualité de service et des produits correspondant à son besoin.
- ✍ Doter la banque des moyens nécessaires pour gérer et suivre en temps réel son activité afin de rationaliser davantage la gestion interne de ses différentes structures sans oublier d'unifier le référentiel client, compte en plus des informations de base.

La première phase du programme TAMAYOUZ a été concrétisée le 2 janvier 2009. Elle a permis de mettre en production :

- ✍ Le noyau du nouveau Système d'Information (Delta bank):
 - ✍ Référentiel client et compte.
 - ✍ Comptabilité Générale.
 - ✍ Comptabilité Auxiliaire.
 - ✍ Échelles d'intérêts Dinars & Devise.
- ✍ La connexion en temps réel de toutes les applications centrales au référentiel unique (Delta)

La mise en production de ces composantes a été accompagnée par la mise en place d'un nouveau plan comptable permettant un meilleur reporting. Un algorithme de segmentation de la clientèle a pris place. Cet algorithme permet une meilleure connaissance et appréciation de nos relations pour leur offrir les produits et services correspondant à leurs besoins. La mise



en production a été accompagné aussi par la mise en place des Traitements automatiques des échelles en devise (cette activité était partiellement informatisée).

Sur le plan technique, la première phase du programme TAMAYOUZ s'est aussi concrétisée par la mise à niveau du site de back up et la mise en production d'une nouvelle architecture des systèmes centraux (nouveaux serveurs UNIX sur lesquels le noyau Delta est exploité ainsi des serveurs WINDOWS SERVER 2003 pour les autres applications centrales).

La deuxième phase du programme TAMAYOUZ (Bascule des agences sur le nouveau système) s'est déroulée du 05 juin au 23 Octobre 2009 et a été réalisée en deux étapes. La première phase consiste à choisir une agence pilote pendant 5 semaines, et une agence PP, une agence mixte et un centre d'affaire pilotes pendant 2 semaines. La seconde étape est la phase de déploiement des autres agences en 6 Lots. Chaque lot est constitué de 18 à 25 Agences).

La bascule des agences a mobilisé toute la banque et a nécessité l'accomplissement d'importants travaux que ce soit les travaux préparatoires à la bascule (Finalisation des paramétrages, Accompagnement aux changements, Technique, sécurité...) ou les travaux de la bascule elle-même (Formation des employés, Installation de l'infrastructure technique, Reprise et chargement des données, Mise en place d'une structure de support ...).

3-2-5 Politique sociale

L'effectif de la Banque Attijari de Tunisie est passé à 1 475 employés au 31/12/2009 contre 1 491 employés au 31/12/2008.

Le nombre des recrutés en 2009 a été de 53 universitaires lauréats des écoles d'ingénieurs et de gestion et a entraîné une évolution significative de la part des diplômés de l'enseignement supérieur et les hauts potentiels issus des grandes écoles dans l'effectif global, passant de 37,16% à 46,58%.

✍ Formation du personnel

Dans le cadre du développement des compétences et l'accompagnement du parcours de carrière de l'ensemble des collaborateurs, les actions de formations ont touché près de 5064 bénéficiaires soit 12 545 jours homme / formation pour une dépense globale de l'ordre de 1.176.000 DT dont 403 mD ont été ristournées: la moyenne de formation par collaborateur est ainsi estimée à 3,41 J. Ces actions de formation ont été en grande partie consacrée à la mise en place de l'application DELTA.

Principales thématiques abordées:

1. Consolidation de la stratégie de la banque
2. Perfectionnement & mise à niveau :
3. Nouveautés réglementaires
4. Formation académique
5. Formation continue & initiale

✍ Politique d'intéressement du personnel

La politique d'intéressement du personnel adoptée au titre de l'année 2009 s'est manifestée à travers la mise en place d'un système équilibré qui reflète une cohérence entre la performance et la récompense. En effet, l'année 2009 a été marquée par le lancement de plusieurs challenges et l'attribution de primes d'intéressement visant la motivation des collaborateurs pour accompagner la banque dans sa stratégie de développement et de performance.

Le critère adopté était « la performance exceptionnelle », une performance réalisée au-delà du travail ordinaire et des objectifs tracés. Ce système d'intéressement a touché 25% de l'effectif des cadres supérieurs et 37 agences ayant réalisé ou dépassé le taux de réalisation des objectifs (TRO).

Une nouvelle démarche en matière de promotion conventionnelle, basée sur un système de scoring objectif et un classement par ordre de mérite de la hiérarchie, vient d'être adoptée en enregistrant des taux importants (les avancements du personnel d'exécution, d'encadrement et du personnel cadre ont enregistré respectivement des taux de 77% et 43%).

3-2-6 Effectifs et réseau de la banque

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution de l'effectif de la Banque Attijari de Tunisie sur la période 2007 – 2009 :

	2007	2008	2009
Personnel de direction	296	340	372
Personnel d'encadrement	527	633	677
Personnel d'exécution	547	502	411
Huissiers et agents de services	14	16	15
Total	1 384	1 491	1 475
Taux d'encadrement	59,47%	65,26%	71,12%

La répartition de cet effectif sur le réseau et les services centraux du siège se présente comme suit :

	2008	Part %	2009	Part %
Effectif du réseau	918	61,57%	908	61,56%
Effectif du siège	573	38,43%	567	38,44%
Total effectif	1 491	100%	1 475	100%

Quant au nombre des agences composant le réseau de la Banque Attijari de Tunisie, il a évolué au cours des trois dernières années comme suit :

	2007	2008	2009	Septembre 2009	Septembre 2010
Réseau	105	137	149	147	160

L'année 2010 confirme la volonté de la banque à conforter sa position à travers l'ouverture de 11 nouvelles agences ainsi que le réaménagement lourd d'anciennes agences.

3.3 Activité et performances de la Banque au 31/12/2009

3.3.1 Les ressources

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636	2 410 416	2 798 966	16,12%
Emprunts et ressources spéciales	115 465	166 143	113 234	-31,85%
Capitaux propres	95 697 *	136 991	240 801	75,78%
Total	2 152 798	2 713 550	3 153 001	16,19%

* Chiffres retraités

3.3.1.1 Les dépôts et avoirs de la clientèle

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Dépôts à vue	554 397	685 479	872 412	27,27%
Comptes d'épargne	673 949	779 028	906 510	16,36%
Dépôts à terme*	448 668	548 520	553 770	0,96%
Autres dépôts et avoirs**	264 622	397 389	466 274	17,33%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636	2 410 416	2 798 966	16,12%

* Comptes à terme et Certificats de dépôts.

** Y compris les dettes rattachées

Au 31/12/2009, les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 2 798 966 mD contre 2 410 416 mD à fin 2008 soit un accroissement de 16,12% (+ 388 550 mD) résultant :

- ? D'une hausse des dépôts à vue de 27,27% à 872 412 mD au 31/12/2009 contre une hausse de 23,64% à 685 479 mD au 31/12/2008 ; avec une part de 28,4% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle ;
- ? D'une hausse de 16,36% des comptes d'épargne contre une hausse de 15,59% en 2008 passant de 779 028 mD au 31/12/2008 à 906 510 mD au 31/12/2009.

Ci après un tableau retraçant la part de marché d'Attijari Bank par nature de dépôts au cours des trois dernières années.

	2007	2008	2009
Dépôts à vue	6,9%	7,6%	8,5%
Dépôts à terme	7,2%	7,6%	8,9%
Comptes d'épargne	9,4%	9,9%	10,3%
Part de marché	7,7%	8,2%	8,9%

? Source : BCT

La part de la Banque Attijari de Tunisie dans les dépôts collectés sur le marché bancaire est passée de 8,2% en 2008 à 8,9% en 2009.

3.3.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Emprunts matérialisés*	74 146	130 402	80 364	-38,4%
Ressources spéciales*	41 319	35 741	32 870	-8,0%
Total Emprunts et Ressources spéciales	115 465	166 143	113 234	-31,8%

* Y compris les dettes rattachées

Le total des emprunts et ressources spéciales s'est élevé à 113 234 mD au 31/12/2009 contre 166 143 mD au 31/12/2008, enregistrant ainsi une baisse de 31,8%.

3.3.1.3 Les capitaux propres de la Banque

Au cours des trois dernières années les capitaux propres de la Banque ont évolué de la manière suivante :

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Capital Social	150 000	150 000	168 750	12,5%
Réserves	48 332*	48 831	87 073	78,3%
Autres capitaux propres	87 312	87 326	87 326	0,0%
Résultats reportés	-180 531	-189 947	-149 166	-21,5%
Résultat de l'exercice	-9 416	40 781	46 818	14,8%
Total des capitaux propres	95 697*	136 991	240 801	75,8%

* Chiffres retraités

Au 31/12/2009, la Banque Attijari de Tunisie a réalisé un résultat bénéficiaire de 46 818mD ce qui a permis d'améliorer les capitaux propres de la Banque qui ont affiché à la clôture de l'exercice 2009 une hausse de 75,8%.

3-3-2 Les emplois

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Les crédits à la clientèle	1 704 031**	1 963 053	2 232 001	13,7%
Portefeuille titres*	339 930	351 577	393 693	12,0%
valeurs immobilisées	39 215 **	96 094	129 522	34,8%
Total	2 083 176	2 410 724	2 755 216	14,3%

* portefeuille titres commercial et d'investissement

** Chiffres retraités

3-3-2-1 Les crédits à la clientèle

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Comptes débiteurs	147 290 *	156 495	147 057	-6,0%
Autres concours à la clientèle	1 533 992 *	1 787 975	2 069 031	15,7%
Crédits sur ressources spéciales	22 749	18 583	15 913	-14,4%
Total des crédits à la clientèle	1 704 031*	1 963 053	2 232 001	13,7%

* chiffres retraités

Au titre de l'année 2009, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de 13,7% à 2 232 001 mD.

Pour cette même année l'encours des comptes débiteurs a affiché une baisse de 6% à 147 057 mD.

Quant aux autres concours à la clientèle, ils ont affiché une évolution de 15,7% à 2 069 031mD en 2009.

Les crédits sur ressources spéciales, ont par contre accusé à fin décembre 2009 une baisse de 14,4% par rapport à l'année 2008.

La Banque a œuvré aussi pour la sélection de son portefeuille visant une meilleure répartition des risques et a déployé des efforts remarquables au niveau des structures de recouvrement.

Le volume des provisions au 31 décembre 2009 a atteint 144 059mD contre 121 023mD au 31 décembre 2008 affichant ainsi une augmentation de 19%.

Ci après un tableau retraçant la part de marché de la Banque Attijari de Tunisie par nature de crédits au cours des trois dernières années.

	2007	2008	2009
Crédits sur ressources spéciales	1,3%	1,1%	0,98%
Crédits sur ressources ordinaires*	7,7%	7,4%	7,3%
Part de marché	7,3%	7,0%	6,9%

Source BCT

* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

Portefeuille des créances

(en mD)

	2007	2008	2009
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 336 276	2 715 303	3 287 772
classe 0	1 702 845	2 171 010	2 658 909
classe 1	217 576	189 759	313 064
Créance clientèle (classe 0 et 1)	1 920 421	2 360 769	2 971 973
classe 2	27 972	43 280	24 769
classe 3	58 123	18 576	15 066
classe 4	329 760	292 678	275 964
Dont contentieux	289 449	248 055	258 975
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	415 855	354 534	315 799
Provisions	119 834	121 023	144 059
Agios réservés	67 406	59 855	58 615
Provisions & Agios réservés (c)	187 240	180 878	202 674
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	8,01%	6,66%	6,16%
Taux des créances classées (b) /(a)	17,80%	13,06%	9,61%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	45,03%	51,02%	64,18%

3.3.2.2 Le portefeuille titre

3.3.2.2.1 Portefeuille titres commercial

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Bons du trésor	269 419	268 964	279 950	4,08%
Placements SICAV	25 747	25 747	55 260	114,63%
Provisions sur placements SICAV	-3 643	0	0	-
Total portefeuille Titres commercial	291 523	294 711	335 211	13,74%

3.3.2.2.2 Portefeuille d'investissement

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
	Montant	Montant	Montant	
Titres d'investissement				
Obligations	9 943	8 370	6 926	-17,25%
Autres titres d'investissements			373	-
Créances rattachées	281	226	165	-26,99%
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390	0,00%
Total titres d'investissement	9 834	8 206	7 074	-13,79%
Titres de participations				
Titres de participations libérés	49 112	57 766	59 543	3,08%
Placements SICAR	5 314	5 124	5 124	-0,01%
Provisions sur placements SICAR	-2 475	-2 411	-2 537	5,22%
Provisions pour dépréciation titres	-13 981	-12 406	-10 995	-11,38%
Créances rattachées	603	587	273	-53,52%
Total titres de participations	38 573	48 660	51 408	5,65%
Parts dans les entreprises liées				
Parts dans les entreprises liées	911	911	911	0,00%
Provisions sur les parts des entreprises liées	-911	-911	-911	0,00%
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0	
Total portefeuille d'investissement	48 407	56 866	58 482	2,84%

Le portefeuille d'investissement a connu en 2009 une légère hausse de 2,84% à 58 482 mD contre 56 866 mD en 2008.

3.3.2.3 Les immobilisations nettes

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Immobilisations incorporelles Brutes	7 116	7 789	35 732	358,75%
Immobilisations corporelles Brutes	78 178	138 966	150 890	8,58%
Amortissement des immobilisations	-46 079	-50 661	-57 100	12,71%
Amortissement des immobilisations incorporelles	-4 936	-6 044	-7 563	25,13%
Amortissement des immobilisations corporelles	-41 143*	-44 617	-49 537	11,03%
Total des immobilisations nettes	39 215*	96 094	129 522	34,79%

* chiffres retraités

La valeur nette des immobilisations de la Banque au terme de l'année 2009 s'est accrue de 34,79% par rapport à 2008 pour atteindre 129 522mD.

3.3.3 Les résultats d'exploitation

3.3.3.1 Le Produit Net Bancaire

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Marge sur intérêts	49 128	64 271	70 534	9,74%
Marge sur commissions	31 820	35 569	41 240	15,94%
Autres revenus	23 836	28 709	36 173	26,00%
Produit Net Bancaire	104 784	128 549	147 947	15,09%

Au 31 décembre 2009, le produit net bancaire de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 147 947mD contre 128 549mD au 31 décembre 2008, s'inscrivant ainsi en hausse de 15,09%.

3.3.3.1.1 La marge d'intérêts (MIN)

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Intérêts et revenus assimilés	124 353	150 520	154 598	2,71%
Intérêts encourus et charges assimilés	75 225	86 249	84 064	-2,53%
Marge d'intérêts	49 128	64 271	70 534	9,74%

La marge d'intérêts a enregistré une légère hausse de 9,74% en 2009 par rapport à 2008 suite à la légère progression des produits de 2,7% et une baisse des charges de 2,5%.

3.3.3.1.2. Les commissions nettes

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Commissions en produits	32 816	37 104	43 625	17,57%
Commissions encourues	996	1535	2 385	55,36%
Commissions nettes	31 820	35 569	41 240	15,94%

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de 5 671mD pour atteindre 41 240mD en 2009 en hausse de 15,94% par rapport à 2008.

3.3.3.1.3 Les autres revenus

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	22 013	26 971	35 446	31,42%
Revenus du portefeuille d'investissement	1 823	1 751	727	-58,49%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-13	0	-100,00%
Total	23 836	28 709	36 173	26,00%

3.3.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Frais de personnel	39 316	44 524	50 258	12,88%
Charges générales d'exploitation	19 910	19 256	21 772	13,07%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 038	4 790	6 446	34,57%
Frais d'exploitation	63 264	68 570	78 476	14,45%

3.3.3.3 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

(en mD)

	2007	2008	2009	Variation 2009 / 2008
	Montant	Montant	Montant	
Dotations aux provisions sur créances douteuses	61 318	40 942*	43 840	7,08%
Reprises sur provisions sur créances douteuses	-18 107	-39 752	-20 804	-47,67%
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	8 078	4 443	4 762	7,18%
Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-144	-10	24	-340,00%
Autres (pertes sur créances abandonnées)		18 000	0	-100,00%
Total	51 145	23 622	27 822	17,78%

* y compris les dotations aux provisions sur décote de garanties (25 467 mD)

3.3.3.4 Le résultat net

(en mD)

	2007	2008	2009
	Montant	Montant	Montant
Résultat net	-9 416	40 781	46 818

Au 31/12/2009, Le résultat net d'Attijari bank s'est établi à 46 818mD marquant ainsi une progression de 14,8% par rapport au résultat de l'année 2008 qui s'est établi à 40 781mD.

3.4. Activité et performances de la Banque au 30/06/2010

3.4.1 Les ressources

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2/S1
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 704 926	3 120 736	2 798 966	15,37%
Emprunts et ressources spéciales	114 206	37 223	113 234	-67,41%
Capitaux propres	157 199	267 382	240 801	70,09%
Total	2 976 331	3 425 340	3 153 001	15,09%

3.4.1.1 Les dépôts et avoirs de la clientèle

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Dépôts à vue	882 430	947 175	872 412	7,34%
Comptes d'épargne	829 775	945 688	906 510	13,97%
Dépôts à terme*	549 002	772 460	553 770	40,70%
Autres dépôts et avoirs **	443 719	455 413	466 274	2,64%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 704 926	3 120 736	2 798 966	15,37%

* comptes à terme et certificats de dépôts.

** Y compris les dettes rattachées

Les dépôts à vue ont atteint 947 175 mD au 30 juin 2010 contre 882 430 mD au 30 juin 2009 avec une part de 30,35% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Les comptes d'épargne, ont atteint 945 688mD au 30 juin 2010 ; en progression de 14% par rapport à leur niveau du 30 juin 2009.

Les dépôts à terme ont atteint 772 460 mD au 30 juin 2010 contre 549 002 mD au 30 juin 2009 ce qui correspond à 24,75% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Ci après un tableau retraçant la part de marché d' Attijari de Tunisie par nature de dépôts.

	30/06/2009	30/06/2010	31/12/2009
Dépôts à vue	7,2%	9,1%	8,5%
Dépôts à terme	8,0%	7,6%	8,9%
Comptes d'épargne	9,5%	10,1%	10,3%
Part de marché	8,1%	8,7%	8,9%

Source : BCT

3.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Emprunts matérialisés*	77 965	6 170	80 364	-92,09%
Ressources spéciales*	36 241	31 053	32 870	-14,32%
Total emprunts et ressources spéciales	114 206	37 223	113 234	-67,41%

* Y compris les dettes rattachées

3.4.1.3 Les capitaux propres de la Banque

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Capital Social	150 000	168 750	168 750	12,50%
Réserves	48 946	87 166	87 073	78,09%
Autres capitaux propres	85 380	85 370	87 326	-0,01%
Résultats reportés	-149 166	-102 348	-149 166	-31,39%
Résultat de la période	22 039	28 444	46 818	29,06%
Total des capitaux propres	157 199	267 382	240 801	70,09%

3.4.2 Les emplois

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Les crédits à la clientèle	2 166 261	2 512 199	2 232 001	15,97%
Portefeuille titres**	345 816	370 760	393 693	7,21%
valeurs immobilisées	109 845	138 664	129 522	26,24%
Total	2 621 922	3 021 623	2 755 216	15,24%

** portefeuille titres commercial et d'investissement

3.4.2.1 Les crédits à la clientèle

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation
	Montant	Montant	Montant	S2/S1
Comptes débiteurs	181 394	209 891	147 057	15,71%
Autres concours à la clientèle	1 967 681	2 288 358	2 069 031	16,30%
Crédits sur ressources spéciales	17 186	13 950	15 913	-18,83%
Total des crédits à la clientèle	2 166 261	2 512 198	2 232 001	15,97%

Au 30 juin 2010, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de 16%, atteignant 2 512 198mD contre 2 166 261mD au 30/06/2009.

Les concours à la clientèle, ont affiché aussi une évolution de 16% passant de 1 967 681mD au 30 juin 2009 à 2 288 358mD au 30 juin 2010.

Pour leur part, les crédits sur ressources spéciales, ont accusé au 30 juin 2010 une baisse de 19% par rapport au 30 juin 2009.

Ci après un tableau retraçant l'évolution de la part de marché de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2009

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2009
Crédits sur ressources spéciales	1,2%	1,0%	0,98%
Crédits sur ressources ordinaires*	7,5%	7,8%	7,3%
Part de marché	7,1%	7,5%	6,9%

Source : BCT

* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

Portefeuille des créances

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 908 206	3 552 974	3 287 772
classe 0	2 307 307	2 934 435	2 658 909
classe 1	247 475	310 163	313 064
Créance clientèle (classe 0 et 1)	2 554 782	3 244 598	2 971 973
classe 2	24 172	18 022	24 769
classe 3	51 341	28 693	15 066
classe 4	277 911	261 660	275 964
Dont contentieux	265 178	244 485	258 975
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	353 424	308 376	315 799
Provisions	128 501	152 380	144 059
Agios réservés	59 743	53 916	58 615
Provisions & Agios réservés (c)	188 244	206 295	202 674
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	6,47%	5,81%	6,16%
Taux des créances classées (b)/(a)	12,15%	8,68%	9,61%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	53,26%	66,90%	64,18%

3.4.2.2 Le portefeuille titre

3.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
	Montant	Montant	Montant	
<i>Bons de trésor</i>	263 787	274 481	279 951	4,05%
<i>placements SICAV</i>	25 747	34 537	55 260	34,14%
<i>Provisions sur placements SICAV</i>	0	0	0	-
Total portefeuille Titres commercial	289 534	309 019	335 211	6,73%

3.4.2.2.2 Portefeuille d'investissement

(en mD)

Désignation	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
Titres d'investissement				
Obligations	7 857	9 163	6 926	16,62%
Autres titres d'investissements	0	373	373	
Créances rattachées	264	319	165	20,84%
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390	0,00%
Total titres d'investissement	7 731	9 465	7 074	22,43%
Titres de participations				
Titres de participations libérés	57 766	59 516	59 543	3,03%
Placements SICAR	5 124	5 124	5 124	-0,01%
Provisions sur placements SICAR	-2 537	-2 662	-2 537	4,92%
Provisions pour dépréciation titres	-12 074	-10 201	-10 995	-15,51%
Créances rattachées	273	500	273	83,10%
Total titres de participations	48 552	52 277	51 408	7,67%
Parts dans les entreprises liées				
Parts dans les entreprises liées	911	911	911	0,00%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911	-911	0,00%
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0	
Total portefeuille d'investissement	56 283	61 742	58 482	9,70%

3.4.2.3 Les immobilisations nettes

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
	Montant	Montant	Montant	
Immobilisations incorporelles Brutes	7 924	39 057	35 732	392,90%
Immobilisations corporelles Brutes	155 442	161 233	150 890	3,73%
Amortissement des immobilisations	-53 522	-61 626	-57 100	15,14%
Amortissement des immobilisations incorporelles	-6 557	-9 252	-7 563	41,09%
Amortissement des immobilisations corporelles	-46 965	-52 374	-49 537	11,52%
Total des immobilisations nettes	109 845	138 664	129 522	26,24%

La valeur nette des immobilisations de la Banque au 30 juin 2010 s'est accrue de 26% par rapport au 30 juin 2009 pour atteindre 129 522mD.

3.4.3 Les résultats d'exploitation

3.4.3.1 Le Produit Net Bancaire

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
	Montant	Montant	Montant	
Marge sur intérêts	32 970	35 859	70 534	8,76%
Marge sur commissions	20 314	23 316	41 240	14,78%
Autres revenus	15 961	22 841	36 173	43,11%
Produit Net Bancaire	69 245	82 016	147 947	18,44%

Au 30 juin 2010, le produit net bancaire de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 82 016mD contre 69 245mD au 30 juin 2009, s'inscrivant ainsi en hausse de 18,44%.

3.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
	Montant	Montant	Montant	
Intérêts et revenus assimilés	76 564	79 896	154 598	4,35%
Intérêts encourus et charges assimilés	43 594	44 037	84 064	1,02%
Marge d'intérêts	32 970	35 859	70 534	8,76%

3.4.3.1.2. Les commissions nettes

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
	Montant	Montant	Montant	
Commissions en produits	21 393	24 347	43 625	13,81%
Commissions encourues	1 079	1 031	2 385	-4,43%
commissions nettes	20 314	23 316	41 240	14,78%

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de 14,78% pour atteindre 23 316mD au 30 juin 2010.

3.4.3.1.3 Les autres revenus

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
	Montant	Montant	Montant	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	15 623	19 835	35 446	26,96%
Revenus du portefeuille d'investissement	338	3 006	727	789,45%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	-
Total	15 961	22 841	36 173	43,11%

3.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation
	Montant	Montant	Montant	S2 / S1
Frais de personnel	24 672	27 026	50 258	9,54%
Charges générales d'exploitation	10 459	11 535	21 772	10,29%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	2 861	4 526	6 446	58,19%
Frais d'exploitation	37 992	43 087	78 476	13,41%

3.4.3.3 Le résultat net

(en mD)

	30/06/2009 (S1)	30/06/2010 (S2)	31/12/2009	Variation S2 / S1
	Montant	Montant	Montant	
Résultat net	22 039	28 444	46 818	29,06%

Le résultat net de la banque a atteint 28 444mD au 30 juin 2010, contre 22 039mD au 30 juin 2009 affichant ainsi une hausse de 29,06%.

3.5 Les indicateurs d'activités au 30/09/2010

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari Bank

Siège Social :95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis

Attijari Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

	(Ml. en milliers de dinars)					Var.Sept 2010/09
	du 01/07/10 au 30/09/10	du 01/07/09 au 30/09/09	au 30/09/10	au 30/09/09	au 31/12/09	
1) PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	67 483	55 217	194 224	169 135	234 396	15%
Intérêts et revenus assimilés	44 808	37 916	124 727	114 480	154 598	9%
Commissions (en produits)	12 344	10 752	36 691	32 145	43 625	14%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	10 049	6 224	29 518	21 847	35 446	35%
Revenus du portefeuille d'investissement	282	325	3 288	663	727	398%
2) CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	25 873	20 863	70 941	65 536	86 449	8%
Intérêts encourus et charges assimilées	24 842	20 301	68 879	63 895	84 064	8%
Commissions encourues	1 031	562	2 062	1 641	2 385	26%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	
3) PRODUIT NET BANCAIRE	41 610	34 354	123 283	103 599	147 947	19%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	560	2	1 492	726	1 664	106%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	20 039	17 378	58 457	52 508	72 030	11%
Frais de personnel	13 634	11 986	40 660	36 658	50 258	11%
Charges générales d'exploitation	6 405	5 391	17 797	15 850	21 772	12%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			372 716	347 554	393 693	7%
Portefeuille Titres Commercial			311 801	292 202	335 211	7%
Portefeuille Titres d'Investissement			60 915	55 352	58 482	10%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			2 505 148	2 116 312	2 232 001	18%
8) ENCOURS DE DÉPÔTS DONT :			3 198 373	2 749 527	2 798 966	16%
Dépôts à vue			968 576	801 494	872 412	21%
Comptes d'épargne			998 045	873 738	906 510	14%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			38 680	112 660	113 234	-65%
10) CAPITAUX PROPRES *			240 025	136 685	240 801	76%

* Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de la période du troisième trimestre 2010 et 2009. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2010.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 septembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnés.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titre d'investissement.

Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2010 sont déduits du résultat.

Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2010 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont élevés au terme des 09 premiers mois de l'année 2010, à 3198,4Millions de dinars (MDT) en progression de 448,8MDT soit 16,3% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette progression a concerné aussi bien les dépôts à vue avec +167MDT (+21%) que les comptes d'épargne avec +124MDT (+14%).

L'encours des crédits nets à la clientèle a été porté à 2505,1MDT à fin septembre 2010, marquant un accroissement de 388,8MDT soit 18,4%, en comparaison à son niveau une année auparavant.

Le produit net bancaire s'est sensiblement amélioré pour s'établir à 123,3MDT à fin septembre 2010 contre 103,6MDT à fin septembre 2009, soit une augmentation de 19%.

L'amélioration du PNB est imputable à l'évolution simultanée des gains sur opérations de marché +46%, de la marge sur commissions +14% et de la marge d'intérêt +10%.

La banque a poursuivi l'extension de son réseau d'agences par l'ouverture de 09 nouveaux points de vente durant le troisième trimestre de l'année 2010. Le réseau a été porté à fin septembre 2010 à 160 agences contre 149 à fin 2009.

3.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques)

Points forts

- ✍ Soutien de l'actionnaire majoritaire Andalucarthage
- ✍ Réseau étendu
- ✍ Ressources Humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences de haut niveau
- ✍ Académie Attijari et formation en continue
- ✍ Potentiel de productivité
- ✍ Leviers de développement à travers les filiales
- ✍ Niche à l'international

Points faibles

- ✍ Importance de l'effectif du siège par rapport au réseau
- ✍ Poids des créances accrochées

Opportunités

- ✍ Libéralisation du marché
- ✍ Grands projets d'infrastructures
- ✍ Travailleurs Tunisiens à l'Etranger – bancassurance
- ✍ Potentiel important sur les Grandes Entreprises et les institutionnels
- ✍ Correspondent banking et International desk
- ✍ Partenariats et synergies groupe
- ✍ Recapitalisation ✍ liberté de manoeuvre

Menaces

- ✍ Forte bancarisation
- ✍ Concurrence acerbe sur les mêmes niches
- ✍ Forte concentration des risques
- ✍ Démantèlement douanier
- ✍ Réglementation de plus en plus contraignante

3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

L'année 2009 a été, pour la Gestion Globale des Risques, l'année de la stabilisation des fondamentaux mise en place en 2008, dans le cadre d'une organisation claire et tournée vers la surveillance de la qualité du risque de contrepartie et du risque marché. A ce titre, les objectifs ont été atteints, permettant ainsi de passer aux préparatifs de déploiement de la « Gestion du Risque Opérationnel », à l'instar des pratiques de la maison mère Attijariwafa bank et de la réglementation de la Banque Centrale de Tunisie (circulaire 2006-19).

De part la nature de son activité, la Banque Attijari de Tunisie comme tout établissement bancaire est exposée à divers risques détaillés ci-après.

1- Le risque de crédit (de contrepartie) :

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit ce risque comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Le risque de crédit est, principalement, le risque de perte lié à la défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable.



La défaillance du débiteur se traduirait en effet par la survenance d'une perte correspondant au non recouvrement partiel ou total des fonds prêtés (ou à l'appel en garantie).

A titre accessoire, le risque de crédit recouvre :

- ✂ Le risque de disparition d'une opportunité, dont la banque pensait pouvoir disposer de part la défaillance de la contrepartie
- ✂ Le risque de règlement livraison (risque de livrer la chose vendue sans recevoir le produit de la vente)

La qualité du « risque de contrepartie » demeure, toujours, la principale préoccupation de la « Gestion Globale des Risques ». La formation des collaborateurs du pôle, ainsi que le management de proximité, a permis d'améliorer, de manière substantielle, la qualité d'analyse des propositions émanant du réseau, pour le compte de la clientèle existante et des prospects. Les différents Comités statuant sur cet aspect, ont, de ce fait, pu valablement prendre les décisions adéquates et sereines. L'aspect « accompagnement » du tissu économique productif a, ainsi, permis d'accroître la production de crédits à destination des différents opérateurs industriels, commerçants et particuliers, tout en maîtrisant la qualité du risque de contrepartie, appréciée par l'amélioration substantielle des ratios concernant les actifs classés et le taux de provisionnement des actifs non performants et cela malgré une situation internationale perturbée.

2- Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28 novembre 2006 définit ce risque comme étant le risque de pertes qui peuvent résulter :

- ? Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ? Ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La Banque Attijari de Tunisie a entrepris une action de mise à niveau et de consolidation des procédures à la salle des marchés afin d'instaurer des mécanismes de mesure des risques d'exposition des positions en devises et des instruments financiers à ce risque par la création d'une cellule « risque marché » dédiée à cette cause.

La création de cette cellule a été réalisée avec la collaboration d'experts métiers de chez Attijariwafa Bank.

3- Le risque global de taux d'intérêt :

L'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque global de taux d'intérêt comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.

La Banque Attijari de Tunisie minimise l'impact de ce risque en appliquant des taux variables pour ses prêts et des taux fixes pour les seuls placements inférieurs à 2 ans.

Dans le même cadre la Banque Attijari de Tunisie a entrepris l'implémentation du dispositif ALM (Assets Liability Management) sous la supervision du comité du même nom. Ce dispositif a pour vocation de définir des prix de cession interne à prendre en considération lors de la transcription des flux entrants (ressources) et des flux sortants (emplois) et par conséquent la délimitation d'une fourchette de taux de marge commerciale à appliquer en amont et en aval. L'exploitation des taux de cession interne fournis par l'ALM orientera les choix stratégiques quant aux nouveaux produits à lancer ou aux anciens produits à remodeler.

4- Le risque de liquidité :

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de liquidité comme étant le risque pour l'établissement de crédit et la banque

non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

A la Banque Attijari de Tunisie, l'application stricte des règles de la Banque Centrale de Tunisie, une organisation efficiente avec séparation des fronts, middle et back office ajouté à l'utilisation des techniques de couverture permettront de diminuer l'impact de ce risque.

Les normes de surveillance de ce risque en usage dans le groupe Attijari wafa bank compléteront ce dispositif.

5- Le risque de règlement :

L'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de règlement comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus alors que le dit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque est limité par les moyens dont la Banque Attijari de Tunisie dispose :

- ✂ Mobilisation des titres du trésor public dont elle dispose (BTA et BTC)
- ✂ Tirage sur les lignes de crédits dont elle bénéficie auprès des autres correspondants dont ses banques actionnaires.

L'application stricte des ratios de liquidité et la mise en place depuis peu, de la gestion actif passif (ALM) au niveau de la banque vont diminuer encore plus l'exposition de la banque.

6-Le risque opérationnel :

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs. La définition inclut, entre autres, le risque juridique mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

La circulaire de la banque centrale de Tunisie 2006-19 du 28 novembre 2006 a introduit ce concept et a mis l'accent sur la nécessité de la mise en place d'un système de maîtrise et de gestion de ce risque.

Ce système doit permettre d'évaluer l'adéquation des fonds propres de la banque au regard du risque de défaillance ou d'insuffisance des procédures et des erreurs humaines ou techniques.

Pour ce qui est de la « Gestion du Risque Opérationnel », une structure dédiée avec des profils adaptés, a été mise en place afin d'accompagner le cabinet International retenu pour son déploiement et ainsi compléter la couverture du management de la gestion du risque global de Attijari bank.

Ces fondamentaux étant valablement ancrés, l'objectif 2010 sera axé sur la pérennité des différentes structures de la « Gestion Globale des Risques », passant par une « culture risque » partagée par l'ensemble des collaborateurs de la banque et une connaissance plus fine des différentes contreparties.

3.8 Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 Mai 2001.

Application de l'article 1 :

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets;

Au 31/12/2008, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de banque s'établit à 892 841 mDT, représentant 9 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 632,5 MDT représentant 2.63 fois les fonds propres nets de la banque.

2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31/12/2008, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la banque s'établit à 379 423 mDT, représentant 4 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 365.8 MDT représentant 1.52 fois les fonds propres nets de la banque et le ratio est respecté.

L'article 1 est respecté

Application de l'article 2 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2008, 10 groupes d'affaires représentent une concentration de risques encourus dépassant les 25% des fonds propres nets de la banque. Le risque encouru sur ces groupes totalise un montant de 423 453 mDT.

Au 31 décembre 2009, 3 cas représentent une concentration des risques dépassant les 25 % des fonds propres nets de la Banque. Le risque encouru sur ces trois cas totalise, au 31/12/2009, un montant de 301 806 mDT.

L'article 2 n'est pas respecté

Application de l'article 3 :

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 31/12/2008, le total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque s'établit au à 37 526 mDT , soit 0,4 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la banque s'établit à 90.2 MDT et représente 0.37 fois les fonds propres de la banque.

L'article 3 est respecté

Application de l'article 4 :

Les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8 % de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2008, Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 97 862 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 121 888 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 4,61 % des risques encourus pondérés.

Au 31 décembre 2009, Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 240.8 MDT. Le montant de l'actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2618 707 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 9.2 % de son actif pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Libellé	2 009	2 008
- Total des risques encourus pondérés	2 618 707	2 121 888
- Fonds Propres nets minimaux réglementaires (8 %)	209 392	169 751
- Fonds Propres nets au 31décembre	240 800	97 862
- Montant des fonds propres additionnels requis	0	71 889

L'article 4 est respecté

3.9 Litiges ou arbitrages

Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie, son activité, son résultat et, le cas échéant, sur son groupe.

3.10 Politique d'investissement de l'émetteur

La Banque Attijari de Tunisie a entrepris un vaste programme d'investissement pour les prochaines années qui s'inscrit dans la continuité du programme initié en 2007.

Le programme d'investissement est scindé en trois lots :

- ✍ L'extension du réseau d'agences
- ✍ La refonte du système d'information
- ✍ La construction du nouveau siège

I. Extension du réseau d'agences

Le programme d'extension du réseau entamé depuis 2007 a abouti au lancement de 55 nouvelles agences jusqu'à fin septembre 2010. La banque envisage de poursuivre sa politique d'extension pour la période couverte par le Business Plan avec une vingtaine d'agences annuellement.

II. La refonte du système d'information

Après avoir implémenter le système d'information du type global bancaire « DELTA », visant à doter la banque d'outils technologiques de pointe pour l'amélioration de la productivité et s'inscrivant dans la logique du nouveau schéma directeur adopté par la banque, un programme de mise en place d'un système décisionnel est entamé. Les travaux de cadrage ont été démarrés et la mise en place effective est programmée courant l'année 2011.

III. Construction du nouveau siège social

Le budget alloué pour la construction du nouveau siège est de l'ordre de 45 millions de dinars.

Le nouveau siège social sera construit sis à l'avenue Hedi Karray au centre urbain nord de Tunis sur une superficie globale de 35 000 m² pouvant accueillir 1 400 personnes.

Il sera composé de deux tours A et B (R+7), d'un bâtiment central et de deux sous-sols d'une capacité de 250 places de parking. Le déménagement est prévu courant l'année 2012.

Plan d'investissement de la Banque

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Immobilisations Incorporelles	28 169	27 623	24 537	21 450	19 298	16 145
Immobilisations Corporelles	84 596	86 080	74 755	124 657	127 716	129 857
Immobilisation en cours	16 757	29 757	49 757	4 757	4 757	4 757
Total investissements	129 522	143 459	149 048	150 864	151 771	150 758

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT

4.1 La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 31/12/2009

4.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2009

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 129 522 mDT au 31 décembre 2009 contre 96 094 mDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

	Valeur brute au 31/12/08	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/09	Amort. au 31/12/08	Dot	Rep	Amort. au 31/12/09	Valeur nette a 31/12/09
Immobilisation incorporelle	7 789	27 943	35 732	-6 044	-1 520		-7 564	28 169
Logiciels de Base	7 789	27 943	35 732	-6 044	-1 520		-7 563	28 169
Immobilisation corporelle	138 965	11 925	150 890	-44 616	-4 926	6	-49 537	101 353
Constructions	28 241	2 064	30 305	-10 564	-1 242		-11 806	18 499
Terrains	4 734	0	4 734	0	0		0	4 734
Matériel Roulant	1 991	106	2 097	-1 477	-200	6	-1 671	426
Matériel & Mobilier	7 264	724	7 988	-4 589	-444		-5 033	2 955
Matériel Informatique	21 344	2 863	24 207	-15 222	-1 334		-16 556	7 651
Agencement Aménagement Installation	24 375	5 701	30 076	-12 764	-1 706		-14 470	15 606
Immobilisations hors exploitation	29 503	5 223	34 726		0		0	34 726
Immobilisation en cours	21 513	-4 756	16 757		0		0	16 757
Total valeurs immobilisées	146 754	39 868	186 622	-50 660	-6 446	6	-57 100	129 522

4.1.1.1 Terrains

En milliers de dinars

Date d'acquisition	Libellé	V C N
31/12/1972	14 AV.PARIS TUNIS	62
31/12/1981	MEDNINE	29
31/12/1986	REDEYEF	3
31/12/1984	KSAR HELAL	8
31/12/1985	SIDI BOUZID	2
31/12/1984	GAUSA	29
31/12/1981	MEDNINE	13
31/12/1985	KASSERINE	4
31/12/1984	JEBENIANA	2
31/12/1984	TOZEUR	7
02/03/1997	SILIANA	8
30/12/1988	BEN GUERDANE	10
21/12/1988	MENZEL BOURGUIBA	6
31/12/1986	A.F.H ARIANA	749
09/02/2004	EL MANAR	217
31/12/1987	THALA	3
31/12/1987	KEBILI	1
31/12/1990	GABES MENZEL	11
31/12/1992	KEBILI	41
31/12/1993	NLLE MEDINA	11
27/02/2001	Frais d'enregistrement	2
18/12/2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	89
06/10/2004	Terrain	61
31/12/1975	ZARZIS	18
31/12/1977	BACH HAMBA.TUNIS	164
21/07/2004	Local TOZEUR	50
23/03/2005	KASSERINE	38

11/05/2005	TOZEUR	52
31/12/1981	AV.LIBERTE.TUNIS	933
31/12/1979	RUE DE PALESTINE.TUNIS	541
31/12/1986	PASTEUR.TUNIS	165
31/12/1978	RUE BAB JEDID.TUNIS	62
24/03/1997	ACQUIS. LOCAL CHARGUIA	134
25/02/1998	ARIANA	174
31/12/1999	AG RADES	85
31/12/1985	JENDOUBA	58
30/09/1994	ACQUISITION DU LOCAL HAMMAMET	67
01/01/1990	ACQUI.IMMEUBLE SOLIMAN	26
31/12/1986	BOUMERDES	5
14/09/1998	Médenine deux locaux	15
01/07/1992	ACQUIS.LOCAL GABES	9
31/12/1977	JERBA	74
31/12/1977	NAFTA	4
31/12/1986	MOULARES	1
31/12/1986	DOUZ	25
19/03/1988	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	25
02/04/2008	MENZAH 1	567
31/12/1979	IM.PALESTINE	10
31/12/1987	Médenine deux locaux	35
30/04/2001	METOUIYA	32
	TOTAL	4 734

4.1.1.2 Constructions

En milliers de dinars

Date d'acquisition	Libellé	VCN 31/12/2009
31/12/1969	SFAX ECHEBBI	656
31/12/1972	14 AVENUE DE PARIS	568
31/12/1977	IMMEUBLE 9 RUE BACH HAMBA	25
31/12/1978	AG BAB JEDID	18
31/12/1979	78 RUE DE PALESTINE	92
31/12/1981	95 AV. DE LA LIBERTE	334
31/12/1983	DEPOT CHARGUIA	51
31/12/1984	AG LE KRAM	11
31/12/1984	AG JEBENIANA	16
31/12/1985	AG SIDI BOUZID	17
31/12/1986	AG MOHAMED V	11
01/07/1991	AG SFAX EL JEDIDA	8
26/02/1992	AG MONGI SLIM	16
01/07/1992	AG TABARKA	18
01/07/1992	AG GABES BOURGUIBA	6
31/12/1993	AG SOUSSE CENTRE	448
30/09/1994	AG HAMMAMET	163
30/12/1994	ACQUIS. /LOCAL A SFAX	2
31/12/1996	AG MONCEF BEY	77
02/03/1997	AG SILIANA	49
24/03/1997	AGENCE CHARGUIA	133
31/12/1997	ZONE DU CENTRE	54
14/09/1998	LOG MEDNINE	4
31/12/1998	AG JENDOUBA	15
31/12/1998	AG LE KEF	28
31/12/1998	AG BEJA	31
31/12/1998	AG BOUMERDES	5
31/12/1998	AG KSAR HELLAL	23
31/12/1998	AG MEDNINE	78
31/12/1998	AG ZARZIS	12
31/12/1998	AG J. H. SOUK	4
31/12/1998	AG GAFSA MARCHE	20
31/12/1998	AG REDEYEF	15
31/12/1998	AG NEFTA	2
31/12/1998	AG KASSERINE (DONT : 1ETAGE LOUE - UN LOCALNON EXPLOITE)	29
31/12/1998	AG MOULARES	17
31/12/1998	AG DOUZ	5
31/12/1998	IMMEUBLE.REGUEB (VCN APRES REEVALUATION)	5

31/12/1999	AG RADES	42
26/04/2000	2 LOCAUX & 1 APP. KASERINE	24
30/05/2000	AG ARIANA	73
27/02/2001	AG LE PASSAGE	593
18/09/2001	AG HAMMAM SOUSSE	160
28/12/2001	LOCAL BIZERTE	159
31/12/2001	AG MESSAADINE	138
20/05/2003	YASSEMINE HAMMAMET	408
14/07/2003	AG J. MIDOUN	318
10/09/2003	SFAX V AOUT	187
26/12/2003	AG LA MARSA	299
28/12/2003	AG NABEUL	619
31/12/2003	AG BERGES DU LAC	648
09/02/2004	AG EL MANAR	424
21/07/2004	3 LOCAUX A TOZEUR DONT 1 LOUE	0
06/12/2004	APPARTEMENT A EL MANAR	83
29/12/2004	KELIBIA	476
23/03/2005	2 LOCAUX + APPARTEMENT A KASSERINE	70
30/11/2006	APPARTEMENTS MONCEF BEY	178
18/04/2007	SFAX MAJIDA BOULILA	248
27/08/2007	MONPLAISIR	408
07/09/2007	ELGHAZELA	268
05/10/2007	MENZEH 8	356
12/12/2007	AG ENNASR	293
05/02/2008	AG SFAX B SALAH	102
05/02/2008	LOC ARIANA	1 050
06/02/2008	AG SFAX EL HABIB	346
15/02/2008	LOC MANOUBA	5
19/02/2008	AG B .SOUIKA	271
22/02/2008	LOC SFAX	288
04/03/2008	CENTRE DAFFAIRE AV PARIS	364
08/04/2008	LOC EL MANZAH 1	119
23/04/2008	LOC SOUSSE ERRIADH	32
19/05/2008	AG EZZAHROUNI	8
04/06/2008	AG SFAX INTILAKA	508
19/06/2008	LOC SFAX PIC VILLE	229
21/08/2008	LOC SFAX RESIDENCE LES JASMIN	631
29/08/2008	LOC N° B4 B SAADOUN	66
10/09/2008	AG LAC	6
11/09/2008	LOCAL	109
21/10/2008	LOC MUTELLE VILLE	728
19/11/2008	AG CENTRE URBAIN	1
19/11/2008	LOC MONASTIR	567
21/11/2008	AG KSAR HLEL	3
27/11/2008	EHTP	76
02/12/2008	MONASTIR	466
18/12/2008	LOC SFAX LAFRANE	391
31/12/2008	DIAR EL AMEN	118
31/12/2008	DAR FADHEL	498
31/12/2008	SOUSSE ERRIADH	161
31/12/2008	ACQ LOCAL GIS	386
12/01/2009	LOCAL MARETH	1
15/01/2009	AG LAC MARINA	1
23/01/2009	AG LES ROSERAIES	1
11/03/2009	LOCAL BARDO	297
13/04/2009	AG BOUFICHA	68
29/04/2009	LOCAL MEGRINE	273
11/05/2009	LOCAL EZZAHRA	230
29/05/2009	LOCAL SIDI HASSINE	119
08/09/2009	LOCAL MENZEL JMIL	257
21/12/2009	AGENCE HABIB BOURGUIBA	2
21/12/2009	AGENCE HEDI NOUIRA TUNIS	1
31/12/2009	REP ECR 31 12 2009	182
TOTAL		18 499

Certaines constructions demeurent comptabilisées à un coût englobant la valeur des terrains sur lesquels elles sont édifiées.

4.1.1. 3 Immobilisations en cours

En milliers de dinars

CHANTIERS	Montant
Projet Delta	2 427
Nouveau siege	12 896
Projet med 5	6
Divers matériel et logiciel informatique	201
Complément aménagement agences (chantier)	1 227
TOTAL	16 757

4.1.1.4 Autres immobilisations

En milliers de dinars

	Valeur brute au 31/12/08	Acquisition	cession	Valeur brute au 31/12/09	Amort. au 31/12/09	Valeur nette au 31/12/09
Immobilisations incorporelles	7 789	27 943	0	35 732	-7 564	28 169
Matériel Roulant	1 991	106	0	2 097	-1 671	426
Matériel et Mobilier	7 264	724	0	7 988	-5 033	2 955
Matériel Informatique	21 344	2 863	0	24 207	-16 556	7 651
Agencement Aménagement Installation	24 375	5 701	0	30 076	-14 470	15 606
Total	62 763	37 337	0	100 100	-45 294	54 807

4.1.2 Portefeuille titres de la banque au 31/12/2009

4.1.2.1 Titres d'investissement

Le Portefeuille titres d'investissement d'Attijari bank est composé d'obligations pour un montant de 7 074mDT, détaillé comme suit :

En milliers de dinars

	31-déc.-09
Obligations	7299
Emprunt Obligataire Général Leasing 2003/2	1 026
Emprunt Obligataire Tunisie Leasing subordonné 2007	2 400
Emprunt Obligataire BATAM 2002	0
Titres Participatifs Attijari Intermediation	3 500
Autres titres d'investissement	373
Créances rattachées	165
Provisions sur obligations BATAM	-390
Total titres d'investissement	7 074

4.1.2.2 Portefeuille titres de participations

EMETTEUR	Capital (mD)	Valeur brute au 31/12/2009 (mD)	Valeur nominale (D)	Nbre d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions au 31/12/2009 (mD)	Valeur nette au 31/12/2009 (mD)
COTUNACE	20 000	213	100	2 660	1,33%	0	213
SODET SUD	6 500	300	100	3 000	4,62%	178	123
LE RIBAT	7 100	200	5	40 000	2,82%	200	0
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	1 000	70	100	700	7,00%	0	70
SOMATRA GET	16 500	51	10	118 401	7,18%	51	0
TOURAFRIC	320	0	100	1	0,03%	0	0
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	897	100	8 970	29,90%	0	897
GTI	400	120	10	11 999	30,00%	0	120
ATTIJARI SICAR	30 000	20 169	100	201 700	67,23%	1 502	18 666
SUD RECOUVREMENT	1 000	999	10	99 930	99,93%	0	999
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	5 097	100	49 992	99,98%	2 316	2 780
ATTIJARI GESTION	500	503	100	5 000	100,00%	0	503
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	130	100	1 300	4,33%	0	130
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	146	10	14 600	6,35%	146	0
ACMG	2 500	170	250	680	6,80%	170	0
STE HEDIA	1 200	75	5	18 000	7,50%	0	75
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	408	5	83 200	5,13%	0	408
ATTIJARI LEASING	21 250	13 650	24	1 317 856	61,30%	0	13 650
ATTIJARI VALEURS SICAV	15 158	190	136	1 900	1,72%	0	190
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	122 028	30	104	299	0,04%	0	30
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	22 215	190	1 355	190	1,12%	0	190
MONETIQUE TUNISIE	2 700	280	100	2 800	10,37%	0	280
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	250	100	2 500	11,11%	0	250
HOTEL CHICH KHAN *	7 200	270	100	2 700	3,75%	270	0
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	4 620	350	100	4 200	9,09%	0	350
S T I P	42 078	678	2	138 965	3,30%	364	314
SODIS SICAR	13 017	1 200	10	120 000	9,22%	36	1 164
TUNIS RE	35 000	1 568	10	144 000	4,11%	0	1 568
INTER BANK SERVICES	2 367	155	5	79 983	16,90%	0	155
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	592	10	59 203	3,92%	592	0
TUNISIE AUTOROUTES	270 529	207	100	2 965	0,11%	0	207
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	390	100	3 899	6,53%	11	379
SICAR NORD OUEST-SODINO	24 000	700	10	70 000	2,92%	199	501

SOTULUB	10 973	150	100	2 992	2,73%	0	150
SODEK SICAR	1 000	25	5	5 000	2,50%	3	22
STE LAINO	11 500	28	100	753	0,65%	28	1
STE TAOUFIK	21 000	10	100	100	0,05%	6	4
COTIF-SICAR	6 000	750	10	75 000	12,50%	196	554
S P P I	2 281	75	3	25 000	3,29%	0	75
STE AMINA	3 000	90	100	1 000	3,33%	12	78
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	10 000	80	5	16 000	0,80%	31	49
LA MAISON DU BANQUIER	8 885	480	1	479 900	5,40%	480	0
STE BATAM	40 000	2 143	5	428 600	5,36%	2 143	0
C E R A	16	1	10	100	6,25%	1	0
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	45 000	34	8	9 750	0,16%	34	0
ATTIJARI FINANCE	250	253	100	2 500	100,00%	0	253
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	150	10	15 000	100,00%	0	150
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	34	32	1 075	0,54%	34	0
STE SWIFT	435 615	7	5 000	9	0,01%	7	0
sté Hôtelière	5	5	1	5 000	100,00%	5	0
AMEL SICAF	1 325	475	100	4 750	35,85%	475	0
FID SICAV OBLIGATAIRE	300	0	100	1	0,03%	0	0
HOTEL AMILCAR	1 605	6	10	600	0,37%	6	0
PRIMAVERA *	7 890	380	100	3 800	4,82%	380	0
SOFAT	2 798	470	100	4 698	16,79%	470	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	104	10	10 400	5,20%	104	0
STAR IMMOBILIERE	500	100	10	10 000	20,00%	100	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	76	5	14 640	5,42%	76	0
STIM	150	74	5	14 700	49,00%	74	0
S I A Q	366	45	50	900	12,30%	45	0
TRANSTOURS	1 170	44	5	8 800	3,76%	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENEAH	210	40	10	4 000	19,05%	40	0
SIALE	695	25	50	500	3,60%	25	0
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	9	100	94	9,40%	9	0
SOLAICO	1 280	40	25	1 600	3,13%	40	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	13	100	500	2,50%	13	0
LE CONFORT	1 850	35	10	3 700	2,00%	35	0
BATAM IMMOBILIERE	150	33	10	3 270	21,80%	33	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	11	100	112	1,10%	11	0
TOTAL		56 543				10 995	45 548

4.1.2.3 Part dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend un montant de 911 mDT correspondant à la transformation d'une partie de la dette de la société BATAM en compte courant associé totalement provisionné.

4.1.2.4 Fonds gérés

Le 24 mars 1998, Attijari bank a conclu avec Attijari sicar une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 2,5MD. Ce fonds a été alimenté à deux reprises pour atteindre un montant global de 5,314MD au 31 décembre 2007. En 2009 le montant de ce fond s'élève à 5,124 MD suite à la constatation d'une perte de 190 mD détaillé comme suit :

Date de placement	Montant (en dinars)
24 mars 1998	2 500 000
19 mars 1999	1 813 550
09 mars 2001	1 000 000
Total	5 313 550
Perte constatée	190 000
Total	5 123 550

En rémunération de la gestion des fonds placés par Attijari bank, Attijari sicar perçoit annuellement une commission de 1% calculée sur le montant des fonds gérés arrêté à la clôture de l'exercice.

Au 31/12/2009, les provisions constituées sur les fonds gérés s'élèvent à 2 411mDT.

4.2 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 30/06/2010

4.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2010

En milliers de dinars

	Valeur brute au 31/12/09	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 30/06/2010	Amort. au 30/06/2010	Valeur nette au 30/06/2010
Immobilisation incorporelle	35 732	3 325	39 057	9 251	29 806
Logiciels de Base	35 732	3 325	39 057	9 251	29 806
Immobilisation corporelle	150 890	10 341	161 231	52 373	108 858
Constructions	30 305	1 377	31 682	12 452	19 230
Terrains	4 734	0	4 734	0	4 734
Matériel Roulant	2 097	37	2 134	1 766	368
Matériel & Mobilier	7 988	177	8 165	5 269	2 896
Matériel Informatique	24 207	734	24 941	17 360	7 581
Agencement Aménagement Installation	30 076	1 933	32 009	15 526	16 483
Immobilisations hors exploitation	34 726	0	34 726		34 726
Immobilisation en cours	16 757	6 083	22 840		22 840
Total valeurs immobilisées	186 622	13 666	200 288	61 624	138 664

4.2.1.1 Terrains

En milliers de dinars

Date	Libellé	V C N
31/12/1972	14 AV.PARIS TUNIS	62
31/12/1981	MEDNINE	29
31/12/1986	REDEYEF	3
31/12/1984	KSAR HELAL	8
31/12/1985	SIDI BOUZID	2
31/12/1984	GAFSA	29
31/12/1981	MEDNINE	13
31/12/1985	KASSERINE	4
31/12/1984	JEBENIANA	2
31/12/1984	TOZEUR	7
02/03/1997	SILIANA	8
30/12/1988	BEN GUERDANE	10
21/12/1988	MENZEL BOURGUIBA	6
31/12/1986	A.F.H ARIANA	749
09/02/2004	EL MANAR	217
31/12/1987	THALA	3
31/12/1987	KEBILI	1
31/12/1990	GABES MENZEL	11
31/12/1992	KEBILI	41
31/12/1993	NLLE MEDINA	11
27/02/2001	Frais d'enregistrement	2
18/12/2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	89
06/10/2004	Terrain	61
31/12/1975	ZARZIS	18
31/12/1977	BACH HAMBA.TUNIS	164
21/07/2004	Local TOZEUR	50
23/03/2005	KASSERINE	38
11/05/2005	TOZEUR	52
31/12/1981	AV.LIBERTE.TUNIS	933
31/12/1979	RUE DE PALESTINE.TUNIS	541
31/12/1986	PASTEUR.TUNIS	165
31/12/1978	RUE BAB JEDID.TUNIS	62
24/03/1997	ACQUIS. LOCAL CHARGUIA	134
	ARIANA	174
31/12/1999	AG RADES	85
31/12/1985	JENDOUBA	58
30/09/1994	ACQUISITION DU LOCAL HAMMAMET	67
01/01/1990	ACQUI.IMMEUBLE SOLIMAN	26
31/12/1986	BOUMERDES	5
14/09/1998	Médenine deux locaux	15
01/07/1992	ACQUIS.LOCAL GABES	9
31/12/1977	JERBA	74
31/12/1977	NAFTA	4
31/12/1986	MOULARES	1
31/12/1986	DOUZ	25
19/03/1988	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	25
02/04/2008	MENZAHA 1	567
31/12/1979	IM.PALESTINE	10
31/12/1987	Médenine deux locaux	35
30/04/2001	METOUIYA	32
	TOTAL	4 734

4.2.1.2 Constructions

En milliers de dinars

Date d'acquisition	Libellé	VCN 30/06/2010
31-déc.-69	Sfax Echebbi	615
31-déc.-72	14 Avenue de Paris	536
31-déc.-77	Immeuble 9 Rue Bach Hamba	24
31-déc.-77	Ag J. H. Souk	4
31-déc.-77	Ag Nefta	2
31-déc.-78	Ag Bab Jedid	17
31-déc.-79	78 Rue de Palestine	87
31-déc.-81	95 AV. de la Liberté	316
31-déc.-84	Ag Le Kram	10
31-déc.-84	Ag Jebeniana	15
31-déc.-84	Ag Gafsa Marché	19
31-déc.-85	Ag Sidi Bouzid	16
31-déc.-85	Ag Jendouba	15
31-déc.-85	Ag Kasserine(dont : 1étage loué – un local non exploité)	28
31-déc.-86	Ag Mohamed V	11
31-déc.-86	Ag Boumerdes	4
31-déc.-86	Ag Redeyef	14
31-déc.-86	Ag Moularès	16
31-déc.-86	Ag Douz	5
31-déc.-87	Ag le Kef	27
31-déc.-87	Ag Beja	30
31-déc.-87	IMMEUBLE.REGUEB (RELIQUAT AMORTI S APRES REEVAL.)	23
19-mars-88	38 Rue des Glacières	-
30-mars-88	Ag Tataouine)	-
21-déc.-88	Ag Menzel Bourguiba	-
30-déc.-88	Ag B. Guerdane	-
1-janv.-90	Ag Soliman	-
1-juil.-91	Ag Sfax El Jedida	5
26-févr.-92	Ag Mongi Slim	12
1-juil.-92	Ag Tabarka	14
1-juil.-92	Ag Gabès Bourguiba	5
31-déc.-93	Ag Sousse Centre	429
30-sept.-94	Ag Hammamet	157
30-déc.-94	ACQUIS./LOCAL A SFAX	2
31-déc.-96	Ag Moncef Bey	72
02-mars-97	Ag Siliana	45
24-mars-97	Agence Charguia	124
31-déc.-97	Zone du centre	51
14-sept.-98	Log Mednine	4
31-déc.-98	Depôt Charguia	48
31-déc.-98	Ag Ksar Hellal	21
31-déc.-98	Ag Mednine	74
31-déc.-98	Ag Zarzis	12
31-déc.-98	IMMEUBLE.REGUEB (VCN APRES REEVALUATION)	5
31-déc.-99	Ag Radès	40
30-mai-00	Ag Ariana	69
27-févr.-01	Ag Le Passage	568
18-sept.-01	Ag Hammam Sousse	153

31-déc.-01	Local Bizerte	153
31-déc.-01	Ag Messaadine	132
20-mai-03	Yassemine Hammamet	393
14-juil.-03	Ag J. Midoun	306
10-sept.-03	Sfax V Aout	180
26-déc.-03	Ag La Marsa	289
28-déc.-03	Ag Nabeul	598
31-déc.-03	Ag Berges du Lac	625
9-févr.-04	Ag El Manar	409
6-déc.-04	Appartement à El Manar	80
29-déc.-04	Kelibia	461
23-mars-05	2 locaux + appartement à Kasserine	68
30-nov.-06	Appartements Moncef BEY	172
18-avr.-07	Sfax MAJIDA BOULILA	241
27-août-07	monplaisir	396
7-sept.-07	Elghazela	261
5-oct.-07	MENZEH 8	346
12-déc.-07	HONORAIRE D'AVOCAT 0000000	285
5-févr.-08	AG SFAX B SALAH	100
5-févr.-08	LOC ARIANA	1 022
6-févr.-08	AG SFAX EL HABIB	337
15-févr.-08	LOC MANOUBA	5
19-févr.-08	AG B .SOUIKA	264
22-févr.-08	LOC SFAX	280
04-mars-08	CENTRE DAFFAIRE AV PARIS	354
8-avr.-08	LOC EL MANZAH 1	116
23-avr.-08	LOC SOUSSE ERRIADH	31
19-mai-08	AG EZZAHROUNI	8
04-juin-08	AG SFAX INTILAKA	494
19-juin-08	LOC SFAX PIC VILLE	223
21-août-08	LOC SFAX RESIDENCE LES JASMIN	614
29-août-08	LOC N° B4 B SAADOUN	64
10-sept.-08	AG LAC	6
11-sept.-08	AG ARIANA	106
21-oct.-08	LOC MUTELLE VILLE	709
19-nov.-08	AG CENTRE URBAIN	1
19-nov.-08	LOC MONASTIR	552
21-nov.-08	AG KSAR HLEL	3
27-nov.-08	EHTP	74
2-déc.-08	monastir	453
18-déc.-08	LOC SFAX LAFRANE	381
31-déc.-08	diar el amen	115
31-déc.-08	DAR FADHEL	485
31-déc.-08	SOUSSE ERRIADH	157
31-déc.-08	ACQ LOCAL GIS	376
12-janv.-09	LOCAL MARETH	1
15-janv.-09	AG LAC MARINA	1
23-janv.-09	AG LES ROSERAIES	1
11-mars-09	LOCAL BARDO	288
13-avr.-09	AG BOUFICHA	66
29-avr.-09	LOCAL MEGRINE	265
11-mai-09	LOCAL EZZAHRA	223
29-mai-09	LOCAL SIDI HASSINE	116

8-sept.-09	LOCAL MENZEL JMIL	251
20-nov.-09	3 locaux à Tozeur dont 1 loué	0
21-déc.-09	AGENCE HABIB BOURGUIBA	2
21-déc.-09	AGENCE HEDI NOUIRA TUNIS	1
31-déc.-09	LOCAL LAC	178
09-mars-10	AGENCE HAMAM LIF	178
16-mars-10	AGENCE KSAR GAFSA	75
13-mai-10	AGENCE ARIANA LES JASMINS	548
25-juin-10	AGENCE SFAX TYNA	243
30-juin-10	AGENCE MAHRES	324
TOTAL		19 230

4.2.1.3 Immobilisations en cours

En milliers de dinars

Chantiers	Montant
Nouveau siege	16 542
Projet med 5	6
Projet Cléopatre	3 370
Delta	2 922
TOTAL	22 840

4.2.2 Portefeuille titres de la banque au 30/06/2009

4.2.2.1 Titres d'investissement

En milliers de dinars

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Obligations	9 536	7 857	7 299
Emprunt Obligataire "Général Leasing 2003/2"	513	1027	1 026
Emprunt Obligataire « Tunisie Leasing subordonné 2007 »	2400	3200	2 400
Emprunt Obligataire "BATAM 2002 »		130	0
Titres Participatifs « Attijari Intermédiation »	3500	3500	3 500
Autres titres d'investissement			373
Emprunt Obligataire « Attijari Leasing subordonné 2009 »	2 750		
Créances rattachées	319	264	165
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390
Total titres d'investissement	9 465	7 731	7 074

4.2.2.2 Portefeuille titres de participations

EMETTEUR	Capital (mD)	Valeur nominale (D)	Valeur brute au 30/06/10 (mD)	Nbre d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions 30/06/10 (mD)	Valeur nette au 30/06/10 (mD)
COTUNACE	20 000	100	213	4 788	2,39%	-	213
SODET SUD	6 500	100	300	3 000	4,62%	178	122
LE RIBAT	7 100	5	200	40 000	2,82%	200	0
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	1 000	100	70	700	7,00%	-	70
SOMATRA GET	16 500	10	51	118 401	7,18%	51	0
TOURAFRIC	320	100	0	1	0,03%	0	0
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	100	897	8 970	29,90%	-	897
GTI	400	10	120	11 999	30,00%	-	120
ATTIJARI SICAR	30 000	100	20 257	178 745	67,56%	2 025	18 233
SUD	1 000	10	999	99 930	99,93%	26	973

RECOUVREMENT							
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	100	5 097	49 992	99,98%	1 578	3 519
ATTIJARI GESTION	500	100	503	5 000	100,00%	-	503
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	100	130	1 300	4,33%	-	130
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	10	146	14 600	6,35%	146	0
ACMG	2 500	250	170	680	6,80%	170	0
STE HEDIA	1 200	5	75	18 000	7,50%	75	0
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	5	408	83 200	5,13%	-	408
ATTIJARI LEASING	21 250	48	13 650	1 317 856	62,02%	-	13 650
ATTIJARI VALEURS SICAV	15 158	155	190	1 900	1,72%	-	190
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	122 028	101	30	299	0,04%	-	30
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	22 215	1 528	190	190	1,12%	-	190
MONETIQUE TUNISIE	2 700	100	280	2 800	10,37%	-	280
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	100	250	2 500	11,11%	-	250
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	4 620	100	350	4 200	9,09%	-	350
S T I P	42 078	6	678	138 965	3,30%	-	678
SODIS SICAR	13 017	10	1 200	120 000	9,22%	36	1 164
TUNIS RE	35 000	5	1 568	288 000	4,11%	-	1 568
INTER BANK SERVICES	2 367	5	400	79 980	16,89%	-	400
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	10	592	59 203	3,92%	592	0
TUNISIE AUTOROUTES	270 529	100	207	2 965	0,11%	34	172
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	100	390	3 899	6,53%	9	381
SICAR NORD OUEST-SODINO	24 000	10	700	70 000	2,92%	209	491
SOTULUB	10 973	100	150	2 992	2,73%	-	150
SODEK SICAR	1 000	5	25	5 000	2,50%	5	20
STE LAINO	11 500	100	28	753	0,65%	28	1
STE TAOUFIK	21 000	100	10	100	0,05%	10	0
COTIF-SICAR	6 000	10	750	75 000	12,50%	196	553
S P P I	2 281	3	75	25 000	3,29%	-	75
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERS	10 000	5	80	16 000	0,80%	80	0
LA MAISON DU BANQUIER	8 885	1	480	479 900	5,40%	383	97
STE BATAM	40 000	5	2 143	428 600	5,36%	2 143	0
C E R A	16	10	1	100	6,25%	1	0
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	45 000	8	34	9 750	0,16%	-	34
ATTIJARI FINANCE	250	100	253	2 500	100,00%	-	253
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	10	150	15 000	100,00%	-	150
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	32	34	1 075	0,54%	34	0
STE SWIFT	435 615	5 000	7	9	0,01%	7	0
sté Hôtelière	5	1	5	5 000	100,00%	5	0
AMEL SICAF	1 325	100	475	4 750	35,85%	475	0

FID SICAV OBLIGATAIRE	300	100	0	1	0,03%	0	0
HOTEL AMILCAR	1 605	10	6	600	0,37%	6	0
PRIMAVERA *	7 890	100	380	3 800	4,82%	380	0
SOFAT	2 798	100	470	4 698	16,79%	470	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	10	104	10 400	5,20%	104	0
STAR IMMOBILIERE	500	10	100	10 000	20,00%	100	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	5	76	14 640	5,42%	76	0
STIM	150	5	74	14 700	49,00%	74	0
S I A Q	366	50	45	900	12,30%	45	0
TRANSTOURS	1 170	5	44	8 800	3,76%	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	210	10	40	4 000	19,05%	40	0
SIALE	695	50	25	500	3,60%	25	0
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	100	9	94	9,40%	9	0
SOLAICO	1 280	25	40	1 600	3,13%	40	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	100	13	500	2,50%	13	0
LE CONFORT	1 850	10	35	3 700	2,00%	35	0
BATAM IMMOBILIERE	150	10	33	3 270	21,80%	33	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	100	11	112	1,10%	11	0
SLD	69 850	100	3 000	30 000	4,29%	-	3 000
TOTAL			59 516			10 201	49 315

Etat des acquisitions et des cessions de participations à partir du 1^{er} juillet 2010

Néant

4.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31 décembre 2009

4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

Retraitements effectués en 2008 concernant l'exercice 2007

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) *Changement de méthode de réactivation des agios réservés*

Au cours de l'exercice 2008, la banque a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008.

Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT

2) *Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions*

La banque a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par la banque en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- Un reclassement pour un montant de 3367 mDT du compte «Constructions » au compte « Terrain »
- Une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 mDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

3) *Correction de la valeur des immobilisations encours*

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 mDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 mDT.

4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

En mDT

	Actif	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
AC 1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	296 575	180 554	76 796
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	254 938	140 817	93 545
AC 3	Créances sur la clientèle	3	2 232 001	1 963 053	1 704 031
AC 4	Portefeuille titres Commercial	4	335 211	294 711	291 523
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	58 482	56 866	48 407
AC 6	Valeurs immobilisées	6	129 522	96 094	39 215*
AC 7	Autres actifs	7	170 371	107 622	114 105
	Total Actif		3 477 100	2 839 717	2 367 622*

	Passif	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
PA 1	Banque centrale et CCP		-	-	5 189
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	166 718	14 395	109 692
PA 3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 798 966	2 410 416	1 941 636
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	10	113 234	166 143	115 465
PA 5	Autres passifs	11	157 381	111 772	99 943
	Total Passif		3 236 299	2 702 726	2 271 925
	capitaux propres				
CP 1	capital		168 750	150 000	150 000
CP 2	Réserves		87 073	48 831	48 332*
CP 4	Autres capitaux propres		87 326	87 326	87 312
CP 5	Résultats reportés		-149 166	-189 947	-180 531
CP 6	Résultat de l'exercice		46 818	40 781	-9 416
	Total capitaux Propres	12	240 801	136 991	95 697
	Total Passif et capitaux propres		3 477 100	2 839 717	2 367 622

4.3.1.2 Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31 décembre

En mDT

		Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
	ENGAGEMENTS HORS BILAN				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données		432 674	401 487	231 786
HB 2	Crédits documentaires		286 905	249 683	120 696
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	13	719 579	651 170	352 482
	ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4	Engagements de financement donnés		258 797		
HB 5	Engagements sur titres		282	282	386
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	14	259 079	282	386
	ENGAGEMENTS RECUS				
HB 7	Garanties reçues		611 623	359 426	205 580
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	15	611 623	359 426	205 580

4.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

En mDT

	Notes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	
Produits d'exploitation Bancaire					
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	16	154 598	150 520	124 353
PR 2	Commissions (en produits)	17	43 625	37 104	32 816
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	18	35 446	26 971	22 013
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	727	1 751	1 823
Total Produits d'exploitation Bancaire			234 396	216 346	181 005
Charges d'exploitation bancaire					
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	-84 064	-86 249	-75 225
CH 2	Commissions encourues		-2 385	-1 535	-996
CH 3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	-13	
Total Charges d'exploitation Bancaire			-86 449	-87 797	-76 221
Produit Net Bancaire			147 947	128 549	104 784
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	-27 822	-23 622	-51 145
PR6/CH5	dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investi		3 661	2 333	-545
PR 7	Autres produits d'exploitation		1 664	1 624	1 348
CH 6	Frais de personnel	22	-50 258	-44 524	-39 316
CH 7	Charges générales d'exploitation	23	-21 772	-19 256	-19 910
CH 8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-6 446	-4 790	-4 038
Résultat d'exploitation			46 974	40 314	-8 822
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		160	756	-359
CH 11	Impôts sur les bénéfices		-316	-289	-235
Résultat des activités ordinaires			46 818	40 781	-9 416

4.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre :

En mDT

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		215 108	185 958	182 884
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-79 215	-88 705	-83 298
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-45 236	138	746
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-297 170	-267 972	-233 359
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		381 564	469 005	216 712
Titres de placement		-16 002	10 176	-59 192
Sommes versées au personnel et aux créditeurs divers		-57 172	-50 144	-39 414
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-35 300	3 798	-26 777
Impôt sur les bénéfices		-204	-210	-338
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		66 373	262 044	-42 036
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		1 102	1 823	939
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		1 670	-6 198	2 945
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-39 874	-61 669	-13 927
		-37 102	-66 044	-10 043
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement:				
Activités de financements				
Emissions d'actions		56 250		
Emissions /Remboursement d'emprunts		-50 000	56 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-2 583	-5 900	-3 023
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements		3 667	50 100	-13 023
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		32 938	246 099	-65 102
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		295 437	49 337	114 439
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	26	328 375	295 437	49 337

4.3.2 Notes aux états financiers annuels arrêtés au 31/12/2009

I / REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II / BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'ATTIJARI BANK sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par ATTIJARI BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour au 31/12/09	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	7%

10/ Inter siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2009 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2009 sont rajoutées au résultat.

III / NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2009 un solde de **296 575** KDT contre **180 554** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **116 021** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Caisse Dinars	27 238	23 872
Caisse Devises	7 664	8 114
Inter Bank Services (IBS)	4 291	2 820
Banque Centrale comptes ordinaires	65 134	34 581
Banque Centrale placements NOSTRO	192 185	111 086
Centres de chèques postaux et TGT	1 791	1 567
Créances rattachées	1	172
Provisions	-1 729	-1 658
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	296 575	180 554

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **254 938** KDT au 31 décembre 2009 contre **140 817** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **114 121** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Créances sur les banques résidentes	25 000	20 000
Créances sur banques non résidentes	171 739	107 792
Créances sur les établissements financiers	57 871	12 634
Créances rattachées	328	391
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	254 938	140 817

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde de **2 232 001** KDT contre **1 963 053** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **268 948** KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **58 614** KDT au 31 décembre 2009 contre **59 855** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **1 241** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	177 963	185 191
Agios réservés	-37 738	-36 701
Créances rattachées	6 832	8 005
Total comptes débiteurs	147 057	156 495
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille	1 919 486	1 607 665
- Crédits court terme	714 331	648 166
dont Financements en devises	203 215	127 192
dont Crédits court terme en dinars	511 116	520 974
- Crédits moyen et long terme	1 205 155	959 499
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 849	4 952
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	48 908	53 026
Impayés	22 179	21 186
- Impayés crédits court terme	6 470	8 717
- Impayés Crédits moyen et long terme	12 827	8 572
- Impayés intérêts MLT	2 866	2 527
- Injonction de payer	16	1 370
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	233 301	236 827
Provisions pour créances douteuses (*)	-144 059	-121 023
Agios réservés	-20 876	-23 154
Créances rattachées	3 243	8 496
Total autres concours à la clientèle	2 069 031	1 787 975
Crédits sur ressources spéciales	15 913	18 583
Total créances sur la clientèle	2 232 001	1 963 053

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2008	121 023
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	15 778
Reprise de provision sur opérations de clientèle	-20 804
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	28 062
Provision sur les créances au 31/12/2009	144 059

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de **335 211** KDT au 31 décembre 2009 contre **294 711** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **40 500** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
<i>Titres de placement</i>		
- Bons de trésor	267 053	256 767
- Placements SICAV	55 260	25 747
- Créances rattachées	12 898	12 197
Total portefeuille titres commercial	335 211	294 711

NOTE 5 : Portefeuille titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **58 482** KDT au 31 décembre 2009 contre **56 866** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **1 616** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations et autres titres	7 299	8 370
Créances rattachées	165	226
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390
Total titres d'investissement	7 074	8 206
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés	59 543	57 766
Provisions pour dépréciation titres	-10 995	-12 406
Placements SICAR	5 124	5 124
Provisions sur placements SICAR	-2 537	-2 411
Créances rattachées	273	587
Total titres de participations	51 408	48 660
<i>Parts dans les entreprises liées</i>		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911
Total parts dans les entreprises liées	0	0
Total portefeuille d'investissement	58 482	56 866

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **129 522** KDT au 31 décembre 2009 contre **96 094** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **33 428** KDT et se détaillent comme suit :

Note 6	Valeur brute au 31/12/08	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/09	Amort. au 31/12/08	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/09	Valeur nette au 31/12/09
Immobilisation incorporelle	7 789	27 943	35 732	-6 044	-1 520		-7 564	28 169
Logiciels de Base	7 789	27 943	35 732	-6 044	-1 520		-7 564	28 169
Immobilisation corporelle	138 965	11 925	150 890	-44 616	-4 926	6	-49 537	101 353
Constructions	28 241	2 064	30 305	-10 564	-1 242		-11 806	18 499
Terrains	4 734	0	4 734	0	0		0	4 734
Matériel Roulant	1 991	106	2 097	-1 477	-200	6	-1 671	426
Matériel & Mobilier	7 264	724	7 988	-4 589	-444		-5 033	2 955
Matériel Informatique	21 344	2 863	24 207	-15 222	-1 334		-16 556	7 651
Agencement	24 375	5 701	30 076	-12 764	-1 706		-14 470	15 606
Aménagement Installation	29 503	5 223	34 726		0		0	34 726
Immobilisations hors exploitation	21 513	-4 756	16 757		0		0	16 757
Immobilisation en cours								
Total valeurs immobilisées	146 754	39 868	186 622	-50 660	-6 446	6	-57 100	129 522

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **170 371** KDT au 31 décembre 2009 contre **107 622** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **62 749** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille encaissement	9	94
Dépôts et cautionnements	464	413
Compensation reçue	59 878	1 184
Charges à répartir	-	734
Débit à régulariser et divers	28 232	19 910
Opérations sur titres	-	646
Position de change	3 983	5 652
Comptes d'ajustement devises débit	-	879
Débiteurs divers	4 454	3 065
Autres comptes de régularisation	679	828
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	1 927	2 040
Crédits directs et avances au personnel	40 441	33 193
Prêts sur fonds social	11 028	11 286
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 252	1 776
Autres titres	31 825	34 853
Provisions	-13 801	-8 931
Total autres actifs	170 371	107 622

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2009 à **166 718** KDT contre **14 395** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **152 323** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Banques résidentes	115 392	8 390
Banques non résidentes	43 012	3 262
Etablissements financiers	8 264	2 743
Dettes rattachées	50	-
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 718	14 395

NOTE 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde de **2 798 966** KDT contre **2 410 416** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant une augmentation de **388 550** KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts à vue	872 412	685 479
Comptes d'épargne	906 510	779 028
Bons de caisse	253 085	176 174
Comptes à terme	227 770	257 020
Autres produits financiers (*)	137 913	163 250
Certificats de dépôts	326 000	291 500
Garanties sur opérations diverses	16 492	34 944
Autres sommes dues à la clientèle	50 620	21 845
Dettes rattachées	8 164	1 176
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 798 966	2 410 416

(*) Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

Autres produits financiers	31/12/2009	31/12/2008
Placements à terme en devises résidents	80 473	99 393
Placements à terme en devises non résidents	25 936	33 074
Placements clients passagers	360	-
BTA données en pension	31 144	30 783
Total autres produits financiers	137 913	163 250

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2009 un solde de **113 234** KDT contre **166 143** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **52 909** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts matérialisés	76 000	126 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	4 364	4 402
Ressources spéciales	32 407	34 990
Dettes rattachées ressources spéciales	463	751
Total emprunts sur ressources spéciales	113 234	166 143

NOTE 11 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de **157 381** KDT au 31 décembre 2009 contre **111 772** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **45 609** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour risques et charges (*)	7 959	12 875
Créditeurs divers	7 108	6 379
Charges à payer	15 047	14 741
Agios perçus d'avance	185	160
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	-	11 158
Agios exigibles sur ressources spéciales	514	544
Agios exigibles sur arrangement	-	53
Crédit à régulariser et divers	75 279	31 577
Autres comptes de régularisation	32 722	19 876
Exigibles après encaissement	11 656	8 891
Impôts et taxes	4 723	3 330
Total autres passifs	157 381	111 772

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 136	1 246
Provision sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	-	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	2 044
Provision sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	-	3 501
TOTAL	7 959	12 875

NOTE 12 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Modif. compt	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	R. reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31.12.08	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 991
<i>Affectation résultat bénéficiaire 2008</i>											40 781	-40 781	0
<i>Variation du fonds social</i>								225					225
<i>Augmentation de capital</i>		18 750	37 500										56 250
<i>Modifications comptables</i>						518							518
<i>Résultat de la période</i>												46 818	46 818
Situation des capitaux propres au	31.12.09	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 484	3 646	83 680	-149 166	46 818	240 801

Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2009 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2009.

Bilan au 31/12/2009	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 5 ans	5 ans à 7 ans	Sup à 7 ans	Total
ACTIFS								
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP, et TGT	218 629	25 982	51 964	0	0	0	0	296 575
AC2-Créances sur les établissements bancaires et Financiers	191 108	39 790	20 039	1 000	3 000	0	0	254 937
AC3-Créances sur la clientèle	587 159	256 578	316 234	271 249	552 163	162 090	86 528	2 232 001
AC4-Portefeuille titres commercial	0	614		7 879	90 433	146 809	89 476	335 211
AC5-Portefeuille d'investissement	987	0	799	1 312	799	0	54 583	58 480
AC6-Valeurs immobilisées	5 375	5 375	10 749	21 498	28 596	5 985	51 945	129 523
AC7-Autres actifs	90 276	6 499	12 000	7 388	19 414	12 937	21 857	170 371
<u>Total Actifs</u>	<u>1 093 534</u>	<u>334 838</u>	<u>411 786</u>	<u>310 327</u>	<u>694 406</u>	<u>327 820</u>	<u>304 388</u>	<u>3 477 099</u>
PASSIFS								
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	163 686	1 010	2 020	0	0	0	0	166 718
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	469 799	363 650	231 651	268 972	571 019	358 015	535 860	2 798 966
PA4- Emprunts et Ressources spéciales	2 084	75 984	3 241	6 481	21 444	0	4 000	113 234
PA5- Autres passifs	135 666	3 259	6 851	0	0	0	11 606	157 381
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	83 680	0	157 121	240 801
<u>Total Passif et Capitaux propres</u>	<u>771 235</u>	<u>443 903</u>	<u>243 763</u>	<u>275 453</u>	<u>676 144</u>	<u>358 015</u>	<u>708 586</u>	<u>3 477 100</u>
<u>Position nette</u>	<u>322 298</u>	<u>-109 065</u>	<u>168 023</u>	<u>34 874</u>	<u>18 262</u>	<u>-30 195</u>	<u>-404 198</u>	<u>0</u>

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 13 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2009 un solde de **432 674** DT contre **401 487** KDT au 31 décembre 2008, soit une évolution de **31 187** KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à **286 905** KDT au 31 décembre 2009 contre **249 683** KDT au 31 décembre 2008, soit une évolution de **37 222** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Cautions, avals et autres garanties données	432 674	401 487
Crédits documentaires	286 905	249 683
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	719 579	651 170

NOTE 14 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **259 079** KDT au 31 décembre 2009. Ils correspondent à des engagements sur titres pour **282** KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour **258 797** KDT.

NOTE 15 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent **611 623** KDT au 31 décembre 2009 contre **359 426** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **252 197** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Garanties reçues de la clientèle	416 849	209 658
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	194 774	149 768
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	611 623	359 426

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total des produits d'exploitation bancaire ont passé de **216 346** KDT au 31 décembre 2008 à **234 396** KDT au 31 décembre 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de **18 050** KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 16 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **154 598** KDT au 31 décembre 2009 contre **150 520** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant, ainsi, une augmentation de **4 078** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Marché monétaire au jour le jour	3 100	1 858
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	100	657
Marché monétaire à terme	22	3 353
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 222	5 868
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille effets	125 908	112 350
. Court terme	42 705	43 958
- Financement devises	5 743	4 295
- Court terme Dinar	36 962	39 663
. Moyen et long terme	83 203	68 392
Comptes courants débiteurs	18 555	21 171
Crédits sur ressources extérieures	1 047	684
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	1 555	3 696
Total opérations avec la clientèle	147 065	137 901
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	84	171
Commission de compte	510	895
Commission de découvert	495	650
Commissions sur billets de trésorerie	19	42
Avals cautions et acceptations bancaires	3 203	4 993
Total autres intérêts et revenus assimilés	4 311	6 751
Total intérêts et revenus assimilés	154 598	150 520

NOTE 17 : Commissions en produits

Les commissions totalisent **43 625** KDT au 31 décembre 2009 contre **37 104** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **6 521** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement	3 198	4 172
Effets escomptés	1 017	467
Opérations diverses sur effets	1	2
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 357	2 633
Opérations de virements	2 679	2 197
Opérations sur titres	339	251
Règlement de succession	108	88
Sous total	9 699	9 810
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres	912	132

Remises documentaires	2 379	1 876
Opérations de change manuel	5	-
Opérations de change en compte	1 776	2 239
Virements et chèques en devises	-	8
Commissions fixes sur chèques de voyage	4	5
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	753	698
Commissions sur prélèvements	179	-
Sous total	6 008	4 958
Autres commissions		
Etude	8 754	5 946
Frais de tenue de compte	6 387	5 832
Opérations monétiques	6 237	5 384
Récupérations de frais postaux	783	830
Autres	5 757	4 344
Sous total	27 918	22 336
Total commissions	43 625	37 104

NOTE 18 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 31 décembre 2009, un montant de **35 446** KDT contre **26 971** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **8 475** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Gains nets sur titres de placement		
titres de placement	23 281	14 677
Reprise sur provisions	-	3 643
Total gains nets sur titres de placement	23 281	18 320
Gains nets sur opérations de change	12 165	8 651
Total gains nets sur opérations de change	12 165	8 651
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	35 446	26 971

NOTE 19 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent **727** KDT au 31 décembre 2009 contre **1 751** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **1 024** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes	360	1 307
Intérêts sur Emprunts Obligataires	312	406
Autres revenus	55	38
Total	727	1 751

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **87 797** KDT au 31 décembre 2008 à **86 449** KDT au 31 décembre 2009 enregistrant, ainsi, une diminution de **1 348** KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 20 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2009 un solde de **84 064** KDT contre **86 249** KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de **2 185** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire	1 736	4 800
Emprunt en devises auprès des correspondants	157	141
Autres	136	488
Sous total	2 029	5 429
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	5 112	3 491
Comptes d'épargne	23 719	26 141
Bons de caisse	10 980	8 201
Comptes à terme	10 767	10 734
Placements en Dinars convertibles	1 157	2 168
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	2 377	1 802
Certificats de dépôts	16 771	17 506
Sous total	70 883	70 043
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs	538	1 689
Charge sur emprunts obligataires	10 472	8 800
Sous total	11 010	10 489
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	-	46
Pension BTA	12	31
Autres	130	211
Sous total	142	288
Total intérêts encourus et charges assimilées	84 064	86 249

NOTE 21 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à **27 822** KDT contre **23 622** KDT au 31/12/2008. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	15 778	15 475
- Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	28 062	25 467
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-20 804	-39 752
- Pertes sur créances abandonnées	-	18 000
- Pertes couvertes par des provisions	4 762	4 443
- Reprise \dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	24	-11
Total	27 822	23 622

NOTE 22 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à **50 258** KDT au 31 décembre 2009 contre **44 524** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant, ainsi, une progression de **5 734** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération du personnel titulaire		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement)	27 755	24 659
Heures supplémentaires	216	191
Indemnité de représentation	1 783	1 626
Indemnité de transport	3 380	2 944
Indemnité de fonction	1 444	1 175
Prime de technicité	251	199
Allocation salaire unique et allocation familiale	355	363
Autres indemnités servies	2 330	2 388
Total rémunération du personnel	37 514	33 545
Charges sociales		
CNSS-CAVIS.	7 353	6 105
Assurances groupes.	1 881	1 775
Total charges sociales	9 234	7 880
Autres charges liées au personnel		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	728	489
Frais du service médical	53	38
Frais de formation bancaire.	1 043	1 016
Autres	1 686	1 556
Total autres charges liées au personnel	3 510	3 099
Total frais de personnel	50 258	44 524

NOTE 23 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **21 772** KDT au 31 décembre 2009 contre **19 256** KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de **2 516** KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Frais d'exploitation non bancaire (impôts , taxes...)	152	262
Autres charges générales d'exploitation		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>		
Loyers	2 504	2 790
Entretien et réparations (confiés au tiers)	1 590	1 662
Travaux et façons exécutés par tiers	–	2
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 162	879
Prime d'assurances	499	459
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 406	1 898
<u>Transport et déplacement</u>	197	821
<u>Frais divers de gestion</u>	10 262	10 483
Annonces et insertions publicitaires	1 521	1 814
Fournitures de bureau	1 109	1 040
Documentation centrale	147	84

Affranchissements téléphone, télex et télégramme	4 856	2 870
<i>Frais de téléphone</i>	1 687	1445
<i>Lignes spécialisées</i>	1 921	340
<i>Web télégrammes</i>	185	160
<i>Frais SIBTEL</i>	277	271
<i>Frais postaux</i>	786	654
Frais d'actes et contentieux	280	47
Frais du conseil et d'assemblée	184	220
Participation au budget de l'APB	206	147
Dons et cotisations	38	63
Missions réceptions	515	491
Autres	1 406	3 707
Total autres charges générales d'exploitation	21 620	18 994
Total charges générales d'exploitation	21 772	19 256

NOTE 24: Résultat par action de base

Le résultat par action de base au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est de 1,56 DT :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net en KDT	46 818	40 781
Nombre moyen d'actions	30 020 548	30 000 000
Résultat par action de base (en DT)	1,560	1,359

NOTE 25: Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est de 1,395 DT :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net dilué en KDT	49 324	43 287
Nombre moyen d'actions	35 353 881	35 333 333
Résultat par action dilué (en DT)	1,395	1,225

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 26: Elaboration de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 295 437 KDT au 31 décembre 2008 à 328 375 KDT au 31 décembre 2009 enregistrant une augmentation de 32 938 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités de financement à hauteur de 3 667 KDT, des activités d'exploitation à hauteur de 66 373 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de 37 102 KDT.

L'analyse de la trésorerie de la banque fait ressortir les principales constatations suivantes :

1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent la forte augmentation de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 381 564 KDT entre décembre 2008 et décembre 2009.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une diminution nette de 297 170 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créditeurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 à - 57 172 KDT.

L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 135 893 KDT.

2/ Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement :

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles à hauteur de 39 874 KDT sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 37 102 KDT.

3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie positif de 3 667 KDT provient principalement du remboursement d'emprunts pour 50 000 KDT et de l'opération d'augmentation de capital avec un flux positif de 56 250 KDT. Les ressources spéciales ont diminué de 2 583 KDT.

4/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 328 375 KDT, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Liquidités et équivalents de liquidités actif	495 043	309 831
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	298 304	182 039
Liquidités et équivalents de liquidité sur les banques	196 739	127 792
Liquidités et équivalents de liquidités passif	166 668	14 393
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	158 404	11 651
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	8 264	2 742
Liquidités et équivalents de liquidité	328 375	295 437

Note 27 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se présentent comme suit :

Opérations avec ATTIJARIWAFABANK

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

Prêts interbancaires :

CLIENT	DEVISE	CAPITAL	VAL	ECHE	TAUX	MT ECHEANCE	CV / TND
ATTIJARIWAFABANK	EUR	1 000 000	02/01/2009	04/01/2010	2,95000	1 030 074	1 888 500
ATTIJARIWAFABANK	EUR	500 000	25/02/2009	25/02/2010	1,90000	509 632	944 250
ATTIJARIWAFABANK	EUR	2 000 000	23/10/2009	30/04/2010	0,80000	2 008 400	3 777 000

Emprunts interbancaires :

CLIENT	DEVISE	CAPITAL	VAL	ECHE	TAUX	MT ECHEANCE	CV / TND
ATTIJARIWAFABANK	EUR	8 000 000	30/12/2009	04/01/2010	0,45000	8 000 500	15 108 000

- ? Les services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 450 KDT;

Opérations avec SUD RECOUVREMENT

- ? L'encours au 31 décembre 2009 des crédits contractés par SUD RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 3 213 KDT. Les charges financières facturées par la banque à SUD RECOUVREMENT s'élèvent à 187 KDT.
- ? ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 205 KDT.
- ? ATTIJARI BANK loue un immeuble auprès de la SUD RECOUVREMENT. Le loyer perçu par la SUD RECOUVREMENT courant l'exercice 2009 s'élève à 30 KDT.

- ? SUD RECOUVREMENT perçoit une commission relative à la rétrocession effectuée pour le compte D'ATTIJARI BANK. Le montant de cette commission s'élève au cours de l'exercice 2009 à 41 KDT.
- ? Par acte signé le 1/1/2009, la société « SUD RECOUVREMENT » a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM , le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT à ATTIJARI BANK. Le même acte a confié à la société «SUD RECOUVREMENT » la gestion du recouvrement de ce lot des créances en contre partie d'une commission de 5% des montants recouvrés. Aucun montant n'a été facturé en 2009.

☞ **Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)**

- ? En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2009 des fonds gérés s'élève à 5 124 KDT. Une provision de 2 537 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.
En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée par la banque en 2009 au titre de cette prestation s'élève à 53 KDT.
- ? ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 118 KDT.
- ? ATTIJARI SICAR perçoit des intérêts sur les comptes courants ouverts dans les livres de ATIJARI BANK. Le montant des intérêts au titre de l'exercice 2009 s'élève à 7 KDT.

☞ **Opérations avec ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)**

- ? Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :
 - ☞ rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse
 - ☞ rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT

Les intérêts comptabilisés et non encore réglés concernant ces titres sont de 35 KDT.

- ? Suite à l'élaboration du prospectus et la réalisation de l'opération d'augmentation de capital d'ATTIJARI BANK en 2009, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions pour 50 KDT.
- ? La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI INTERMEDIATION auprès d'ATTIJARI BANK est de 38 KDT.
- ? Les commissions perçues par ATTIJARI INTERMEDIATION, relatives aux transactions boursières initiées par ATTIJARI BANK s'élèvent à 20 KDT.

- ? Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI INTERMEDIATION , perçus par cette dernière s'élèvent à 16 KDT .
- ? Les commissions perçues sur la cession des valeurs mobilières s'élèvent à 178 KDT au titre de l'exercice 2009.
- ? Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par ATTIJARI BANK pour ATTIJARI INTERMEDIATION , courant l'exercice 2009, s'élèvent à 1 KDT.

✍ **Opérations avec les SICAV**

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de ATTIJARI Valeurs Sicav, ATTIJARI Placement Sicav et ATTIJARI Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé en 2009 par ATTIJARI BANK au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 379 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Placement Sicav:

- ? Les produits perçus par la ATTIJARI Placement Sicav au titre du compte à terme sont de 45 KDT.
- ? La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Placement Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK est de 4 KDT.
- ? Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI Placement Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 32 KDT

Les opérations avec ATTIJARI Valeurs Sicav :

- ? Les produits perçus par ATTIJARI Valeurs Sicav au titre du compte à terme sont de 22 KDT.
- ? La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Valeurs Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK , est de 4 KDT.
- ? Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 26 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Obligataire Sicav :

- ? La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Obligataire Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK , est de 30 KDT.
- ? Les produits perçus au titre du compte à terme de 16 000 KDT sont de 1 179 KDT.

✍ **Opérations avec GTI**

- ? Prestations de service dans le cadre du projet DELTA de 2 537 KDT
- ? L'encours au 31 décembre 2009 des crédits contractés par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI auprès d'ATTIJARI BANK est de 246 KDT. Les charges financières facturées par la banque à la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI courant 2009 s'élèvent à 24 KDT.
- ? Les commissions perçues par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d' ATTIJARI BANK s'élèvent à 3 KDT.
- ? Les agios perçus par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 1 KDT.



- ? La GTI perçoit un loyer relatif à la location au profit d'ATTIJARI BANK de l'ordre de 31 KDT.

✍ **Opérations avec ATTIJARI LEASING (EX GENERAL LEASING)**

- ? L'encours au 31 décembre 2009 des crédits contractés par ATTIJARI LEASING auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 19 403 KDT. Les intérêts constatés par la banque s'élèvent à 743 KDT.
- ? ATTIJARI LEASING a payé 118 KDT au titre de la commission sur études de dossiers effectuées par ATTIJARI BANK.
- ? ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 194 KDT.

✍ **Opérations avec GIS**

- ? Les produits des placements effectués par la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS auprès d'ATTIJARI BANK, au titre de l'exercice 2009, s'élèvent à 155 KDT.
- ? ATTIJARI BANK affecte au profit GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 35 KDT.

✍ **Opérations avec ATTIJARI FINANCE**

- ? ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI FINANCE son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 104 KDT.

✍ **Opérations avec ATTIJARI GESTION**

- ? ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI GESTION son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 134 KDT.

✍ **Opérations avec les administrateurs**

- ? L'encours total au 31/12/2009 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : Mohamed Driss, Sakher el Matri et Mzoughi M'Zabi s'élève à 94 636 KDT.

Note 28: Evènements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 02 Avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.3.3 Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers individuels arrêtées au 31/12/2009

4.3.3.1 Note complémentaire relative à l'application de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991

1.1. Application de l'article 1 :

Conformément à l'article 1er de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 632,5 MDT représentant 2.63 fois les fonds propres nets de la banque.

2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 365.8 MDT représentant 1.52 fois les fonds propres nets de la banque et le ratio est respecté.

La situation d'Attijari Bank de Tunisie est conforme à l'article 1.

1.2. Application de l'article 2 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

Au 31 décembre 2009, 3 cas représentent une concentration des risques dépassant les 25 % des fonds propres nets de la Banque.

La situation d'Attijari Bank de Tunisie n'est pas conforme à l'article 2.

1.3. Application de l'article 3 :

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.



Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la banque s'établissent à 90.2 MDT et représente 0.37 fois les fonds propres de la banque.

La situation d'Attijari Bank de Tunisie est conforme à l'article 3.

1.4. Application de l'article 4 :

Les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8 % de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31 décembre 2009, Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 240.8 MDT. Le montant de l'actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 618.707 MDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 9.2 % de son actif pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

La situation d'Attijari Bank de Tunisie est conforme à l'article 4.

4.3.3.2 Tableau de détermination du résultat fiscal 2009

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL 2009										
ATTIJARI BANK		Matricule fiscal			Exercice 2009					
	000121J	P	M	000	Date de clôture			31	12	9
RESULTAT NET COMPTABLE APRES MODIFICATION COMPTABLE (détails des modifications comptables sur feuillet séparé ci-joint)					B/P		46 817 621 000			
I. REINTEGRATIONS										
Rémunération de l'exploitant individuel, ou des associés										
Rémunération des associés gérants majoritaires (sarl)										
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires							31 383 212			
Com., courtages, ristournes com. ou non, rém. occasionnelles et honoraires non déclarés l'exploitation										
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance supérieure à 9 CV redevances							116 730 238			
Taxe sur les Timbres voyages							0			
Intérêts excédentaires des comptes courants associés										
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature										
Plus value de fusion (10% pendant 5 ans)										
Dons et subventions excédentaires ou non déclarés							1 189 697 381			
Jetons de présence excédentaires										
Provisions constituées							51 346 504 000			
Amortissements non déductibles							103 096 370			
Déficits des établissements situés à l'étranger										
L'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés							316 396 210			
Autres réintégrations (détails sur feuillet séparé ci-joint)							7 315 083 967			
réintégration n-3							209 208 736 883			
TOTAL DES REINTEGRATIONS					+		269 627 628 261			
II. DEDUCTIONS										
déduction prov n-3							209 208 736 883			
Plus-value de fusion 50% l'année de réalisation										
Dividendes										
Bénéfices réalisés par les établissements situés à l'étranger										
Reprise sur provisions non admises en déduction initialement							18 882 208 786			
Report de déficitaires (Tableau des reports déficitaires par année d'origine ci-joint)										
Amortissement réputés différés en périodes déficitaires										
Autres déductions (détails sur feuillet séparé ci-joint) (prov non déductibles)										
TOTAL DES DEDUCTIONS					-		228 090 945 669			
RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS					B/P		88 354 303 592			
Déduction des provisions										
Provisions pour créances douteuses							88 354 303 592			
Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente										
Provisions pour dépréciation des actions cotés en bourse										
Provisions pour dépréciation de la valeur des actions et parts sociales (Banques et SICARS)							0			
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES PROVISIONS					B/P		0			
Déduction provenant : (référence légale ci-jointe)							0			
des exportations										
du développement régional										
de l'agriculture et de la pêche										
des travaux publics dans les régions de développement régional										
autres bénéfices déductibles										
RESULTAT FISCAL (Assiette de l'impôt) B/P					B/P		0			

4.3.4 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECD
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111. Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECD
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2009

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2009, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi appliqué des décotes plus accélérées sur les garanties par rapport aux taux de décote usuellement retenus, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 28 062 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

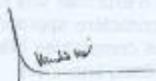
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence que :

- Certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.
- La banque a mis en place les processus adéquats ayant permis le bon déroulement de la migration du système d'information et la reprise correcte des données. Toutefois, certaines étapes n'ont pas été suffisamment documentées.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 30 Avril 2010



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi
Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2009

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués au cours de l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a informés de la convention suivante nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

Par acte signé le 01/01/2009, la société « SUD RECOUVREMENT » a procédé à la rétrocession à Attijari BANK de créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT.

Le même acte a confié à la société « SUD RECOUVREMENT » la gestion du recouvrement de ce lot des créances en contrepartie d'une commission de 5% des montants recouvrés. Aucun montant n'a été facturé en 2009.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont voici les principaux volumes réalisés :

ATTIJARI LEASING

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%) approuvée par l'AGO du 22/05/2009, la banque a fourni au cours de l'exercice 2009, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 118 KDT.



ATTIJARIWAFABA BANK

Dans le cadre de la convention conclue entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWAFABA BANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) approuvée par l'AGO du 24/05/2008, ATTIJARI BANK a bénéficié des services d'assistance technique et de conseil d'ATTIJARIWAFABA BANK pour un montant total de 450 KDT.

ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)

1. Dans le cadre du protocole d'accord entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST) (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) en date du 30/11/2006 et approuvé par l'AGO du 24/05/2008, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions pour 50 KDT relatives à son intervention dans la cadre de l'opération d'augmentation du capital de la banque.
2. Dans la cadre de la convention en date du 29/12/2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION et approuvée par l'AGO du 25/06/2007 prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé (de la banque auprès de ATTIJARI INTERMEDIATION) en des titres participatifs à hauteur de 3 500 KDT, la banque a perçu des intérêts à hauteur de 35 KDT au titre de l'exercice 2009.

ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque en date du 24/03/1998 conclue avec la société ATTIJARI SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK), cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 53 KDT au titre de l'exercice 2009.

Les SICAV

Dans le cadre des conventions conclues entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI VALEURS SICAV, ATTIJARI PLACEMENT SICAV et ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, la banque assure les fonctions de dépositaires pour leurs comptes et a perçu en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 379 KDT au titre de l'exercice 2009.

GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE (GTI)

1. En vertu de la convention cadre conclue entre la banque et la GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK) en date du 01/07/2005 et approuvée par l'AGO du 29/05/2006, GTI a facturé à la banque 2 537 KDT au titre des services d'assistance informatique fournis à la banque en 2009.
2. En vertu du contrat de location en date du 02/06/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, ATTIJARI BANK a loué auprès de la GTI un appartement pour un montant de 31 KDT au titre de l'exercice 2009.

SUD RECOUVREMENT

En vertu du contrat de location en date du 15/09/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société SUD RECOUVREMENT un appartement pour un montant de 30 KDT au titre de l'exercice 2009.

AUTRES CONVENTIONS

ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT, ATTIJARI SICAR, ATTIJARI GESTION, ATTIJARI FINANCE, GENERALE IMMOBILIERE DU SUD et ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

- SUD RECOUVREMENT: 205 KDT ;



- ATTJARI SICAR : 118 KDT ;
- ATTJARI GESTION : 134 KDT ;
- ATTJARI FINANCE : 104 KDT ;
- GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : 35 KDT ;
- ATTJARI LEASING : 194 KDT.

III. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
 - Le salaire et autres avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le comité de rémunération issu du Conseil d'Administration. La rémunération du Directeur Général est composée d'un salaire et indemnités fixes et d'un bonus annuel et bénéficie d'une voiture de fonction ainsi que de la prise en charge des frais de téléphone, de frais de scolarité et de billets d'avions.
 - Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes annuels.
2. Les obligations et engagements de la société Attijari Bank envers ses dirigeants (montants bruts hors charges sociales) tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en dinars):

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	162 455	-	282 773	-	21 750	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	162 455	-	282 773	-	21 750	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 Avril 2010


AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI


CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

4.4 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari bank

Emprunts obligataires	Montants (En Dinars)	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2009 (En Dinars)
"OCA Attijari bank 2006 "	80 000 000	18/01/2012	4 ,82%	5 ans	80 000 000
Total					80 000 000

4.4.1 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA Attijari bank 2006 »

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
SICAV	5	337 464	1 687 320
Assurances	3	177 688	888 440
Autres	132	15 484 848	77 424 240
Total	140	16 000 000	80 000 000

4.5 Tableau des mouvements des capitaux propres

(En mD)

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Modifications comptables	Réserve a régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31-déc.-06	150 000	22 200	7 503	1 793	0	1 319	14 035	3 646	80 000	-4 113	-176 418	99 965
Affectation résultat déficitaire 2006										-176 418	176 418	0
Affectation de réserves à régime Fiscal particulier en provisions						-920						-920
Variation du fonds social							-2 275					-2 275
Intérêt couru non échu sur emprunt convertible en action									3 666			3 666
Résultat déficitaire de l'exercice 2007											-9 416	-9 416
Capitaux propres au 31-déc.-07 (publié)	150 000	22 200	7 503	1 793	0	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021
Modifications comptables					4 676							4 676
Capitaux propres (retraité) au 31-déc-07	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	95 697
Affectation résultat déficitaire 2007										-9 416	9 416	0
Variation du fonds social							499					499
Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en action									15			15
Résultat de l'exercice 2008											40 781	40 781
Capitaux propres au 31-déc. 2008 (avant affectation)	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 991
Affectation résultat bénéficiaire 2008*										40 781	-40 781	0
Modifications comptables					518							518
Variation du fonds social							225					225
Augmentation du capital	18 750	37 500										56 250
Résultat de la période											46 818	46 818
Situation des capitaux propres au 31-déc. 2009	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 484	3 646	83 680	-149 166	46 818	240 802
Affectation résultat bénéficiaire 2009										46 818	-46 818	0
Variation du fonds social							93					93
Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en action									-1 956			-1 956
Résultat de la période											28 444	28 444
Situation des capitaux propres au 30 juin 2010	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 577	3 646	81 724	-102 348	28 444	267 382

(*) Telle qu'approuvée par l'AGO du 22/05/2009

4.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices

	En mD		
	2009	2008	2007
Résultat net de l'exercice	46 818	40 781	-9 416
Résultats reportés			
Bénéfice à répartir			
Réserves légales			
1er Reliquat			
Réserves pour réinvestissements exonérés			
2ème Reliquat			
Réserves à régime fiscal particulier			
3ème Reliquat			
Fonds social			
Report à nouveau	46 818	40 781	-9 416

4.7 Evolution des dividendes

	2009	2008	2007
Capital (en mD)	168 750	150 000	150 000
Nombre d'actions	33 750 000	30 000 000	30 000 000
Nominal (en DT)	5	5	5
Dividende global	0	0	0
Dividende par action	0	0	0
% du nominal	0%	0%	0%

4.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

	2009	2008	2007
Total des produits d'exploitation bancaire (en mD)	234 396	216 346	181 005
Produit Net Bancaire (en mD)	147 947	128 549	104 784
Résultat d'exploitation (en mD)	46 974	40 314	-8 822
Capital social (en mD)	168 750	150 000	150 000
Nombre d'actions	33 750 000	30 000 000	30 000 000
Produits d'Exploitation Bancaire / Action (en DT)	6,945	7,212	6,034
Produit Net Bancaire / Action (en DT)	4,384	4,285	3,493
Résultat d'exploitation / Action (en DT)	1,392	1,344	-0,294

4.9 Evolution du résultat net

	2009	2008	2007
Résultat avant impôt (en mD)	47 134	41 070	-9 181
Résultat net (en mD)	46 818	40 781	-9 416
Résultat consolidé avant impôts (en mD)	53 377	45 747	-9 296
Résultat consolidé net (en mD)	29 088	32 470	-9 582*
Capital social (en mD)	168 750	150 000	150 000
Nombre d'actions	33 750 000	30 000 000	30 000 000
Résultat avant impôts par action (en DT)	1,397	1,369	-0,306
Résultat net par action (en DT)	1,39	1,36	-0,31
Résultat consolidé avant impôts par action (en DT)	1,582	1,525	-0,310
Résultat consolidé net par action (en DT)	0,862	1,082	-0,319

*Sans tenir compte de l'effet des modifications comptables

4.10 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement

(En mD)

	2009	2008	2007
Résultat net	46 818	40 781	-9 416
Dotations aux provisions/ créances, hors bilan et passif (nettes)	27 822	23 622	51 145
Dotations aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	-3 661	-2 333	545
Dotations aux amortissements et provisions /Immobilisations	6 446	4 790	4 038
Marge brute d'autofinancement	77 425	66 860	46 312

4.11 Emprunts obligataires garantis par la Banque Attijari de Tunisie

(En DT)

Intitulé de l'emprunt	Montant Avalisé par Attijari bank	Encours du montant avalisé au 31/12/2009	Dernière échéance
EL MOURADI SKANES BEACH 2003	1 500 000	321 750	13-juin-11
MOURADI PALACE 2005	4 000 000	2 712 000	24-juin-13
EL WIFACK LEASING 2006/1	2 500 000	532 500	1-Juillet-11
SIHM 2008	4 000 000	4 000 000	14-sept-15
MEUBLATEX 2008	2 000 000	2 000 000	28-août-16

4.12 Emprunts obligataires émis par la Banque Attijari de Tunisie

Dénomination de l'emprunt	Date de jouissance	Durée	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/09	Date dernière échéance
OCA Attijari bank 2006	18/01/2007	5ans	4,82%	80 000 000	18/01/2012

4.13 Emprunts obligataires souscrits par la Banque Attijari de Tunisie

Dénomination de l'emprunt	Date de jouissance	Montant initialement souscrit	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/09	Date dernière échéance
Général leasing 2003/2	20/02/2004	2 566 000	7,5%	1 026 400	20/02/2011
Tunisie leasing subordonné 2007	31/07/2007	2 000 000	7% /TMM+1,375%	2 400 000	31/07/2012
Attijari leasing subordonné 2009	25/01/2010	2 750 000	5,5% /TMM+1%	2 750 000	25/01/2015

4.14 Principaux indicateurs et ratios

Principaux indicateurs

En milliers de dinars	2009	2008	2007
Dépôts de la clientèle	2 798 966	2 410 416	1 941 636
Créances nettes sur la clientèle	2 232 001	1 963 053	1 704 031
Créances douteuses et litigieuses	315 799	354 534	415 855
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	3 287 772	2 715 303	2 336 276
Total des capitaux propres avant résultat	193 983	96 210	105 113
Total des capitaux propres après résultat	240 801	136 991	95 697
Capital social	168 750	150 000	150 000
Total bilan	3 477 100	2 839 717	2 367 622
Produit Net Bancaire	147 947	128 549	104 784
Commissions nettes	41 240	35 569	31 820
Frais d'exploitation (frais de personnel+charges générales d'exploitation+dotations aux amortissements et immobilisations)	78 476	68 570	63 264
Frais de personnel	50 258	44 524	39 316
Provisions sur créances	144 059	121 023	119 834
Agios réservés	58 615	59 855	67 406
Provisions et agios réservés	202 674	180 878	187 240

Résultat d'exploitation	46 974	40 314	-8 822
Résultat net	46 818	40 781	-9 416
Dividendes	0	0	0
Effectif	1475	1491	1384

Principaux Ratios

Ratios de structure	2009	2008	2007
Total capitaux propres après résultat / total bilan	6,93%	4,82%	4,04%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	80,50%	84,88%	82,01%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	64,19%	69,13%	71,97%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	125,40%	122,79%	113,94%

Le ratio capitaux propres / total bilan a connu une hausse de 2,11 points de pourcentage en 2009 par rapport à 2008. Cette hausse s'explique par l'augmentation de résultats au cours de cette année.

Le ratio dépôts de la clientèle / total bilan a connu une baisse de 4,38 points de pourcentage en passant de 84,88% en 2008 à 80,50% en 2009. Cette baisse est due essentiellement à l'accroissement des créances sur la clientèle de 13,7% entre 2008 et 2009.

Le ratio créances nettes sur la clientèle / total bilan a baissé entre 2008 et 2009 en passant de 69,13% en 2008 à 64,19% en 2009 cette baisse est due essentiellement à l'augmentation des créances sur la clientèle de 13,7% au titre de cette année.

Ratios de Productivité	2009	2008	2007
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	53,04%	53,34%	60,38%
Commissions nettes / Frais de personnel	82,06%	79,89%	80,93%
Frais de personnel /PNB	33,97%	34,64%	37,52%

Le ratio frais d'exploitation / Produit Net Bancaire n'a cessé de s'améliorer d'une année à une autre. Ce ratio a passé de 60,38% en 2007 à 53,34% en 2008 affichant une amélioration de 7 points de pourcentage. En 2009 il s'est établi à 53,04% et ce grâce à la nette progression du Produit Net Bancaire de 15% entre 2008 et 2009.

Le ratio commissions nettes / frais de personnel a enregistré une hausse entre 2008 et 2009 passant de 79,89% à 82,06% et ce grâce à, une amélioration des commissions (en produits) de 15%.

Ratios de rentabilité	2009	2008	2007
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat)	24,14%	42,39%	-8,96%
R.O.A = Résultat net / Total actif	1,35%	1,44%	-0,40%
Résultat net / Produit Net Bancaire	31,65%	31,72%	-8,99%
Produit Net Bancaire / Total bilan	4,25%	4,53%	4,43%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,87%	27,67%	30,37%

Le ROE est passé à 24,14% en 2009, il a été négatif en 2007 et ce, à cause de l'enregistrement de résultats déficitaires au titre de 2007.

La rentabilité de l'actif économique est de 1,35% en 2009, elle a été de 1,44% en 2008.

Ratios Prudentiels	2009	2008	2007
Ratio de liquidité (1)	116%	128%	112%
Ratio de solvabilité (2)	9,2%	4,61%	0,25%

(1) Fonds propres nets / risques encourus

(2) Actifs réalisables (y compris les propres titres de la banque) / Passifs exigibles

Le ratio de liquidité a baissé à 116% en 2009 contre 128% en 2008.

Quant au ratio de solvabilité, il s'est amélioré de 4,6 points de pourcentage en 2009 à 9,2%.

Ratios de risque	2009	2008	2007
Créances Douteuses et Litigieuses (mD)	315 799	354 534	415 855
Evolution	-10,93%	-14,75%	-18,21%
Provisions et agios réservés (mD)	202 674	180 878	187 240
Evolution	12,05%	-3,40%	-2,72%
Créances brutes sur clientèle (bilan + hors bilan) (mD)	3 287 772	2 715 303	2 336 276
Créances Douteuses et Litigieuses / Créances brutes	9,61%	13,06%	17,80%
Provisions et agios réservés / Créances Douteuses et Litigieuses	64,18%	51,02%	45,03%

La banque a fourni un important effort d'apurement des créances douteuses. Par ailleurs le volume des créances douteuses et litigieuses a baissé de 10,9% entre 2008 et 2009 passant de 354,534MD en 2008 à 315,799MD en 2009. Ainsi les provisions et agios réservés n'ont pas cessé de baisser, ils sont passés de 180,878MD en 2008 à 202,674MD en 2009.

A cet effet, le ratio de couverture des créances douteuses s'est amélioré de 13,16 points de pourcentage en 2009 à 64,18%.

4.15 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2009

Retraitements effectués en 2008 concernant l'exercice 2007

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008.

Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT .

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

Le groupe a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et constructions) était comptabilisé par le groupe en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain » ;
- une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieurs.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

4.15.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009

(En mD)

Actif	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	296 576	180 555
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	260 104	140 965
Créances sur la clientèle	3	2 199 728	1 907 346
Portefeuille titres Commercial	4	352 148	308 252
Portefeuille d'investissement	5	25 494	28 331
Titres mis en équivalence	6	259	31
Valeurs immobilisées	7	182 520	152 789
Autres actifs	8	205 288	119 452
Actifs d'impôts différés	9	24 549	43 812
TOTAL ACTIF		3 546 666	2 881 533
Passif			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	166 717	14 395
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	2 785 872	2 378 184
Emprunts et ressources spéciales	12	123 998	186 499
Autres passifs	13	185 287	120 895
TOTAL PASSIF		3 261 874	2 699 973
INTERETS MINORITAIRES		21 912	17 621
CAPITAUX PROPRES			
Capital		168 750	150 000
Réserves		85 689	29 528
Actions propres		-1 665	-6 492
Autres capitaux propres		85 757	85 180
Résultats reportés		-104 739	-126 747
Résultat de l'exercice		29 088	32 470
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	262 880	163 939
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRE ET CAPITAUX PROPRES		3 546 666	2 881 533

4.15.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009

(en mD)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		432 675	401 487
Crédits documentaires		286 905	249 683
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	15	719 580	651 170
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		259 195	398
Engagements sur titres		282	282
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	16	259 477	680
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues		612 803	360 607
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	17	612 803	360 607

4.15.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2009

(en mD)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation Bancaire			
<i>Intérêts et revenus assimilés</i>	18	153 721	149 978
<i>Commissions (en produits)</i>	19	47 666	37 859
<i>Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>	20	36 267	28 124
<i>Revenus du portefeuille d'investissement</i>		782	2 780
Total Produits d'exploitation Bancaire		238 436	218 741
Charges d'exploitation Bancaire			
<i>Intérêts encourus et charges assimilées</i>	21	-87 827	-90 180
<i>Commissions encourues</i>		-2 385	-1 535
<i>Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>			-13
Total Charges d'exploitation Bancaire		-90 212	-91 728
Produit Net Bancaire		148 224	127 013
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur Créances, hors bilan et passif	22	-28 767	-19 535
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		3 000	902
Autres produits d'exploitation		20 076	33 219
Frais de personnel	23	-55 155	-48 545
Charges générales d'exploitation	24	-23 153	-21 228
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-23 398	-32 454
Résultat d'exploitation		40 827	39 372
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-20	2
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		12 570	6 373
Impôt sur les bénéfices	25	- 20 466	-10 251
Resultat des activités ordinaires		32 911	35 496
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		32 911	35 496
Part de résultat revenant aux minoritaires		-3823	-3026
Résultat net consolidé de la période		29 088	32 470
Effet des modifications comptables		0	0
Résultat après modifications comptables		29 088	32 470
Résultat par action de base (en DT)	26	0,969	1,082
Résultat par action dilué (en DT)	27	0,894	0,990

4.15.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2009

En mD	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		220 417	185 215
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-84 507	-88 928
Dépôts \ Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-50 255	138
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-288 549	-310 233
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		405 575	465 573
Titres de placement		-17 819	5 520
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-56 697	-53 765
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-50 455	48 110
Impôt sur les bénéfices		-1 843	-1 191
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		75 867	250 439
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		3 221	902
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		5 599	-3 518
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-52 956	-58 181
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-44 136	-60 797
Activités de financement			
Emission d'actions		65 675	17 812
Emission /Remboursement d'emprunts		-59 000	44 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-2 861	-5 922
Dividendes et autres distributions		-685	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		3 129	55 890
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		34 860	245 532
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		295 585	50 053
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	28	330 445	295 585

4.15.5 Notes aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 :

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe ATTIJARI BANK comprend :

- la société mère : ATTIJARI BANK;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

Le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel qu'exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour	Taux de décote
5 - 10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

2.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

2.5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

2.6. Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

2.7. Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

2.8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions du groupe et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

2.9. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	7%

2.10. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.11. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.12. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

2.13. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.14. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

2.15. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2009 sont déduits du résultat.

2.16. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2009 sont rajoutées au résultat.

2.17. Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	31/12/2009					31/12/2008				
	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso
	Direct	Indirect	Total			Direct	Indirect	Total		
Attijari intermédiation	99,98%	0,01%	99,99%	99,99%	IG	99,98%	0,01%	99,99%	99,98%	IG
Sud recouvrement	99,91%	0,02%	99,93%	99,92%	IG	99,93%	0,00%	99,93%	99,93%	IG
Attijari Sicar	67,23%	2,33%	69,56%	69,33%	IG	67,23%	2,33%	69,56%	69,34%	IG
GTI	30,00%	36,25%	66,25%	61,26%	IG	30,00%	32,50%	62,50%	57,51%	IG
GIS	29,90%	14,90%	44,80%	39,59%	IG	29,90%	14,90%	44,80%	39,61%	IG
Attijari Leasing	62,02%	3,27%	65,29%	65,01%	IG	62,02%	3,39%	65,41%	65,15%	IG
Attijari Placements Sicav	99,90%	0,00%	99,90%	99,90%	IG	99,01%	0,00%	99,01%	99,01%	IG
Attijari Valeurs Sicav	83,60%	0,00%	83,60%	83,60%	IG	86,43%	0,00%	86,43%	86,43%	IG
Attijari Gestion	99,88%	0,04%	99,92%	99,91%	IG	99,88%	0,02%	99,90%	99,90%	IG
Attijari Obligataire Sicav	0,02%	0,00%	0,02%	0,024%	ME	0,04%	0,00%	0,04%	0,04%	ME
Attijari Finance	24,93%	0,01%	24,94%	24,94%	ME	100%	0%	100%	100%	HP
Attijari Immobilière	99,95%	0,04%	99,99%	99,98%	IG	100%	0%	100%	100%	HP

GTI : Générale Tunisie Informatique

GIS : Générale Immobilière du SUD

IG : Intégration Globale

ME : Mise en Equivalence

Certaines sociétés liquidées ou en encore de liquidation répondant aux conditions de consolidation n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières. Il s'agit des sociétés suivantes

Société	Coût au 31/12/2009	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49,00%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20,00%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

Les sociétés Attijari Finance et Attijari Immobilière ont été créées fin 2008, elles n'ont pas établi des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008.

III / NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1 / NOTES SUR LE BILAN

1-1 / NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2009 un solde débiteur de 296 576 KDT contre 180 555 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 116 021 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Caisse Dinars	27 239	23 873
Caisse Devises	7 664	8 114
IBS	4 291	2 820
Banque Centrale comptes ordinaires	65 134	34 581
Banque Centrale placements NOSTRO	192 185	111 086
Centres de chèques postaux et TGT	1 791	1 567
Créances rattachées	1	173
Provisions	- 1 729	-1 659
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	296 576	180 555

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de 260 104 KDT au 31 décembre 2009 contre 140 965 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 119 139 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Créances sur les banques résidentes	25 000	20 000
Créances sur banques non résidentes	171 739	107 792
Créances sur les établissements financiers	63 036	12 782
Créances rattachées	329	391
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	260 104	140 965

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde de 2 199 728 KDT contre 1 907 346 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 292 382 KDT. Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	187 025	178 154
Agios réserves	- 37 738	-36 701
Créances rattachées	7 240	8 276
Total compte débiteurs	156 527	149 729
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille	1 912 893	1 600 007
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 849	4 952
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	48 908	53 026
Impayés	22 179	21 186
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	586 393	621 181
Provisions pour créances douteuses (*)	- 526 689	-538 558
Agios réserves	- 25 327	-29 671
Créances rattachées	2 082	6 911
Total autres concours à la clientèle	2 027 288	1 739 034
Crédits sur ressources spéciales	15 913	18 583
Total créances sur la clientèle	2 199 728	1 907 346

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2008	538 558
Ajustement provisions Sud Recouvrement	-3 512
Dotation aux provisions sur créances douteuses	13 738
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	28 355
Reprise sur provisions	-50 450
Provision sur les créances au 31/12/2009	526 689

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 352 148 KDT au 31 décembre 2009 contre 308 252 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 43 896 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Bon de trésor	283 766	273 385
Placements en actions	17 634	29 829
Autres placements	50 760	5 100
Provisions	-12	-62
Total portefeuille titres commercial	352 148	308 252

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 25 494 KDT au 31 décembre 2009 contre 28 331 KDT au 31 décembre 2008 soit une diminution de 2 837 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Titres d'investissement		
Obligations et autres titres	7 299	8 370
Provisions sur obligations	-390	276
Créances rattachées	208	-390
Total titres d'investissement	7 117	8 256
Titres de participations		
Titres de participations libérées	30 593	32 624
Provisions pour dépréciation titres	-15 053	-15 478
Participation sur fonds gérés	5 184	4 697
Provisions sur participation des fonds gérés	-2537	-2 411
Créances rattachées	190	643
Total titres de participations	18 377	20 075
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911
Total portefeuille d'investissement	25 494	28 331

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 259 KDT au 31 décembre 2009 contre 31 KDT au 31 décembre 2008. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Attijari finance	228	-
Attijari Obligataire Sicav	31	31
Total Titres mis en équivalence	259	31

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 182 520 KDT au 31 décembre 2009 contre 152 789 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 29 731 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	28 438	2 045
Immobilisation Incorporelles Brutes	36 274	8 327
<i>Amortissement</i>	- 7 836	-6 282
Immobilisations corporelles	154 082	150 744
Terrains	7 770	7 394
Constructions	57 134	46 027
<i>Amortissement</i>	- 23 923	-22 530
Matériel Roulant	136 769	186 954
<i>Amortissement</i>	- 110 464	-141 181
Matériel et Mobilier	8 352	7 615
<i>Amortissement</i>	- 5 119	-4 670
Matériel Informatique	24 674	21 779
<i>Amortissement</i>	- 17 473	-16 054
Agencement, Aménagement et Installation	32 093	25 556
<i>Amortissement</i>	- 15 600	-13 221
<i>Immobilisations hors exploitation</i>	34 726	29 503
Immobilisation en cours	23 615	21 955
Good will	1 528	1 617
Total valeurs immobilisées	182 520	152 789

NOTE 8 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 205 288 KDT au 31 décembre 2009 contre 119 452 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 85 836 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille encaissement	9	94
Dépôts et cautionnements	464	413
Compensation Reçue	59 878	1 184
Débit à régulariser et divers	38 666	26 832
Position de change	3 983	5 652
Opérations sur Titres	0	646
Comptes d'ajustement devises Débit	0	879
Débiteurs divers	27 554	7 441
Autres comptes de régularisation	679	775
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	3 261	3 187
Crédits directs et avances au personnel	40 461	33 233
Prêts sur fonds social	11 029	11 286
Produits à recevoir et Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 280	1 908
Créances prises en charges ou garanties par l'Etat	31 825	34 853
Provisions	- 13 801	-8 931
Total autres actifs	205 288	119 452

NOTE 9 : Actif d'impôt différé :

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 24 549 KDT au 31 décembre 2009 contre 43 812 KDT au 31 décembre 2008. Ils concernent essentiellement les reports déficitaires et le stock de provisions constitués par les sociétés du groupe et non déduits fiscalement.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**NOTE 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2009 à 166 717 KDT contre 14 395 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 152 322 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Banques résidentes	115 392	8 390
Banques non résidentes	43 012	3 262
Etablissements financiers	8 264	2 743
Dettes rattachées	49	-
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 717	14 395

NOTE 11 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde de 2 785 872 KDT contre 2 378 184 KDT au 31 décembre 2008 enregistrant une augmentation de 407 688 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts à vue	862 170	651 451
Comptes d'épargne	906 510	779 028
Bons de caisse	251 015	175 924
Comptes à terme	223 307	255 275
Autres produits financiers	137 913	163 250
Certificats de dépôts	326 000	291 500
Garanties sur opérations diverses	16 492	34 944
Autres sommes dues à la clientèle	50 620	21 846
Fonds gérés	3 682	3 790
Dettes rattachés	8 163	1 176
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 785 872	2 378 184

NOTE 12 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2009 un solde de 123 998 KDT contre 186 499 KDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de 62 501 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts matérialisés	84 686	144 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	4 364	4 403
Ressources spéciales	34 485	37 346
Dettes rattachées ressources spéciales	463	750
Total emprunts et ressources spéciales	123 998	186 499

NOTE 13 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 185 287 KDT au 31 décembre 2009 contre 120 895 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 64 392 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Provisions (*)	8 684	14 074
Créditeurs divers	25 159	13 855
Charges à payer	17 315	16 922
Agios perçus d'avance	185	161
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	0	11 158
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	514	544
Agios exigibles s/arrangement	0	53
Crédit à régulariser et divers	87 057	33 517
Autres comptes de régularisation	32 723	19 876
Exigibles après encaissement	11 462	8 547
Total autres passifs	185 287	120 895

(*) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 136	1 246
Provisions sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	-	1 060
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	2 044
Provisions sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	725	4 700
TOTAL	8 684	14 074

NOTE 14 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

DESIGNATION		Réserves et résultat 2008	Variation des réserves	Résultat de l'exercice 2009	Réserves et résultat 2009
Attijari Bank	CAPITAL	150 000	18 750	0	168 750
	RESERVES	3 603	64 915	0	68 518
	RESULTAT	24 390	-24 390	22 240	22 240
	TOTAL	177 993	59 275	22 240	259 508
Sud Recouvrement	RESERVES	3 340	2 751	0	6 091
	RESULTAT	2 264	-2 264	1 246	1 246
	TOTAL	5 604	487	1 246	7 337
Attijari Intermédiation	RESERVES	-2 049	-52	0	-2 101
	RESULTAT	-139	139	404	404
	TOTAL	-2 188	87	404	-1 697
Attijari SICAR	RESERVES	-2 902	665	0	-2 237
	RESULTAT	443	-443	865	865
	TOTAL	-2 459	222	865	-1 373
GTI	RESERVES	88	24	0	112
	RESULTAT	51	-51	16	16
	TOTAL	139	-27	16	127
Attijari Placements SICAV	RESERVES	-4 422	3 264	0	-1 158
	ACTIONS PROPRES	-3 496	2 529	0	-967
	RESULTAT	353	-353	455	455
	TOTAL	-7 565	5 440	455	-1 669
Attijari Valeurs SICAV	RESERVES	-2 809	2 062	0	-747
	ACTIONS PROPRES	-2 996	2 298	0	-698
	RESULTAT	135	-135	242	242
	TOTAL	-5 670	4 225	242	-1 202
Attijari Leasing	RESERVES	-6 878	5 097	0	-1 781
	RESULTAT	4 927	-4 927	2 478	2 478
	TOTAL	-1 951	170	2 478	697
GIS	RESERVES	-10	40	0	30
	RESULTAT	64	-64	1 314	1 314
	TOTAL	54	-24	1 314	1 344
Attijari Obligataire SICAV	RESERVES		0	0	0
	RESULTAT	1	-1	1	1
	TOTAL	1	-1	1	1
Attijari Gestion	RESERVES		-20	0	-20
	RESULTAT	-19	19	-140	-140
	TOTAL	-19	-1	-140	-160
Attijari Immobilière	RESERVES	0	0	0	0
	RESULTAT	0	0	-11	-11
	TOTAL	0	0	-11	-11
Attijari Finance	RESERVES	0	0	0	0
	RESULTAT	0	0	-22	-22
	TOTAL	0	0	-22	-22
Capitaux propres consolidés (contribution)	CAPITAL	150 000	18 750	0	168 750
	ACTIONS PROPRES	-6 492	4 827	0	-1 665
	RESERVES	-12 039	78 746	0	66 707
	RESULTAT	32 470	-32 470	29 088	29 088
	TOTAL	163 939	69 853	29 088	262 880

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 15 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2009 un solde de 432 675 KDT contre 401 487 KDT au 31 décembre 2008. Les crédits documentaires s'élèvent à 286 905 KDT au 31 décembre 2009 contre 249 683 KDT au 31 décembre 2008.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Cautions, avals et autres garanties données	432 675	401 487
Crédits documentaires	286 905	249 683
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	719 580	651 170

NOTE 16 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 259 477 KDT au 31 décembre 2009 contre 680 KDT au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 258 797 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Engagements de financement donnés	259 195	398
Engagements sur titres	282	282
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	259 477	680

NOTE 17 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 612 803 KDT au 31 décembre 2009 contre 360 607 KDT au 31 décembre 2008.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaires et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de 218 741 KDT au 31 décembre 2008 à 238 436 KDT au 31 décembre 2009 enregistrant ainsi une augmentation de 19 695 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 153 721 KDT au 31 décembre 2009 contre 149 978 KDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une progression de 3 743 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	3 100	1 858
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	100	657
Marché monétaire à terme	22	3 353
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 222	5 868
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	125 141	112 056
Comptes courants débiteurs	18 445	20 923
Crédits sur ressources extérieures	1 047	684
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	1 555	3 696
Total opérations avec la clientèle	146 188	137 359
Autres intérêts et revenus assimilés		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	84	171
Commission de compte	510	895
Commission de découvert	495	650
Commissions sur billets de trésorerie	19	42
Avals cautions et acceptations bancaires	3 203	4 993
Total autres intérêts et revenus assimilés	4 311	6 751
Total intérêts et revenus assimilés	153 721	149 978

NOTE 19 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 47 666 KDT au 31 décembre 2009 contre 37 859 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 9 807 KDT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Effets chèques et opérations diverses		
Effets à l'encaissement	1 017	4 172
Effets escomptés	3 198	467
Opérations diverses sur effets	1	2
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinar convertible	2 357	2 633
Opérations de virements	2 679	2 197
Opérations sur titres	658	609
Règlement de succession	108	88
Sous total	10 018	10 168
Commerce extérieur et change		
Domiciliation et modification de titres	912	132
Remises documentaires	2 379	1 876
Opérations de change manuel	5	284
Opérations de change en compte	1 776	1 955
Virement et chèques en devises	0	8
Commissions fixes sur chèques de voyage	184	4
Commissions perçues sur correspondants étrangers	753	698
Sous total	6 009	4 957
Autres commissions		
Etude	8 793	5 948
Frais de tenue de compte	6 384	5 832
Opérations monétiques	6 237	5 384
Récupérations de frais postaux	783	832
Autres	9 442	4 738
Sous total	31 639	22 734
Total commissions	47 666	37 859

NOTE 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 36 267 DT au 31 décembre 2009 contre 28 124 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 8 143 DT.

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Gain net sur titres de transaction		
Bons de trésor	-	-
Total gain net sur titres de transactions	-	-
Gain net sur titres de placement		
Bons de trésor	24 102	15 289
Titres de placements		4 184
Total gain net sur titres de placement	24 102	19 473
Gains nets sur opérations de change	12 165	8 651
Total gain net sur opérations de change	12 165	8 651
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	36 267	28 124

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2009 un solde de 87 827 KDT contre 90 180 KDT au 31 décembre 2008 soit une diminution de 2 353 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire	1 736	4 800
Correspondants locaux	3 804	2 965
Emprunt en devises auprès des correspondants	157	142
Autres	135	488
Sous total	5 832	8 395
Opérations avec la clientèle		
Dépôts a vue	4 130	3 126
Comptes d'épargne	23 721	26 141
Bons de caisse	10 980	8 201
Comptes à terme	10 817	10 432
Placements en Dinars convertibles	1 157	2 168
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	2 377	1 802
Certificats de dépôts	16 771	17 506
Sous total	69 953	69 375
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs	538	1 690
Charge sur emprunts CNSS	11 416	10 490
Sous total	11 954	12 180
Autres intérêts et charges		
Appel d'offre	-	46
Pension	12	31
Autres	76	153
Sous total	88	230
Total intérêts encourus et charges assimilées	87 827	90 180

NOTE 22 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à 19 535 KDT contre 28 767 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 9 232 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions sur créances douteuses	42 093	41 525
Reprises sur provisions sur créances douteuses	-50 450	-44 719
Pertes sur créances abandonnées	-	18 000
Pertes sur couvertes par des provisions	37 354	-
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	7 002	4 770
Reprises sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-7 232	-41
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	28 767	19 535

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 55 155 KDT au 31 décembre 2009 contre 48 545 KDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 6 610 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération du personnel titulaire		
Salaire de base	31 380	27 755
Heures supplémentaires	216	191
Indemnités de représentation	1 783	1 626
Indemnités de transport	3 439	2 987
Indemnités de fonction	1 491	1 221
Prime de technicité	251	200
Allocation salaire unique et allocation familiale	355	363
Autres indemnités servies	2 669	2 652
Total rémunération du personnel titulaire	41 584	36 995
Charges sociales		
CNSS - CAVIS	7 877	6 476
Assurances	1 917	1 805
Total charges sociales	9 794	8 281
Autres charges liées au personnel		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	830	548
Frais du service médical	53	38
Frais de formation	1 074	1 033
Autres	1 820	1 650
Total autres charges liées au personnel	3 777	3 269
Total frais de personnel	55 155	48 545

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 23 153 KDT au 31 décembre 2009 contre 21 228 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 1 925 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)	322	386
Autres charges générales d'exploitation		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>13 407</u>	<u>8 980</u>
Loyers	2 551	2 797
Entretiens et réparations	1 671	1 737
Travaux et façons exécutés par les tiers	-	2
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	3 014	1 874
Prime d'assurances	571	560
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.	5 600	2 010
<u>Transport et déplacement</u>	<u>230</u>	<u>850</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>9 194</u>	<u>11 012</u>
Annonces et insertions publicitaires	1 607	1 859
Fournitures de bureau	1 166	1 081
Documentation centrale	148	84
Affranchissements téléphones, télex et télégramme	4 945	2 925
Frais d'actes et contentieux	280	48
Frais du conseil et d'assemblée	184	221
Participation au budget de l'APB	208	149
Dons et cotisations	52	78
Missions réceptions	553	497
Autres	51	4 070
Total autres charges générales d'exploitation	22 831	20 842
Total charges générales d'exploitation	23 153	21 228

NOTE 25 : Impôts sur les bénéfiques

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à -10 251 KDT contre -20 466 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 10 215 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Impôt exigible	-88	-422
Impôt différé	-20 378	-9 829
Total impôt sur les bénéfiques	-20 466	-10 251

NOTE 26: Résultat par action de base

Le résultat par action de base au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est de 0,969 DT :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net en KDT	29 088	32 470
Nombre moyen d'actions	30 020 548	30 000 000
Résultat par action de base (en DT)	0,969	1,082

NOTE 27: Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est de 0,894 DT :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net dilué en KDT	31 595	34 977
Nombre moyen d'actions	35 353 881	35 333 333
Résultat par action dilué (en DT)	0,894	0,990

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE 28 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 330 445 KDT au 31 décembre 2009 contre 295 585 KDT au 31 décembre 2008. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Liquidités et équivalents de liquidités actif	497 113	309 980
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	298 304	182 041
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	198 809	127 939
Liquidités et équivalents de liquidités passif	166 668	14 395
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	158 404	11 652
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	8 264	2 743
Liquidités et équivalents de liquidités	330 445	295 585

NOTE 29 : Evènements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 02 Avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.15.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2009



التجاري بنك
Attijari bank

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi
Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés- exercice clos le 31-12-2009

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'ATTIJARI BANK. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Groupe Attijari Bank - Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009 Page : 1 sur 2

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

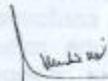
Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2009, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Autres principes comptables d'évaluation et de présentation, note 2.3 et note explicative n°3). Le groupe a ainsi appliqué des décotes plus accélérées sur les garanties par rapport aux taux de décote usuellement retenus, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 28 355 KDT.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 30 Avril 2010



AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

4.16.1 Bilan arrêté au 30 juin 2010

(en mD)

ACTIF	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	431 739	189 547	296 575
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	145 748	231 142	254 938
Créances sur la clientèle	3	2 512 199	2 166 261	2 232 001
Portefeuille titres commercial	4	309 018	289 534	335 211
Portefeuille d'investissement	5	61 742	56 282	58 482
Valeurs immobilisées	6	138 664	109 845	129 522
Autres actifs	7	136 579	135 155	170 371
TOTAL ACTIF		3 735 689	3 177 766	3 477 100

PASSIF		30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Banque Centrale et CCP	8	117 000	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	76 298	39 765	166 718
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 120 736	2 704 926	2 798 966
Emprunts et ressources spéciales	11	37 223	114 206	113 234
Autres passifs	12	117 050	161 670	157 381
TOTAL PASSIF		3 468 307	3 020 567	3 236 299
CAPITAUX PROPRES				
Capital		168 750	150 000	168 750
Réserves		87 166	48 946	87 073
Autres capitaux propres		85 370	85 380	87 326
Résultats reportés		-102 348	-149 166	-149 166
Résultat de l'exercice		28 444	22 039	46 818
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	267 382	157 199	240 801
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 735 689	3 177 766	3 477 100

4.16.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2010

PASSIFS EVENTUELS	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Cautions, avals et autres garanties données		384 687	414 370	432 674
Crédits documentaires		312 157	164 519	286 905
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	696 844	578 889	719 579
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés		198 197		258 797
Engagements sur titres		282	282	282
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	198 479	282	259 079
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties reçues		569 636	373 975	611 623
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	569 636	373 975	611 623

4.16.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2010

(en mD)

	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	17	79 896	76 564	154 598
Commissions (en produits)	18	24 347	21 393	43 625
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	19 835	15 623	35 446
Revenus du portefeuille d'investissement	20	3 006	338	727
TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		127 084	113 918	234 396
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	21	-44 037	-43 594	-84 064
Commissions encourues		-1 031	-1 079	-2 385
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0	0
TOTAL CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE		-45 068	-44 673	-86 449
PRODUIT NET BANCAIRE		82 016	69 245	147 947
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	-8 697	-9 724	-27 822
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		723	206	3 661
Autres produits d'exploitation		932	724	1 664
Frais de personnel	23	-27 026	-24 672	-50 258
Charges générales d'exploitation	24	-11 535	-10 459	-21 772
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations		-4 526	-2 861	-6 446
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 887	22 459	46 974
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		-2 873	-263	160
Impôt sur les bénéfices		-570	-157	-316
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		28 444	22 039	46 818
RESULTAT DE LA PERIODE		28 444	22 039	46 818

4.16.4 Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2010

(en mD)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		111 564	112 824	215 108
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-59 668	-54 705	-79 215
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-13 342	-21 578	-45 236
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-274 506	-214 258	-297 170
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		327 972	297 167	381 564
Titres de placement		31 484	10 315	-16 002
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-34 481	-28 193	-57 172
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-11 253	15 544	-35 300
Impôt sur les bénéfices		-143	-99	-204
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		77 627	117 017	66 373
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		2 626	126	1 102
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-2 157	555	1 670
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-13 668	-16 612	-39 874
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-13 199	-15 931	-37 102
Activités de financement				
Emissions d'emprunts		-70 000	-50 000	56 250
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-1 569	918	-50 000
				-2 583
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		-71 569	-49 082	3 667
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-7 141	52 004	32 938
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		328 375	295 437	295 437
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	23	321 234	347 441	328 375

I / REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2010 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II / BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leurs valeurs débloquées. La partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|------|
| - Actifs incertains | 20% |
| - Actifs préoccupants | 50% |
| - Actifs compromis | 100% |

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie au terme de l'exercice 2009.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour	Taux de décote
5 - 10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- logiciels	33%
- Global bancaire	7%

10/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêter des états financiers font l'objet de régularisation.

14/Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.

- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.

- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2010 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2010 sont rajoutées au résultat.

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Caisse Dinars	26 620	26 696	27 238
Caisse Devises	6 619	9 380	7 664
Inter Bank Services (IBS)	4 643	4 331	4 291
Banque Centrale comptes ordinaires	96 328	40 370	65 134
Banque Centrale placements NOSTRO	298 294	110 094	192 185
Centres de chèques postaux et TGT	49	351	1 791
Créances rattachées	915	10	1
Provisions	-1 729	-1 685	-1 729
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	431 739	189 547	296 575

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 145 748 KDT au 30 juin 2010 contre 231 142 KDT au 30 juin 2009, soit une diminution de 85 394 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Créances sur les banques résidentes	1 512	1 133	25 000
Créances sur banques non résidentes	79 534	194 850	171 739
Créances sur les établissements financiers	64 546	34 212	57 871
Créances rattachées	156	947	328
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	145 748	231 142	254 938

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2010 un solde de 2 512 199 KDT contre 2 166 261 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 345 938 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 53 916 KDT au 30 juin 2010 contre 59 743 KDT au 30 juin 2009, soit une diminution de 5 827 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	240 694	217 613	177 963
Agios réservés	-37 625	-36 251	-37 738
Créances rattachées	6 821	32	6 832
Total comptes débiteurs	209 891	181 394	147 057
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille escompte	2 152 745	1 798 346	1 919 486
- <i>Crédits court terme</i>	764 208	723 050	714 331
<i>dont Financements en devises</i>	243 070	178 347	203 215
<i>dont Crédits court terme en dinars</i>	521 138	544 703	511 116
- <i>Crédits moyen et long terme</i>	1 388 537	1 075 296	1 205 155
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 140	3 434	6 849
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	42 785	46 902	48 908
Impayés	29 430	21 512	22 179
- <i>Impayés crédits court terme</i>	11 525	9 876	6 470
- <i>Impayés Crédits moyen et long terme</i>	14 604	8 811	12 827
- <i>Impayés intérêts MLT</i>	3 301	2 481	2 866
- <i>Injonction de payer</i>	0	343	16
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	220 028	237 449	233 301
Provisions pour créances douteuses (*)	-152 380	-128 501	-144 059
Agios réservés	-16 291	-23 492	-20 876

Créances rattachées	5 901	12 031	3 243
Total autres concours à la clientèle	2 288 358	1 967 681	2 069 031
Crédits sur ressources spéciales	13 950	17 186	15 913
Total créances sur la clientèle	2 512 199	2 166 261	2 232 001

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2009	144 059
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	9 361
Reprise de provision sur opérations de clientèle	-12 767
Dotation complémentaire non affectée par client	11 727
Provision sur les créances au 30/06/2010	152 380

Cette rubrique accuse un solde de 309 018 KDT au 30 juin 2010 contre 289 534 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 19 484 KDT

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Titres de placement			
- Bons de trésor	266 467	263 787	267 053
- Placements SICAV	34 537	25 747	55 260
- Créances rattachées	8 014	0	12 898
Total portefeuille titres commercial	309 018	289 534	335 211

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 61 742 KDT au 30 juin 2010 contre 56 282 KDT au 30 juin 2009, soit une progression de 5 460 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Titres d'investissement			
Obligations	9 536	7 857	7 299
Créances rattachées	319	264	165
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390
Total titres d'investissement	9 465	7 731	7 074
Titres de participations			
Titres de participations libérés	59 516	57 766	59 543
Placements SICAR	5 124	5 124	-10 995
Provisions sur placements SICAR	-2 662	-2 537	5 124
Provisions pour dépréciation titres	-10 201	-12 074	-2 537
Créances rattachées	500	273	273
Total titres de participations	52 277	48 552	51 408
Parts dans les entreprises liées			
Parts dans les entreprises liées	911	911	911

Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911	-911
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0
Total portefeuille d'investissement	61 742	56 282	58 482

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 138 664 KDT au 30 juin 2010 contre 109 845 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 28 819 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Immobilisation incorporelle			
Logiciels de Base	29 806	1 367	28 169
Immobilisation corporelle			
Constructions	19 230	18 469	18 499
Terrains	4 734	4 734	
Matériel Roulant	368	406	426
Matériel et Mobilier	2 896	2 804	2 955
Matériel Informatique	7 581	6 155	7 651
Agencement Aménagement et Installation	16 483	12 811	15 606
Immobilisations hors exploitation	34 726	32 583	34 726
Immobilisation en cours	22 840	30 516	16 757
Total valeurs immobilisées	138 664	109 845	129 522

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 136 579 KDT au 30 juin 2010 contre 135 155 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 1 424 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Portefeuille encaissement	53	13	9
Dépôts et cautionnements	464	454	464
Compensation reçue	239	2 254	59 878
Débit à régulariser et divers	35 570	44 872	-
Opérations sur titres	0	646	28 232
Position de change	3 348	3 554	3 983
Comptes d'ajustement devises débit	0	0	-
Débiteurs divers	5 334	4 716	4 454
Autres comptes de régularisation	13 472	767	679
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	1 500	1 982	1 927
Crédits directs et avances au personnel	46 252	36 085	40 441
Prêts sur fonds social	10 842	11 177	11 028

Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 269	3 544	1 252
Autres titres	30 037	33 953	31 825
Provisions	-13 801	-8 862	-13 801
Total autres actifs	136 579	135 155	170 371

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 117 000 KDT au 30 juin 2010 contre un solde nul au 30 juin 2009.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2010 à 76 298 KDT contre 39 765 KDT au 30 juin 2009, soit une progression de 36 533 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Banques résidentes	67 392	9 392	115 392
Banques non résidentes	7 904	15 619	43 012
Etablissements financiers	934	14 754	8 264
Dettes rattachées	68	0	50
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	76 298	39 765	166 718

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2010 un solde de 3 120 736 KDT contre 2 704 926 KDT au 30 juin 2009 enregistrant une augmentation de 415 810 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Dépôts à vue	947 175	882 430	872 412
Comptes d'épargne	945 688	829 775	906 510
Bons de caisse	236 415	251 189	253 085
Comptes à terme	213 960	208 502	227 770
Autres produits financiers	83 235	144 695	137 913
Certificats de dépôts	558 500	340 500	326 000
Garanties sur opérations diverses	24 732	31 726	16 492
Autres sommes dues à la clientèle	109 071	18 388	50 620
Dettes rattachées	1 960	-2 279	8 164
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 120 736	2 704 926	2 798 966

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2010 un solde de 37 223 KDT contre 114 206 KDT au 30 juin 2009 soit une diminution de 76 983 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Emprunts matérialisés	6 000	76 000	76 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	170	1 965	4 364
Ressources spéciales	30 838	35 908	32 407
Dettes rattachées ressources spéciales	215	333	463
Total emprunts et ressources spéciales	37 223	114 206	113 234

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 117 050 KDT au 30 juin 2010 contre 161 670 KDT au 30 juin 2009, soit une diminution de 44 620 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Provisions pour risques et charges	8 334	11 403	7 959
Créditeurs divers	6 260	5 809	7108
Charges à payer	15 517	13 103	15 047
Agios perçus d'avance	80	184	185
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188	2 188
Compensation	-925	28 469	-
Agios exigibles sur ressources spéciales	501	544	514
Agios exigibles sur arrangement	0	0	-
Crédit à régulariser et divers	39 278	35 840	75 279
Autres comptes de régularisation	0	46 909	32 722
Exigibles après encaissement	41 997	14 000	11 656
Impôts et taxes	3 820	3 221	4 723
Total autres passifs	117 050	161 670	157 381

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2010 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Modif. Compt	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31.12.09	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 484	3 646	83 680	-149 166	46 818	240 801
<i>Affectation résultat bénéficiaire 2009.</i>										46 818	-46 818	0
<i>Variation du fonds social</i>							93					93
<i>Résultat de la période</i>											28 444	28 444
<i>Variation des titres assimilés à des capitaux propres</i>									-1 956			-1 956
Situation des capitaux propres au 30.06.10	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 577	3 646	81 724	-102 348	28 444	267 382

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2010 un solde de 384 687 KDT contre 414 370 KDT au 30 juin 2009, soit une diminution de 29 683 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 312 157 KDT au 30 juin 2010 contre 164 519 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 147 638 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Cautions, avals et autres garanties données	384 687	414 370	432 674
Crédits documentaires	312 157	164 519	286 905
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	696 844	578 889	719 579

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 198 479 KDT au 30 juin 2010. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 282 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 198 197 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 569 636 KDT au 30 juin 2010 contre 373 975 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 195 661 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Garanties reçues de la clientèle	401 857	161 600	416 849
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	167 779	212 375	194 774
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	569 636	373 975	611 623

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 113 918 KDT en juin 2009 à 127 084 KDT en juin 2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 13 166 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 79 896 KDT au 30 juin 2010 contre 76 564 KDT au 30 juin 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de 3 332 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Marché monétaire au jour le jour	457	2 036	3 100
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	8	55	100
Marché monétaire à terme	63	18	22
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	528	2 109	3 222
Opérations avec la clientèle			
Portefeuille effets	67 167	60 152	125 908
. Court terme	19 750	22 618	42 705
- Financement devises	2 060	4 103	5 743
- Court terme Dinar	17 690	18 515	36 962
. Moyen et long terme	47 417	37 534	83 203
Comptes courants débiteurs	8 750	9 294	18 555
Crédits sur ressources extérieures	432	637	1047
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	377	1 839	1 555
Total opérations avec la clientèle	76 726	71 922	147 065
Autres intérêts et revenus assimilés			
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	0	66	84
Commission de compte	183	280	510
Commission de découvert	118	313	495
Commissions sur billets de trésorerie	11	21	19
Avals cautions et acceptations bancaires	2 330	1 853	3 203
Total autres intérêts et revenus assimilés	2 642	2 533	4 311
Total intérêts et revenus assimilés	79 896	76 564	154 598

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 24 347 KDT au 30 juin 2010 contre 21 393 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 2 954 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Effets, chèques et opérations diverses			
Effets à l'encaissement	683	437	3 198
Effets escomptés	2 123	2 113	1 017
Opérations diverses sur effets	0	0	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	1 601	1 451	2 357
Opérations de virements	1 372	1 334	2 679
Opérations sur titres	204	136	339
Règlement de succession	56	58	108
Sous total	6 039	5 529	9 699
Commerce extérieur et change			
Domiciliation et modification de titres	38	49	912
Remises documentaires	911	1 233	2 379
Opérations de change manuel	0	4	5
Opérations de change en compte	695	1 123	1 776
Commissions fixes sur chèques de voyage	2	2	4
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	312	310	753
Commissions sur prélèvements	84	77	179
Sous total	2 042	2 798	6 008
Autres commissions			
Etude	4 428	3 671	8 754
Frais de tenue de compte	3 387	3 125	6 387
Opérations monétiques	3 802	3 004	6 237
Récupérations de frais postaux	430	405	783
Autres	4 219	2 861	5 757
Sous total	16 266	13 066	27 918
Total commissions	24 347	21 393	43 625

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2010, un montant de 19 835 KDT contre 15 623 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 4 212 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Gains nets sur titres de placement			
titres de placement	10 176	10 551	23 281
Total gains nets sur titres de placement	10 176	10 551	23 281
Gains nets sur opérations de change			
Gains nets sur opérations de change	9 659	5 072	12 165
Total gains nets sur opérations de change	9 659	5 072	12 165
Total gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19 835	15 623	35 446

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 3 006 KDT au 30 juin 2010 contre 338 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 2 668 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Dividendes	2 681	112	360
Intérêts sur Emprunts Obligataires	182	165	312
Autres revenus	143	61	55
Total	3 006	338	727

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 44 673 KDT au 30 juin 2009 à 45 068 KDT au 30 juin 2010 enregistrant, ainsi, une progression de 395 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2010 un solde de 44 037 KDT contre 43 594 KDT au 30 juin 2009, soit une progression de 443 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Interbancaire	2 868	766	1 736
Emprunt en devises auprès des correspondants	67	73	157
Autres	58	473	136
Sous total	2 993	1 312	2 029
Opérations avec la clientèle			
Dépôts à vue	3 015	2 269	5 112
Comptes d'épargne	12 344	11 959	23 719
Bons de caisse	5 222	4 344	10 980
Comptes à terme	5 395	6 627	10 767
Placements en Dinars convertibles	272	417	1 157
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	240	1 741	2 377
Certificats de dépôts	11 387	8 531	16 771
Sous total	37 875	35 888	70 883
Emprunts et ressources spéciales			
Charge sur emprunts extérieurs	371	378	538
Charge sur emprunts obligataires	2 448	5 987	10 472
Sous total	2 819	6 365	11 010
Autres intérêts et charges			
Appel d'offres	316	0	-
Pension BTA	0	12	12
Autres	34	17	130
Sous total	350	29	142
Total intérêts encourus et charges assimilées	44 037	43 594	84 064

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2010 à 8 697 KDT contre 9 724 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	9 361	7 478	15 778
- Dotation complémentaire non affectée	11 726	0	28 062
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-12 767	0	-20 804
- Pertes couvertes par des provisions	1	3 760	4 762
- Reprise \dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	376	-1 514	24
Total	8 697	9 724	27 822

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 27 026 KDT au 30 juin 2010 contre 24 672 KDT au 30 juin 2009 enregistrant, ainsi, une progression de 2 354 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>			
Salaire de base	15 274	13 730	27 755
Heures supplémentaires	89	97	216
Indemnité de représentation	1 388	909	1 783
Indemnité de transport	1 914	1 677	3 380
Indemnité de fonction	897	681	1 444
Prime de technicité	139	120	251
Allocation salaire unique et allocation familiale	169	189	355
Autres indemnités servies	1 064	1 286	2 330
Total rémunération du personnel	20 934	18 689	37 514
<i>Charges sociales</i>			
CNSS-CAVIS.	3 652	3 310	7 353
Assurances groupes.	921	936	1 881
Total charges sociales	4 573	4 246	9 234
<i>Autres charges liées au personnel</i>			
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	89	258	728
Frais du service médical	27	26	53
Frais de formation bancaire.	505	584	1 043
Autres	898	869	1 686
Total autres charges liées au personnel	1 519	1 737	3 510
Total frais de personnel	27 026	24 672	50 258

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 11 535 KDT au 30 juin 2010 contre 10 459 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 1 076 KDT.

DESIGNATION	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts , taxes...)</i>	141	128	152
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>			
<u><i>Travaux fournitures et services extérieurs</i></u>	6 028	6 065	11 161
Loyers	1 309	1 089	2 504
Entretien et réparations (confiés au tiers)	1 709	654	1 590
Travaux et façons exécutés par tiers	0	0	–
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	528	447	1162
Prime d'assurances	251	407	499
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 231	3 468	5 406
<u><i>Transport et déplacement</i></u>	94	93	197
<u><i>Frais divers de gestion</i></u>	5 272	4 173	10 262
Annonces et insertions publicitaires	784	698	1 521
Fournitures de bureau	681	541	1 109
Documentation centrale	77	74	147
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	2 098	1 662	4 856
<i>Frais de téléphone</i>	1043	627	1687
<i>Lignes spécialisées</i>	405	391	1921
<i>Web télégrammes</i>	80	80	185
<i>Frais SIBTEL</i>	141	134	277
<i>Frais postaux</i>	429	430	786
Frais d'actes et contentieux	127	63	280
Frais du conseil et d'assemblée	365	100	184
Participation au budget de l'APB	112	116	206
Dons et cotisations	37	28	38
Missions réceptions	249	298	515
Autres	742	593	1 406
<i>Total autres charges générales d'exploitation</i>	11 394	10 331	21 620
<i>Total charges générales d'exploitation</i>	11 535	10 459	21 772

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE NOTE 25 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Le premier semestre 2010 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 7 141 KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 328 375 KDT au début de la période à 321 234 KDT au 30 juin 2010.

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 77 627 KDT au 30 juin 2010. En revanche, ceux d'investissement et de financement ont dégagé des flux négatifs respectivement de 13 199 KDT et 71 569 KDT.

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 321 234 KDT proviennent essentiellement des postes suivants :

Liquidités et équivalents de liquidités actif	514 464
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	433 419
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	81 045
Liquidités et équivalents de liquidités passif	193 230
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	117 000
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	76 230
Liquidité et équivalent de liquidité	321 234

4.16.7 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2010

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi
Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 180 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2006 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2010. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

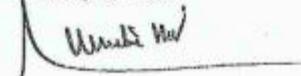
Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisées par la banque s'élevaient à 8,3 MDT dont une dotation additionnelle non affectée par client à hauteur de 11,7 MDT.

Ce montant de provision additionnelle ne correspond pas ainsi à un coût de risque encouru au cours de la période. Il résulte de l'application de la politique de la banque visant à améliorer le taux de couverture des créances douteuses par des provisions.

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 23 août 2010

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

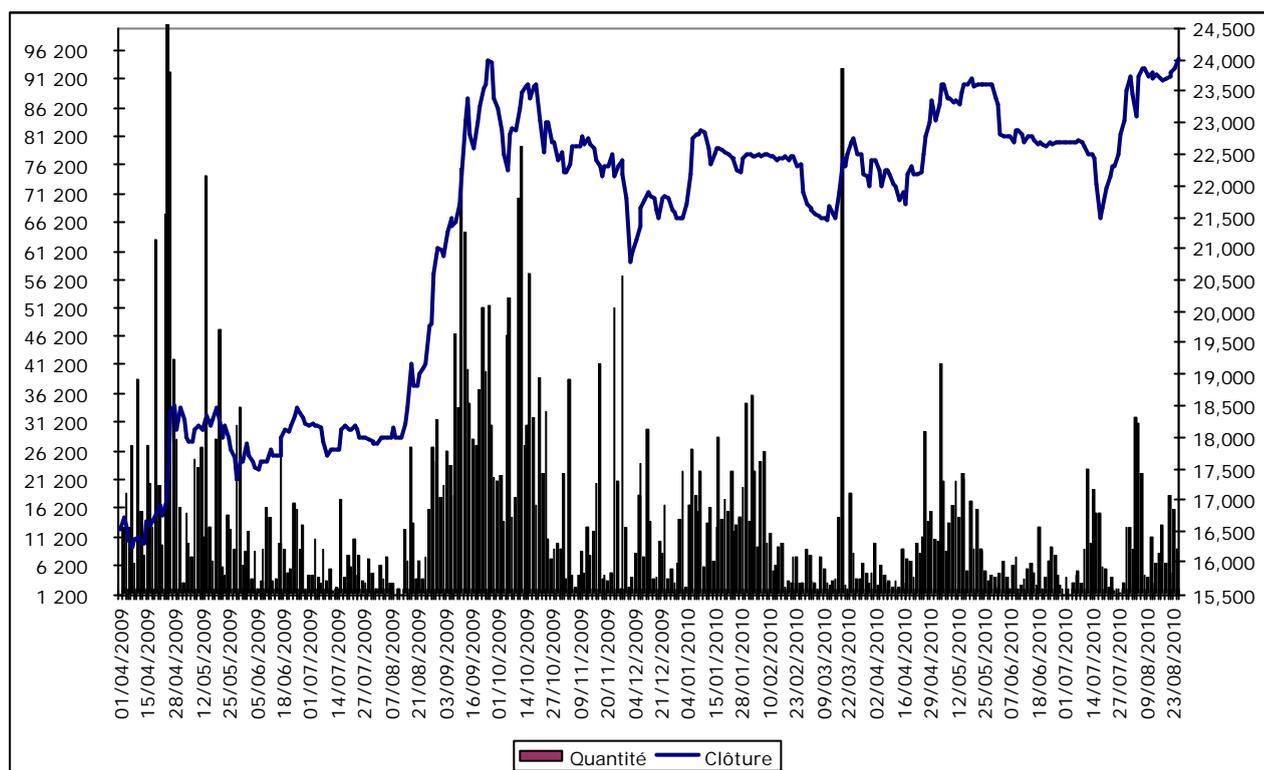


CNF - Cabinet Neji Fethi

Fethi NEJI



4.17 Indicateurs boursiers de la valeur Attijari Bank



Comportement boursier de la valeur Attijari bank

Le titre Attijari bank, a connu un parcours haussier depuis la tenue de la dernière Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la banque en avril 2009.

En fait après avoir atteint un plus haut de 24,500 dinars en mois de septembre 2009 le titre Attijari Bank s'est établi à 21,500 dinars au 31/12/2009. En 2010 et jusqu'à mi août, le titre Attijari Bank a affiché un plus haut de l'année de 24,300 dinars. La publication des états financiers semestriels affichant un résultat en nette progression a eu un grand effet positif sur la tendance globale de la valeur Attijari bank sur la cote de la BVMT. Au 26/08/2010, le titre a clôturé à un cours de 24,000 dinars dégageant ainsi des plus values annuelles de 11,63%.

Performance de la valeur ATTIJARI BANK

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2007	2008	2009	26/08/2010
Nominal (Dinars)	5	5	5	5
Nombre de titres admis	30 000 000	30 000 000	33 750 000	33 750 000
Cours de clôture (DT)	7,300	13,720	21,500	24,000
Plus haut de la période (DT)	8,500	17,300	24,500	24,300
Plus bas de la période (DT)	7,030	7,300	13,800	21,000
Nombre de titres traités	1 356 956	20 426 460	4 613 587	2 098 193
Volume des capitaux traités (mD)	10 727	252 757	89 147	47 438
Capitalisation Boursière (mD)	219 000	411 600	645.000	280 963
Taux de rotation (%)	4,52%	68,09%	13,67%	63,00%
Rendement (%)	-0,81%	87,95%	62 ,17%	11,63%

CHAPITRE 5: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5-1 Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Attijari de Tunisie du 25 novembre 2005 a décidé la séparation des fonctions de président du conseil et du directeur général.

5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat *	Adresse
Moncef CHAFFAR¹	Lui-même	Président	2009-2011	Tunis
Mohamed EL KETTANI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
EI Moatassim BELGHAZI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
Hassan BERTAL	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
Boubker JAI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
José REIG ECHEVESTE	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Madrid
Javier Hidalgo BLASQUEZ	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Madrid
M'hamed DRISS	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
Mzoughi MZABI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
Mohamed Fahd Sakher EL MATERI²	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis

* Mandats renouvelés par l'AGO du 22/05/2009

1- Mandat de président du Conseil d'Administration renouvelé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2006.

2-Coopté par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2008 en remplacement de Mr Mohamed Ali Mabrouk pour le restant du mandat de ce dernier. Cooptation ratifiée par l'AGO du 22 mai 2009.

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

Membres des organes d'administration

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Moncef CHAFFAR	Président du conseil d'administration*	30/11/2005	Tunis
Hassan BERTAL	Directeur Général**	08/06/ 2007	Tunis

*Mandat de président du conseil renouvelé par le conseil d'administration du 08 décembre 2006

** Mr Hassan BERTAL est nommé en remplacement de Mr Mohamed HAITAMI pour le restant de son mandat par le Conseil d'Administration du 08 juin 2007 et coopté par l'AGO du 25 juin 2007.

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la banque

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction

Membres	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Moncef CHAFFAR	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à Attijariwafa bank Europe - Administrateur à CBAO (groupe attijariwafa bank)
Mohamed EL KETTANI	<ul style="list-style-type: none"> -Président Directeur Général de ATTIJARIWAFABANK - Responsable de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurances. - Président du conseil de surveillance de WAFASALAF - Membre du conseil de surveillance de WAFAIMMOBILIER - Membre du conseil de surveillance de WAFABAIL - Vice président du conseil d'administration de la Sté WAFASSURANCE - Président du conseil d'administration de la Sté BCM Corporation - Président du conseil d'administration de la Sté OGM SA - Président du conseil d'administration de la Sté WAFACORP - Vice président dans le GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES du Maroc - Président du conseil d'administration de la Sté DAR ADDAMANE - Président du conseil d'administration de la Sté FONDATION ACTUA - Président du conseil d'administration de la Sté FONDATION ATTIJARIWAFABANK
EI BELGHAZI	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de l'ONA - Président Directeur Général de la SOMED - Président de la FONDEP - Membre du comité stratégique d'ATTIJARIWAFABANK
Hassan BERTAL	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général Adjoint du groupe ATTIJARIWAFABANK, responsable de la banque de détail à l'international - Responsable du pôle banque de l'entreprise à ATTIJARIWAFABANK - Directeur Général et administrateur de BMCI Leasing - Directeur Général de la société IVECO Maroc
Boubker JAI	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur général d'ATTIJARIWAFABANK responsable du pôle Supports et moyens - Directeur général d'ATTIJARIWAFABANK responsable du pôle Banque de Financement et Investissement et filiales financières - Directeur général d'ATTIJARIWAFABANK responsable du pôle Banque de Détail - Directeur général d'ATTIJARIWAFABANK responsable (par intérim) du pôle Banque d'investissement et des marchés
José ECHEVESTE	<ul style="list-style-type: none"> -Directeur dans le groupe SANTANDER

Javier BLASQUEZ Hidalgo	- Sous directeur Général de la Sté BMC - Directeur de la branche Banque d'Entreprises
M'hamed DRISS	- PDG de la société gérante de l' hôtel MARHABA & MARHABA CLUB - PDG de la société gérante de l' hôtel TOUR KHALAF - PDG du COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE - PDG de la société AQUACULTURE TUNISIENNE - DGA de la société SALWA CITE gérante de l'hôtel « TEJ MARHABA » - DGA de la société hôtelière touristique gérante des hôtels « SALEM » & « SALEM ROYAL » - DGA de la société MARHABA BELVEDERE gérante de l'hôtel « SHERATON » - DGA de la société gérante de l' hôtel « IMPERIAL MARHABA » - DGA de la société ECHIFA CLINIQUE « LES OLIVIERS » - DGA de la société de Mise en Valeurs et de Développement Agricole « M'RAISSA »
M'zoughi M'ZABI	- Président Directeur Général de la Sté ROYAL GARDEN PALACE - Président Directeur Général de la Sté PALM AZUR - Président Directeur Général de la Sté ATLANTIDE - Président Directeur Général de la Sté MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE - Président Directeur Général de la Sté MAGHREB INVEST - Président Directeur Général de la Sté CARTHAGO OIL COMPANY
Mohamed Fahd Sakher EL MATERI	- Président Directeur Général de la Sté ENNAKL - Président Directeur Général de la Sté DAR ESSABEH - Président Directeur Général de la Banque EZZITOUNA

5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Moncef CHAFFAR	- Néant
Mohamed EL KETTANI	- Administrateur de Bank Al AMAL - Administrateur de DAR ADDAMANE - Administrateur de l'APSF
El Moatassim BELGHAZI	- Administrateur du Groupe ONA - Administrateur d'AttijariWafa Bank
Hassan BERTAL	- Président du conseil d'administration de la Sté SUD SICAR - Administrateur de la Sté ATTIJARI LEASING
Boubker JAI	- Administrateur du Centre Monétique Interbancaire - Administrateur de VISA INTERNATIONAL zone CEMA

José Reig ECHEVESTE - Administrateur d' AttijariWafa Bank

Javier Hidalgo BLASQUEZ - Administrateur de la Sté AMERICAN EXPRESS
- Administrateur de la Sté DINERS ESPANIA SA
- Administrateur de la Sté SANTANDER DE LEASING
- Administrateur de la Sté BANSALEASING SA
- Administrateur de la Sté ATTIJARIWAFABANK

M'hamed DRISS - Administrateur de la Sté hôtelière SAHARA DOUZ
- Administrateur de la Sté INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR
- Administrateur de la Sté Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR
- Administrateur de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

M'zoughi MZABI - Administrateur de la Sté ROYAL GARDEN PALACE
- Administrateur de la Sté PALM AZUR
- Administrateur de la Sté ATLANTIDE
- Administrateur de la Sté MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE
- Administrateur de la Sté MAGHREB INVEST
- Administrateur de la Sté ARTES

Mohamed Fahd Sakher EL MATERI - Président Directeur Général de la Sté ENNAKL
- Président Directeur Général de la Sté DAR ESSABEH
- Président Directeur Général de la Banque EZZITOUNA

5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2009

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009

Les Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009 ont été comme suit :

Organe	Rémunérations (En mD)	Avantages en nature
Membres de Direction	283 (bruts)	- Voitures de fonction - Bons d'essence - Loyer logement - Frais d'électricité, eau et téléphone
Président du Conseil d'Administration	162 (bruts)	- Voiture de fonction - Bons d'essence
Membres du Conseil d'Administration	22 (bruts) jetons de présence	-

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

En DT

Membres du Conseil d'administration et de direction	Créances Bilan	Participations	Engagements par signature	Total Engagements	Agios Réservés	Provisions constituées
Groupe DRISS	10 138 810	104 000	-	10 155 108	0	0
Groupe MZABI	20 337 358	0	26 336 307	46 711 994	0	0
Princesse holding	18	0	37 769 188	37 769 206	0	0
Total	30 476 186	0	64 105 495	94 636 308	0	0

5.3 Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
AMC Ernst & Young, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI	Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie Tél. : 70 749 111 Fax : 70 749 045 E-Mail : noureddine.hajji@ey.com.tn	2009- 2011*
CNF Cabinet Neji Fethi, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi Neji	5 rue Sufeitala Notredame Mutuelle ville 1002 Tunis - Tunisie Tél. : 71 23 87 56 Fax : 71 23 87 56 E-Mail : neji.fethi@nf.tn.com	2010 – 2012**

* AGO du 22/05/2009

** AGO du 04/06/2010

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 Evolution récente et orientations

6.1.1 Evolution récente

En 2009, la banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 147,9 MDT accusant une hausse de 15,09 % par rapport à 2008, due essentiellement à la hausse des résultats sur les opérations de marché de 7,4 MDT, de la marge d'intérêt globale de 6,2 MDT et de la marge sur les commissions de 5,6 MDT.

A la même date les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de 16,12 % passant de 2 410 MDT à 2 799 MDT en contre partie les crédits à la clientèle ont progressé de 13,7 % passant de 1 963 MDT à 2 232 MDT.

Le portefeuille créances a connu une amélioration des actifs classés qui ont accusé une baisse de 10,9% en 2009. Ainsi le ratio de couverture des créances classées passe à 64,18 % contre 51,02 % à fin 2008. La part des créances classées baisse à 9,61 % contre 13,06 % en 2008.

En 2010, la banque a continué sur sa lancée. Au titre des neuf premiers mois, elle a affiché des améliorations notamment au niveau du PNB qui progresse de 19 %, sur le ratio de couverture des créances classées qui passe à 66,1 % contre 56,7% au 30/09/2009 et sur la part des créances classées qui baisse à 9,1 % contre 11,3% au 30/09/2009.

6.1.2 Stratégie de développement

Dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la banque comme un acteur de référence sur le marché et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2014 :

- ✍ Banque universelle fortement présente sur l'ensemble des segments de marchés Particuliers et Entreprises ;
- ✍ Contribution active à la performance du système bancaire tunisien : gouvernance modèle et respect des ratios prudentiels ;
- ✍ Réalisation de performances financières et génération d'un retour sur investissement intéressant.

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.

Cette méthodologie se décline en trois grands axes :

- ✍ Analyse systématique des leviers de création de valeur :
 - ✍ focalisation sur les priorités ;
 - ✍ groupes de travail pluridisciplinaires ;
 - ✍ capitalisation sur les meilleures pratiques de Attijariwafa bank.
- ✍ Gestion proactive du passif :
 - ✍ recouvrement ;
 - ✍ apurement des suspens.
- ✍ Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✍ la banque de détail ;
 - ✍ la banque d'Entreprise ;
 - ✍ la banque d'Investissement ;
 - ✍ les fonctions transversales.

La réalisation de ce plan permettra à la banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, Attijari bank entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb.

6.2 Perspectives d'avenir

6.2.1 Analyse des modifications opérées et des écarts enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles 2009-2013

Le nouveau business plan qui couru désormais la période 2009-2014 constitue la continuité de l'ancien business plan avec toutefois, certaines modifications et mises à jour suite aux réalisations observées tant au niveau interne d'une part, et les changements opérés au sein du secteur d'autres part.

Les hypothèses telles que approuvées par le conseil d'administration du 11 septembre 2008 ont constitué le fil conducteur des prévisions actuelles.

Modifications et mises à jour entre les deux Business Plan

✍ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT, CCP et TGT

La banque connaîtra courant la période couverte par le Business plan un recours aux dépôts des banques de la place à un rythme plus rapide que celui prévu par l'ancien business plan et ce pour faire face aux exigences de la réserve obligatoire dont les taux ont été révisés à la hausse.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	25,000	22,500	22,000	21,500	21,500
Nouveau BP	166,718	138,600	135,300	143,400	151,600
Ecart	141,718	116,100	113,300	121,900	130,100

☞ Dépôts et avoirs de la clientèle

La révision à la baisse des prêts et avoirs de la clientèle s'explique par la volonté de la banque de ralentir le recours aux dépôts sous forme de certificats de dépôts. L'écart sera remplacé par des émissions annuelles d'emprunts obligataires dans le but d'avoir des ressources plus stables et moins volatiles.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	2 815,503	3 120,100	3 350,900	3 598,900	3 860,600
Nouveau BP	2 798,966	3 080,090	3 290,968	3 548,861	3 780,601
Ecart	-16,537	-40,010	-59,932	-50,039	-79,999

☞ Emprunts et ressources spéciales

Les changements opérés à ce niveau tiennent compte de l'hypothèse telle que citée ci-haut et qui consiste à émettre des emprunts obligataires sur le période couverte par le business plan et ce d'un montant de 50 millions de Dinars chacun.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	118,020	96,500	95,800	93,100	90,400
Nouveau BP	113,234	86,181	178,827	199,983	208,957
Ecart	-4,786	-10,319	83,027	106,883	118,557

☞ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Faisant suite à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 2010-07 ayant pour objet réserves obligatoires, Attijari Bank a procédé à la majoration des taux de la réserve obligatoire comme suit :

- Le taux de la réserve obligatoire appliqué sur les dépôts à vue, les autres sommes dues à la clientèle et des certificats de dépôts dont la durée de vie initiale est inférieure à 3 mois passe de 10% à 12,5% ;
- Le taux de la réserve obligatoire applicable aux autres comptes d'épargne dont la durée de vie contractuelle est supérieure ou égale à 3 mois et inférieure à 24 mois passe de 1% à 1,5%
- Le taux de la réserve obligatoire appliqué aux certificats de dépôts dont la durée initiale est supérieure ou égale à 3 mois et inférieure à 24 mois passe de 1% à 1,5%.

☞ Créances sur les établissements bancaires et financiers

La banque a réajusté à la baisse les créances sur les établissements bancaires et ce pour toute la période 2010-2013.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	245,471	255,200	263,000	268,600	271,300
Nouveau BP	254,938	141,561	174,262	178,148	180,178
Ecart	9,467	-113,639	-88,738	-90,452	-91,122

Portefeuille titres

La banque envisage de céder progressivement les placements en titres SICAV sur toute la période 2011-2014 et ce à concurrence de 5Millions de dinars annuellement. Par contre l'hypothèse d'accroissement annuel de 20MDT des titres de placements en bons de trésor a été maintenue. En parallèle, le portefeuille titre d'investissement connaîtra la cession des participations non performantes.

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	Portefeuille commercial	320,747	365,700	375,700	385,700	375,700
	Portefeuille investissement	53,141	49,600	58,300	72,300	72,297
	Portefeuille titres	373,888	415,300	434,000	458,000	448,000
Nouveau BP	Portefeuille commercial	335,211	313,874	388,837	394,437	380,037
	Portefeuille investissement	58,482	61,893	70,528	84,514	83,691
	Portefeuille titres	393,693	375,767	459,365	478,951	463,728
Ecart		19,805	-39,533	25,365	20,951	17,728

Valeurs immobilisés

Les modifications opérées à ce niveau ont été effectuées selon les réalisations enregistrées au 31 décembre 2009. Par ailleurs, les hypothèses telles que annoncées lors de l'ancien business plan ont été maintenues dont principalement :

- La cadence d'ouverture des agences porte sur 29 nouveaux points de vente chaque année ;
- Le coût du siège social est évalué à 45 MDT dont le transfert serait en 2012 ;

Parallèlement, après la refonte du système transactionnel dont le déploiement total a été achevé en février 2009, la banque envisage d'acquérir son outil d'information décisionnel « business Intelligence ». la mise en production de la solution est prévue en 2011.

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	Immobilisations brutes	176,674	206,200	244,300	239,400	160,000
	Amortissements cumulés	58,735	72,300	90,000	108,200	25,778
	VCN	117,939	133,859	154,310	131,125	134,222
Nouveau BP	Immobilisations brutes	186,622	207,952	224,077	240,103	258,128
	Amortissements cumulés	57,100	64,493	75,029	89,239	106,357
	VCN	129,522	143,459	149,048	150,864	151,771
Ecart	VCN	11,583	9,600	-5,262	19,739	17,549

☞ Charges d'exploitation bancaires

Faisant suite aux modifications qui ont touché les dépôts de la clientèle, les dépôts des établissements bancaires et financiers et l'encours des emprunts obligataires, les charges d'exploitation bancaires ont été modifiées en conséquence.

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	Dépôts clientèle	70,912	75,800	78,100	78,800	78,400
	Dépôts des établissements de crédits Bancaires et financiers	1,252	0,800	0,700	0,600	0,600
	Emprunts et ressources spéciales	12,018	7,400	8,900	5,300	4,800
	Autres	0,370	0,400	0,400	0,400	0,400
	Total charges sur dépôts	84,552	84,419	88,004	85,060	84,159
Nouveau BP	Dépôts clientèle	70,884	77,695	76,499	76,797	75,592
	Dépôts des établissements de crédits Bancaires et financiers	2,028	5,284	4,619	4,798	4,855
	Emprunts et ressources spéciales	11,010	5,882	8,536	7,237	7,575
	Autres	0,142	0,860	0,125	0,145	0,155
	Total charges sur dépôts	84,064	89,721	89,779	88,977	88,177
Ecart	Total charges sur dépôts	-0,488	5,302	1,775	3,917	4,018

☞ Produits d'exploitation bancaires

Les produits d'exploitation bancaires ont été modifiés suite aux changements opérés au niveau des encours des créances détenues sur les établissements bancaires, du portefeuille titres. En ce qui concerne les produits sur la clientèle, les changements s'expliquent par les variations du TMM observés courant 2010. Concernant les commissions, les prévisions de clôture de 2010 et celles de 2009 ont été réajustées en fonction des réalisations à fin septembre 2010.

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	Crédits	157,148	170,382	188,393	194,119	198,081
	Portefeuille titres de placement / transactions	26,636	28,213	30,523	32,625	34,625
	Portefeuille titres d'investissement	0,750	1,500	2,500	2,500	3,000
	Commissions en produits	41,851	48,831	58,854	67,809	75,228
	Total des produits d'exploitation bancaire	226,385	248,926	280,270	297,053	310,934
Nouveau BP	Crédits	154,598	171,555	188,457	191,865	198,100
	Portefeuille titres de placement / transactions	35,446	33,393	36,673	39,914	41,513
	Portefeuille titres d'investissement	0,727	3,182	3,200	3,200	3,700
	Commissions en produits	43,625	49,722	56,218	67,809	75,228
	Total des produits d'exploitation bancaire	234,395	257,853	284,548	302,788	318,042
Ecart	Total des produits d'exploitation bancaire	8,010	8,927	4,278	5,735	7,108

☞ Charges générales d'exploitation

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012	2013
Ancien BP	Charges générales d'exploitation	20,874	22,680	24,718	27,094	29,698
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.	8,074	13,614	17,674	18,210	13,928
Nouveau BP	Charges générales d'exploitation	21,772	22,784	24,531	25,589	28,043
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.	6,446	9,051	10,536	14,209	17,119
Ecart	Charges générales d'exploitation	0,898	0,104	-0,187	-1,505	-1,655
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.	-1,628	-4,563	-7,138	-4,001	3,191

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.2 Les prévisions 2010-2014

Les perspectives d'avenir de la Banque d'Attijari de Tunisie pour la période 2010-2014 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2009 et ceux du 30/06/2010.

6.2.2.1 Les hypothèses de prévisions retenues

	Hypothèses
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<p>L'hypothèse de travail retenue prévoit l'indexation des fonds IBS à hauteur de 0,18% sur les dépôts à vue et des comptes d'épargne en fin de période.</p> <p>La caisse devises représente 5% des dépôts à vue en devises estimés à 20% de la totalité des dépôts à vue.</p> <p>La rubrique « Banque Centrale comptes ordinaires » regroupe le reliquat à constituer de la réserve obligatoire en vigueur à la date d'élaboration du business plan et le montant non affecté des avoirs pécuniaires de la banque qui représente en moyenne 1,5% de la Réserve obligatoire.</p> <p>L'assiette de la réserve obligatoire tourne autour d'une moyenne de 10% à partir de 2011.</p> <p>La rubrique « Banque Centrale placements NOSTRO » enregistrera une baisse annuelle de 3%.</p>
Créances sur les établissements financiers	<p>Les créances sur les banques résidentes évolueront annuellement de 1 000 mDT par contre les créances sur les banque non résidentes et les établissements financiers après une baisse entre 2009 et 2010 et une légère hausse de 3% en 2011, enregistreront une augmentation beaucoup plus modérée et dégressive sur le restant de la période pour atteindre 0,5% en 2014.</p> <p>En matière de rémunération, les produits générés par les créances en devises s'élèveront dans une fourchette de 0,5% à 2%, alors que ceux générés par les créances en dinars évolueront dans une fourchette allant de 4,6% à 3,3%.</p>
Créances sur la clientèle	<p>Pour les créances sur la clientèle, la banque prévoit une croissance annuelle moyenne de 9% sur la période 2010-2014. En effet, la réforme, en 2008, de la banque de détail et toutes les mesures de formation, de dynamisation commerciale et de renforcement des équipes de conseillers et d'attachés dans le cadre du projet HARAKYA ont donné leurs fruits.</p> <p>Le portefeuille escompte évoluera avec une croissance annuelle moyenne de 4.5% avec un rythme plus accéléré sur le court terme.</p>
Portefeuille titres commercial	<p>Le portefeuille titre commercial est composé essentiellement des bons de trésor. L'hypothèse de travail retenue prévoit un accroissement des placements en Bon de Trésor de 20 000 mDT chaque année sur la période 2011-2014. Par contre Attijari bank prévoit la cession progressive des placements en titres SICAV pour toute la période couverte par le business plan à concurrence de 5000mDT annuellement.</p> <p>L'excédent de trésorerie prévisionnel sera réinvestit sur le marché boursier sous forme de titres de transactions dans la perspective de réaliser des plus-values sur les valeurs les mieux cotées sur la place.</p> <p>Pour ce qui est des produits des placements, la banque estime un rendement annuel moyen de 5.90% au titre du revenu des placements en bon de Trésor et un taux de gain annuel moyen de 1%.</p> <p>Les spéculations sur le marché monétaire généreront des gains potentiels (plus value sur cession) estimés à 1,5%.</p>
Portefeuille titres d'investissement	<p>L'année 2011 marquera le remboursement du reliquat de l'emprunt obligataire Attijari leasing (513mDT) et la cession de la créance détenue sur BATAM (390mDT) totalement provisionnée. La variation entre 2011 et 2013 s'explique par le remboursement des emprunts Tunisie</p>

	<p>Leasing d'un montant total de 2400mDT.</p> <p>L'encours des obligations concernent les emprunts dont l'échéance est postérieure à 2014.</p> <p>Concernant les titres de participations la banque ne compte pas augmenter davantage ses parts dans les filiales et poursuivra sa politique de cession des titres non performants.</p> <p>En matière de couverture des dépréciations des titres, les provisions étaient à hauteur de 18,47% de la valeur brute des participations en 2009. Ce taux décroîtra pendant les années suivantes tenant compte de l'amélioration de la situation des filiales et des cessions des titres non performants pour atteindre son seuil le plus bas de 10.64% sur la période 2012-2014.</p>																		
<p>Valeurs immobilisées</p>	<p>La période couverte par le business plan, connaîtra une évolution des investissements mobiliers et immobiliers due à l'ouverture de nouvelles agences et à l'extension du réseau selon la cadence suivante :</p> <table border="1" data-bbox="448 656 1461 736"> <thead> <tr> <th>Libellé</th> <th>2009</th> <th>2 010</th> <th>2 011</th> <th>2 012</th> <th>2 013</th> <th>2014</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'ouverture de nouvelles agences</td> <td>10</td> <td>20</td> <td>29</td> <td>29</td> <td>29</td> <td>29</td> <td>146</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le transfert vers le nouveau siège est programmé début 2012 après l'achèvement des travaux prévu fin 2011. Le coût du nouveau siège de la banque est estimé à 45 000 mDT.</p> <p>L'année 2010, a été marquée par le déploiement total du nouveau système d'information.</p> <p>Courant 2008, la banque a récupéré une résidence semi achevée dans le cadre des datations de paiement et qui a été classée parmi les immobilisations hors exploitation.</p> <p>La résidence a été confiée à la nouvelle filiale Attijari immobilière pour la finaliser et procéder à la cession des appartements la composant début septembre 2010. Le coût d'achèvement de la résidence est estimé à 3 300 mDT avec un planning d'écoulement des appartements échéant le 31/12/2010.</p>	Libellé	2009	2 010	2 011	2 012	2 013	2014	Total	Nombre d'ouverture de nouvelles agences	10	20	29	29	29	29	146		
Libellé	2009	2 010	2 011	2 012	2 013	2014	Total												
Nombre d'ouverture de nouvelles agences	10	20	29	29	29	29	146												
<p>Dépôts et avoirs des établissements financiers</p>	<p>Les dépôts et avoirs des banques et des établissements financiers subiront une baisse à partir de l'année 2010 puis une hausse annuelle moyenne de 5,7% à partir de 2012 causée entre autres par la dynamisation de la collecte des dépôts clientèle et la mise en place d'une gestion rigoureuse des cash au niveau des agences.</p> <p>La charge de rémunération annuelle des dépôts en dinars est estimée dans une fourchette allant de 3.80% à 3,33%, alors que celle des dépôts en devises est estimée à 1,50%.</p>																		
<p>Dépôts et avoirs de la clientèle</p>	<p>La politique commerciale de la banque en matière de dépôts de la clientèle vise à faire évoluer leurs volumes sur la période 2010-2014 à un taux de croissance annuel moyen de 5,5%.</p> <p>Les taux de la réserve obligatoire, appliqués par la banque centrale tournent autour d'une moyenne de 10%.</p> <p>Pour la période couverte par le business plan, les nouvelles agences généreront des dépôts additionnels de 1 000 mDT par agence pendant leur premier exercice d'activité, détaillés comme suit :</p> <table data-bbox="568 1610 1023 1715"> <tbody> <tr> <td>⌘</td> <td>DAV</td> <td>400 mDT</td> </tr> <tr> <td>⌘</td> <td>DAT</td> <td>100 mDT</td> </tr> <tr> <td>⌘</td> <td>Epargne</td> <td>450 mDT</td> </tr> <tr> <td>⌘</td> <td>ASDC</td> <td>50 mDT</td> </tr> </tbody> </table> <p>Ces estimations sont basées sur les observations historiques des ouvertures opérées courant la période allant de 2007 à 2009.</p> <p>La part des DAV rémunérés est estimée à 12,2% entre 2010 et 2014 avec les objectifs de :</p> <table data-bbox="568 1839 1461 1944"> <tbody> <tr> <td>⌘</td> <td>Maximiser la rémunération des TRE,</td> </tr> <tr> <td>⌘</td> <td>Orienter les DAV des institutionnels rémunérés au TMM-0,25% vers d'autres produits (CD et DAT)</td> </tr> <tr> <td>⌘</td> <td>Réduire le taux de rémunération jusqu'à la limite du taux plancher de 2%.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour la rémunération, les taux suivants seront appliqués sur la période couverte par le business plan :</p>	⌘	DAV	400 mDT	⌘	DAT	100 mDT	⌘	Epargne	450 mDT	⌘	ASDC	50 mDT	⌘	Maximiser la rémunération des TRE,	⌘	Orienter les DAV des institutionnels rémunérés au TMM-0,25% vers d'autres produits (CD et DAT)	⌘	Réduire le taux de rémunération jusqu'à la limite du taux plancher de 2%.
⌘	DAV	400 mDT																	
⌘	DAT	100 mDT																	
⌘	Epargne	450 mDT																	
⌘	ASDC	50 mDT																	
⌘	Maximiser la rémunération des TRE,																		
⌘	Orienter les DAV des institutionnels rémunérés au TMM-0,25% vers d'autres produits (CD et DAT)																		
⌘	Réduire le taux de rémunération jusqu'à la limite du taux plancher de 2%.																		

	<ul style="list-style-type: none"> ✍ un taux moyen de rémunération des DAV dégressif de 0,60% en 2010 à 0,48% en 2014 ✍ un taux de rémunération de l'épargne dégressif de 2.65% en 2010 à 1,82% en 2014 ✍ un taux de rémunération des certificats de dépôts dégressif de 5,0% en 2010 à 4,3% en 2014 ✍ un taux de rémunération des Bons de caisse, des dépôts à terme et des autres produits financiers dégressifs de 4,08% en 2010 à 3,52% en 2014 																														
Emprunts et ressources spéciales	<p>Pour la période couverte par le business plan, l'hypothèse retenue prévoit une émission obligataire avant la fin de l'année 2010 à hauteur de 50 000 mDT sur 7 ans au taux de TMM+0,6%.</p> <p>L'année 2011 connaîtra deux émissions obligataires à hauteur de 50 000 mDT sur 5 ans chacune au taux de TMM+0,6%.</p> <p>La période 2011-2014 connaîtra des émissions annuelles de 50 000mDT chacune sur 5ans au taux de TMM+0,6%.</p>																														
Capitaux propres	<p>L'hypothèse retenue prévoit une évolution positive du résultat avec un acquittement en 2011 de la charge intégrale d'impôt relative à l'exercice.</p> <p>L'apurement des reports déficitaires des années 2004, 2005, 2006 et 2007 est prévu courant l'exercice 2011. Sur le reliquat du résultat, la banque envisage de s'acquitter du super dividende vis-à-vis de ses actionnaires à hauteur de 10 125 mDT.</p> <p>Les exercices de 2012 à 2014 verront la distribution de dividendes et des prélèvements pour le fonds social de la banque en pour un montant aux alentours de 62 millions de dinars.</p> <p>Après l'augmentation du capital social en 2009, et afin de protéger les porteurs de titres OCA, la banque envisage de procéder à une deuxième augmentation additionnelle pendant le premier trimestre 2012 en faveur de ces derniers dans les mêmes conditions que la première augmentation c'est-à-dire à hauteur de 3 333 mDT concomitamment à la conversion intégrale de l'EOCA</p>																														
Coût du risque	<p>Les provisions sur les créances clients et les agios réservés ont été estimées en fonction du ratio de coût de risque cible que la banque s'efforcera d'atteindre pendant la période couverte par le business plan.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>31.12.2010</th> <th>31.12.2011</th> <th>31.12.2012</th> <th>31.12.2013</th> <th>31.12.2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coût du risque cible</td> <td>0,78%</td> <td>0,68%</td> <td>0,68%</td> <td>0,68%</td> <td>0,68%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Durant la période couverte par le business plan, la Banque continuera à provisionner les risques de non récupération des actifs douteux et veillera à atteindre les objectifs fixés par la Banque Central de Tunisie (BCT) en matière de taux d'actifs classés et de taux de couverture.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>31.12.2010</th> <th>31.12.2011</th> <th>31.12.2012</th> <th>31.12.2013</th> <th>31.12.2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'actifs classés</td> <td>8,84%</td> <td>8,07%</td> <td>7,27%</td> <td>6,35%</td> <td>6,01%</td> </tr> <tr> <td>Taux de couverture</td> <td>70,37%</td> <td>79,31%</td> <td>89,30%</td> <td>96,55%</td> <td>99,50%</td> </tr> </tbody> </table> <p>A cet effet, la Banque prévoit une maîtrise de l'évolution des actifs classés durant la période couverte par le business plan en accentuant les actions de recouvrement.</p>		31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	Coût du risque cible	0,78%	0,68%	0,68%	0,68%	0,68%		31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	Taux d'actifs classés	8,84%	8,07%	7,27%	6,35%	6,01%	Taux de couverture	70,37%	79,31%	89,30%	96,55%	99,50%
	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014																										
Coût du risque cible	0,78%	0,68%	0,68%	0,68%	0,68%																										
	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014																										
Taux d'actifs classés	8,84%	8,07%	7,27%	6,35%	6,01%																										
Taux de couverture	70,37%	79,31%	89,30%	96,55%	99,50%																										
Charges de personnel	<p>La banque prévoit une augmentation annuelle de 8,5% de ses charges du personnel.</p> <p>La banque projette l'augmentation du taux d'encadrement par le recrutement de nouvelles compétences en parallèle avec les départs à la retraite.</p>																														
Charges générales d'exploitation	<p>La baisse des frais du téléphones et téléfax à partir de 2011 est justifiée par la mise en place des solutions GetWay et Serveur Fax courant 2010. Ces solutions permettront à la banque de maîtriser l'évolution de cette nature de charge.</p> <p>Aussi, la baisse des charges locatives entre l'exercice 2011 et 2012 est due à la libération des locaux en location (93, 107 et 116 avenue de la liberté) suite au transfert vers le nouveau siège social.</p>																														

6.2.2.2 Les Emplois de la Banque

☞ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	296 575	427 241	393 332	399 112	408 695	421 085
Taux de croissance		44,06%	-7,94%	1,47%	2,40%	3,03%

P : prévisionnel

☞ Créances sur les établissements bancaires et financiers

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010F	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Créances sur les établissements bancaires et financiers	254 938	141 561	174 262	178 148	180 178	181 919
Taux de croissance		-44,47%	23,10%	2,23%	1,14%	0,97%

P : prévisionnel

☞ Créances sur la clientèle

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Comptes débiteurs	184 795	270 059	301 386	336 047	371 365	410 358
Autres concours à la clientèle	2 031 293	2 300 727	2 487 227	2 778 184	3 046 484	3 221 551
Crédits sur ressources spéciales	15 913	12 775	11 293	9 724	8 155	6 586
Total créances sur la clientèle	2 232 001	2 583 561	2 799 906	3 123 955	3 426 003	3 638 494
Taux de croissance		15,75%	8,37%	11,57%	9,67%	6,20%

P : prévisionnel

Pour les créances sur la clientèle, la banque prévoit une croissance annuelle moyenne de 9,7% sur la période 2010-2014. En effet, la réforme, en 2008, de la banque de détail et toutes les mesures de formation, de dynamisation commerciale et de renforcement des équipes de conseillers et d'attachés dans le cadre du projet HARAKYA ont donné leurs fruits.

☞ Tableau de Créances classées

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Engagements bruts	3287 772	3 508 647	3 595 420	3 985 148	4 356 935	4 583 904
Actifs classés	315 799	310 000	290 000	270 000	260 000	260 000
Classe 2	24 769	24 314	22 746	21 177	20 393	20 393
Classe 3	15 066	14 789	13 835	12 881	12 404	12 404
Classe 4	275 964	270 896	253 419	235 942	227 204	227 204
Agios réservés	58 615	53 941	46 754	36 628	23 244	6 181
Provisions	144 059	164 211	183 250	204 493	227 790	252 532
Taux de couverture de créances classées	64,18%	70,37%	79,31%	89,30%	96,55%	99,50%
Taux de créances classées	9,61%	8,7%	7,6%	6,5%	5,8%	5,5%

P : prévisionnel

☞ Portefeuille titres commercial

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Bons de Trésor	279 951	279 337	319 300	339 900	360 500	381 100
Placements Titres de transaction			40 000	30 000		
Placements SICAV	55 260	34 537	29 537	24 537	19 537	14 537
Provisions sur placements SICAV						
Total portefeuille titres commercial	335 211	313 874	388 837	394 437	380 037	395 637
Taux de croissance		-6,37%	23,88%	1,44%	-3,65%	4,10%

P : prévisionnel

✂ **Portefeuille titres d'investissement**

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Titres d'investissement	7 074	8 580	7 219	6 397	5 575	5 575
Titres de participation	51 408	53 312	63 309	78 117	78 117	78 117
Total portefeuille d'investissement	58 482	61 893	70 528	84 514	83 691	83 691
Taux de croissance		5,83%	13,95%	19,83%	-0,97%	0,00%

P : prévisionnel

✂ **Valeurs immobilisées**

La période couverte par le business plan, connaîtra une évolution des investissements mobiliers et immobiliers due à l'extension du réseau d'agence selon la cadence suivante :

Libellé	2009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	Total
Nombre d'ouverture de nouvelles agences	10	20	29	29	29	29	146

Le transfert vers le nouveau siège aura lieu à la fin des travaux de construction en 2010. Le coût du nouveau siège de la banque est estimé à 45 000 mDT.

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Immobilisation incorporelle	28 169	27 623	24 537	21 450	19 298	16 145
Immobilisation corporelle	101 353	115 837	124 512	129 414	132 473	134 614
Total valeurs immobilisées	129 522	143 459	149 048	150 864	151 771	150 758
Taux de croissance		10,76%	3,90%	1,22%	0,60%	-0,67%

P : prévisionnel

6.2.2.3 Les ressources de la banque

✂ **Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 718	138 619	135 286	143 385	151 578	159 772
Taux de croissance		-16,85%	-2,40%	5,99%	5,71%	5,41%

P : prévisionnel

✂ **Dépôts et avoirs de la clientèle**

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Dépôts à vue	872 412	946 125	995 200	1 094 720	1 199 870	1 319 857
Comptes d'épargne	906 510	1 012 548	1 138 452	1 257 154	1 341 326	1 435 219
Bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	618 768	590 125	692 058	791 915	854 120	913 908
Certificats de dépôts	326 000	460 000	380 000	310 000	280 000	250 000
Autres	75 275	71 292	85 258	95 072	105 285	112 655
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 798 966	3 080 090	3 290 968	3 548 861	3 780 601	4 031 639
Taux de croissance		10,04%	6,85%	7,84%	6,53%	6,64%

P : prévisionnel

✂ **Emprunt et ressources spéciales**

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Total emprunts et ressources spéciales	113 234	86 181	178 827	199 983	208 957	210 031
Taux de croissance		-23,89%	107,50%	11,83%	4,49%	0,51%

P : prévisionnel

Pour la période 2011-2014, l'hypothèse retenue prévoit une émission obligataire à hauteur de 50 000 mDT.

Capitaux propres

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Capital souscrit	168 750	168 750	168 750	198 748	198 748	198 748
Primes liées au capital	59 700	59 700	59 700	119 701	119 701	119 701
Réserves légales	7 503	7 503	7 503	8 129	11 309	14 572
Autres réserves	7 386	7 386	6 868	6 868	6 868	6 868
Fonds social	12 484	12 577	13 077	13 577	14 077	14 577
Écart de réévaluation	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646
Titres assimilés à des capitaux propres	83 680	83 850	83 850	0	0	0
Résultats reportés	-149 166	-102 348	-45 131	1 258	994	583
Résultat de la période	46 818	57 217	57 640	62 341	64 277	65 239
Total capitaux propres	240 801	298 281	355 903	414 268	419 621	423 935
Taux de croissance		23,87%	19,32%	16,40%	1,29%	1,03%

P : prévisionnel

6.2.2.4 Les résultats d'exploitation

La marge en intérêts

L'évolution de la marge en intérêt sur la période 2009-2013 se présente comme suit

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Intérêts et revenus assimilés	154 598	171 555	188 457	191 865	198 100	201 728
Intérêts encourus et charges assimilées	84 064	89 721	89 779	88 977	88 177	86 702
Intérêts nets	70 533	81 835	98 678	102 888	109 923	115 026
Taux de croissance		16,02%	20,58%	4,27%	6,84%	4,64%

P : prévisionnel

Commissions nettes

L'évolution de la commission nette sur la période 2009-2013 se présente comme suit

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Commissions (en produits)	43 624	49 722	56 218	67 809	75 228	80 767
Commissions encourues	2 385	2 430	2 043	2 247	2 472	2 697
Commissions nettes	41 239	47 292	54 175	65 562	72 756	78 070
Taux de croissance		14,68%	13,18%	21,02%	10,97%	7,30%

P : prévisionnel

Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	27 822	20 152	19 039	21 243	23 297	24 742
Taux de croissance		-27,57%	-5,52%	11,57%	9,67%	6,20%

P : prévisionnel

✂ **Frais de personnel**

A partir de 2010 la banque prévoit une augmentation annuelle de 8,5% de ses charges du personnel.

La banque projette l'augmentation du taux d'encadrement par le recrutement de nouvelles compétences en parallèle avec les départs à la retraite.

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Frais de personnel	50 258	54 106	58 705	63 694	69 108	74 983
Taux de croissance		7,66%	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%

P : prévisionnel

✂ **Charges générales d'exploitation**

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Charges générales d'exploitation	21 772	22 784	24 531	25 589	28 043	30 734
Taux de croissance		4,65%	7,67%	4,31%	9,59%	9,59%

P : prévisionnel

✂ **Le résultat net**

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Le résultat net	46 818	57 217	57 640	62 341	64 277	65 239
Taux de croissance		22,21%	0,74%	8,16%	3,11%	1,50%

P : prévisionnel

6.3 Les états financiers prévisionnels 2010 – 2014

☞ Bilans prévisionnels

en mDT

ACTIF	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	296 575	427 241	393 332	399 112	408 695	421 085
Créances sur les établissements bancaires et financiers	254 938	141 561	174 262	178 148	180 178	181 919
Créances sur la clientèle	2 232 001	2 583 561	2 799 906	3 123 955	3 426 003	3 638 494
Portefeuille titres commercial	335 211	313 874	388 837	394 437	380 037	395 637
Portefeuille d'investissement	58 482	61 893	70 528	84 514	83 691	83 691
Valeurs immobilisées	129 522	143 459	149 048	150 864	151 771	150 758
Autres actifs	170 371	89 448	112 233	112 048	94 048	111 700
TOTAL ACTIF	3 477 100	3 761 036	4 088 147	4 443 078	4 724 424	4 983 286
PASSIF	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
Banque Centrale et CCP	0	0	0	0	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 718	138 619	135 286	143 385	151 578	159 772
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 798 967	3 080 090	3 290 968	3 548 861	3 780 601	4 031 639
Emprunts et ressources spéciales	113 234	86 181	178 827	199 983	208 957	210 031
Autres passifs	157 381	157 864	127 162	136 581	163 666	157 909
TOTAL PASSIF	3 236 299	3 462 755	3 732 244	4 028 810	4 304 803	4 559 351
CAPITAUX PROPRES						
Capital	168 750	168 750	168 750	198 748	198 748	198 748
Réserves	87 073	87 166	87 149	148 275	151 955	155 719
Actions propres	0	0	0	0	0	0
Autres capitaux propres	87326	87 496	87 496	3 646	3 646	3 646
Résultats reportés	-149 166	-102 348	-45 131	1 258	994	583
Résultat net	46 818	57 217	57 640	62 341	64 277	65 239
TOTAL CAPITAUX PROPRES	240 801	298 281	355 903	414 268	419 621	423 935
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 477 100	3 761 036	4 088 147	4 443 078	4 724 424	4 983 286

R : Réalisé

P : Prévisionnel

✂ Etats des résultats prévisionnels

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
térêts et revenus assimilés	154 598	171 555	188 457	191 865	198 100	201 728
commissions (en produits)	43 624	49 722	56 218	67 809	75 228	80 767
commissions sur portefeuille titres commercial et opérations financières	35 446	33 393	36 673	39 914	41 513	42 847
revenus du portefeuille d'investissement	727	3 182	3 200	3 200	3 200	3 700
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	234 396	257 853	284 548	302 788	318 042	329 042
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
térêts encourus et charges assimilées	84 064	89 721	89 779	88 977	88 177	86 702
commissions encourues	2 385	2 430	2 045	2 247	2 472	2 697
charges sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	86 449	92 151	91 824	91 224	90 649	89 399
PRODUIT NET BANCAIRE	147 947	165 702	192 724	211 565	227 392	239 643
ajustements aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, actifs bilan et passif	-27 822	-20 152	-19 039	-21 243	-23 297	-24 742
ajustements aux provisions et résultat des corrections de valeurs / portefeuille d'investissement	3 661	1 851	530	279	0	0
titres produits d'exploitation	1 664	-230	1 900	1 950	2 000	2 050
salaires de personnel	-50 258	-54 106	-58 705	-63 694	-69 108	-74 983
charges générales d'exploitation	-21 772	-22 784	-24 531	-25 589	-28 043	-30 734
ajustements aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-6 446	-9 051	-10 536	-14 209	-17 119	-18 037
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	46 974	61 230	82 342	89 059	91 825	93 198
ajustement en gain / perte provenant des titres éléments ordinaires	160	-2 873	0	0	0	0
impôt sur les bénéfices	-316	-1 140	-24 703	-26 718	-27 547	-27 959
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	46 818	57 217	57 640	62 341	64 277	65 239
ajustement en gain /perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	46 818	57 217	57 640	62 341	64 277	65 239

R : Réalisé

P : Prévisionnel

Etats des flux de trésorerie prévisionnels

en mDT

	31/12/2009 P	31/12/2010 P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire	215 108	259 151	286 018	305 962	321 643	334 619
Encaissements (hors revenus du portefeuille d'investissement)						
Marges d'exploitation bancaire encaissées	-79 215	-89 300	-91 987	-91 524	-90 936	-90 024
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires financiers	-45 236	-28 307	-3 075	8 098	8 194	8 194
Dépôts et avances / Remboursement de dépôts et avances accordés à la clientèle	-297 170	-356 555	-312 167	-332 527	-309 286	-217 217
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	381 564	281 123	210 878	257 893	231 740	251 038
Intérêts de placement	-16 002	-26 211	73 852	7 792	-13 020	16 980
Sommes versées au personnel et aux créanciers divers	-57 172	-52 182	-56 405	-61 199	-66 401	-72 046
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-35 301	81 407	-53 487	9 603	45 086	-23 410
Dépôt sur les bénéfices	-204	-316	-1 140	-24 703	-26 718	-27 547
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	66 373	68 811	52 487	79 395	100 301	180 587
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	1 102	3 182	3 200	3 200	3 200	3 700
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	1 670	-645	-1 479	-7 989	-13 528	822
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-39 874	-39 867	-21 331	-16 125	-16 025	-18 025
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-37 102	-37 330	-19 610	-20 914	-26 353	-13 503
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emissions d'actions	56 250	0	0	9 999	0	0
Emission d'emprunts		50 000	100 000	50 000	50 000	50 000
Remboursement d'emprunts	-50 000	-70 000	-7 143	-27 143	-39 143	-47 143
Augmentation / diminution des ressources spéciales	-2 583	-3 138	-1 569	-1 569	-1 569	-1 569
Dividendes et autres distributions		0	0	-10 125	-58 925	-60 925
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	3 667	-23 138	91 288	21 162	-49 637	-59 637
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	32 938	8 343	124 165	79 643	24 311	107 448
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	295 437	328 375	336 718	460 884	540 527	564 838
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS E LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	328 375	336 718	460 884	540 527	564 838	672 286

R : Réalisé

P : Prévisionnel

✂ Etats des engagements hors bilan prévisionnels

en mDT

	31/12/2009R	31/12/2010P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P	31/12/2014 P
PASSIFS EVENTUELS						
Cautions, avals et autres garanties données	432 674	388 534	416 740	463 037	507 712	512 789
Crédits documentaires	286 905	318 400	148 770	157 035	172 186	173 908
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	719 579	706 934	565 510	620 072	679 898	686 697
ENGAGEMENTS DONNES						
Engagements de financement donnés	258 797	193 843	213 490	235 999	254 787	269 727
Engagements sur titres	282	282	720	720	720	720
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	259 079	194 125	214 210	236 719	255 507	270 447
ENGAGEMENTS RECUS						
Engagements de financement reçus	0	0	0	0	0	0
Garanties reçues	611 623	569 538	395 579	461 508	538 425	592 268
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	611 623	569 538	395 579	461 508	538 425	592 268

R : Réalisé

P : Prévisionnel

Cash flow prévisionnel

en mDT

	2009R	2010P	2011P	2012P	2013P	2014 P
Résultat net	46 818	57 217	57 639	62 341	64 278	65 239
Dotations aux provisions/ créances (nettes)	27 822	20 152	19 039	21 243	23 297	24 742
Dotations aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	-3 661	-1 851	-530	-279	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions /Immobilisations (nettes)	6 446	9 051	10 536	14 209	17 119	18 037
Cash flow prévisionnel	77 425	84 569	86 685	97 514	104 693	108 018

P : prévisionnel

6.4 Indicateurs et Ratios prévisionnels

6.4.1 Principaux indicateurs

En mDT

	2009R	2010P	2011P	2012P	2013P	2014 P
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 798 966	3 080 090	3 290 968	3 548 861	3 780 601	4 031 639
Créances nettes sur la clientèle	2 232 001	2 583 561	2 799 906	3 123 955	3 426 003	3 638 494
Créances douteuses et litigieuses	315 799	310 000	290 000	270 000	260 000	260 000
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	3 287 772	3 508 647	3 595 420	3 985 148	4 356 935	4 583 904
Total des capitaux propres avant résultat	193 984	241 064	298 263	351 927	355 344	358 696
Total des capitaux propres après résultat	240 801	298 281	355 903	414 268	419 621	423 935
Capital social	168 750	168 750	168 750	198 748	198 748	198 748
Total bilan	3 477 100	3 761 036	4 088 147	4 443 078	4 724 424	4 983 286
PNB	147 947	165 702	192 724	211 565	227 392	239 643
Commissions nettes	41 239	47 292	54 173	65 562	72 756	78 070
Frais d'exploitation	78 476	85 941	93 772	103 492	114 271	123 753
Frais de personnel	50 258	54 106	58 705	63 694	69 108	74 983
Provisions et agios réservés	202 674	218 152	230 004	241 121	251 033	258 713
Résultat d'exploitation	46 974	61 230	82 342	89 059	91 825	93 198
Résultat net	46 818	57 217	57 639	62 341	64 278	65 239
Dividendes	-	-	-	10 125	58 925	60 925

P : prévisionnel

6.4.2 Principaux Ratios

Ratios de Structure

	2009R	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Total capitaux propres / Total bilan	6,93%	7,93%	8,71%	9,32%	8,88%	8,51%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	80,50%	81,89%	80,50%	79,87%	80,02%	80,90%
Créances nettes sur la clientèle / Total bilan	64,19%	68,69%	68,49%	70,31%	72,52%	73,01%
Dépôts de la clientèle / Créances nettes sur la clientèle	125,40%	119,22%	117,54%	113,60%	110,35%	110,81%

P : prévisionnel

Ratios de Productivité

	2009R	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	53,04%	51,86%	48,66%	48,92%	50,25%	51,64%
Commissions nettes / Frais de personnel	82,06%	87,41%	92,28%	102,93%	105,28%	104,12%
Frais de personnel / Produit Net Bancaire	33,97%	32,65%	30,46%	30,11%	30,39%	31,29%

P : prévisionnel

Ratios de rentabilité

	2009R	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat)	24,13%	23,74%	19,32%	17,71%	18,09%	18,19%
R.O.A = Résultat net / Total actif	1,35%	1,52%	1,41%	1,40%	1,36%	1,31%
Résultat net / Produit Net Bancaire	31,65%	34,53%	29,91%	29,47%	28,27%	27,22%
Produit Net Bancaire / Total bilan	4,25%	4,41%	4,71%	4,76%	4,81%	4,81%
Dividendes / Capital social				5,09%	29,65%	30,65%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,87%	28,54%	28,11%	30,99%	32,00%	32,58%

P : prévisionnel

Ratios de risque

	2009R	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Créances douteuses et litigieuses	315 799	310 000	290 000	270 000	260 000	260 000
Evolution		-1,84%	-6,45%	-6,90%	-3,70%	0,00%
Provisions et agios réservés	202 674	218 152	230 004	241 121	251 033	258 713
Evolution	12,05%	7,64%	5,43%	4,83%	4,11%	3,06%
Taux de créances classées	9,61%	8,71%	7,63%	6,49%	5,77%	5,47%
Taux de couverture de créances classées	64,18%	70,37%	79,31%	89,30%	96,55%	99,50%

P : prévisionnel

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES
DE LA PERIODE ALLANT DE 2010 A 2014**

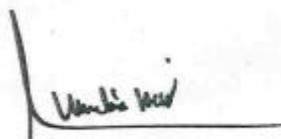
Nous avons examiné les données prévisionnelles d'ATTIJARI BANK pour la période allant de 2010 à 2014 établies dans le cadre de la publication du prospectus d'émission d'emprunt obligataire (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 04 Novembre 2010



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF - Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI